



Jeunes mineurs en Associations

*Quel impact
sur leurs parcours ?*

Stéphanie Rizet

Institut national de la jeunesse
et de l'éducation populaire
Établissement public
du ministère de la Jeunesse
et des Solidarités actives
95, avenue de France
75013 Paris



Cahiers de l'action n° 28
Juin 2010

Éditeur :

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire
95, avenue de France
75650 Paris Cedex 13
www.injep.fr

Directeur de la publication : Olivier Toche

Directeur de la collection : Bernard Bier

Secrétaire de rédaction : Christel Matteï

Réalisation graphique : www.lasouris.org

Imprimeur : Alliance partenaires graphiques
100 avenue Général Leclerc
93500 Pantin

ISBN : 978-2-11-097329-0
Dépôt légal à parution

Contacts rédaction : cahiersaction@injep.fr

Service des ventes :

Tél. : 01 70 98 94 35
Courriel : publications@injep.fr
Boutique en ligne : <http://www.injep.fr/catalog/>

Les opinions énoncées dans cet ouvrage n'engagent que leurs auteurs.

Sommaire

Avant-Propos

Un dispositif-passerelle (Injep)	5
----------------------------------------	---

PRÉAMBULE

Que deviennent les anciens des Juniors Associations ?	7
--------------------------------------------------------------------	----------

QUESTIONS/RÉFLEXIONS

L'implication des jeunes dans l'espace public	11
------------------------------------------------------------	-----------

Le désaveu de la politique et l'attrait pour la participation protestataire	11
-----------------------------------------------------------------------------------	----

Le plébiscite des associations	12
--------------------------------------	----

Les dispositifs publics d'incitation à l'engagement des jeunes	13
----------------------------------------------------------------------	----

Les Juniors Associations	17
---------------------------------------	-----------

« On peut avoir 17 ans et ne pas manquer d'expérience »	17
---------------------------------------------------------------	----

Le fonctionnement du réseau	17
-----------------------------------	----

Le réseau national raconté par ses fondateurs (entretien avec T. Rogé, J.-M. Roirant, P. Salles)	19
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

Des effets de l'engagement sur les parcours de vie	23
-----------------------------------------------------------------	-----------

Resituer l'engagement dans une trajectoire biographique	23
---------------------------------------------------------------	----

Reconversions et transferts des capitaux acquis dans l'expérience d'engagement	24
--------------------------------------------------------------------------------------	----

PRATIQUES/ANALYSES

Junior Association : un cadre de mise en forme des engagements	27
-----------------------------------------------------------------------------	-----------

Des repères normatifs pour l'engagement	27
-----------------------------------------------	----

Des logiques diverses : le projet, le territoire, le groupe	31
-------------------------------------------------------------------	----

Un processus de dissociation commun	39
-------------------------------------------	----

L'accompagnement : permettre l'expérimentation collective (entretien avec C. Le Fustec) .	40
-------------------------------------------------------------------------------------------	----

Des effets durables sur les modes d'engagement	43
-------------------------------------------------------------	-----------

De la socialisation familiale au cadre scolaire	43
-------------------------------------------------------	----

De la Junior Association aux engagements d'étudiants	45
------------------------------------------------------------	----

L'entrée dans la vie professionnelle : pause ou achèvement de la participation associative ?	47
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

Un rapport au politique des plus ambivalents	48
----------------------------------------------------	----

Construire pour les jeunes des passerelles vers le monde associatif institué (entretien avec M. Gratacos)	51
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----



Des acquis mobilisés dans le champ scolaire et professionnel	53
Des descriptions de compétences largement axées sur la professionnalisation	53
Un usage stratégique pour s'insérer dans le monde du travail	57
L'importance des réseaux sociaux	59
« Reconnaître les compétences développées dans un cadre informel ou non formel » (entretien avec J.-C. Richez)	61

PISTES

Faire avancer la cause des jeunes mineurs (N. Bellaoui)	63
----------------------------------------------------------------------	-----------

RESSOURCES

Pour aller plus loin	66
-----------------------------------	-----------



Un dispositif-passerelle

L'appel à participation est l'« impératif catégorique » de l'ensemble des politiques publiques en direction de la jeunesse depuis une trentaine d'années.

Cette nouvelle norme de l'action publique succède à une posture qui voulait que l'éducation précédât la participation, autrement dit que l'instruction civique reçue par les enfants et les jeunes à l'École de la République les préparât à un engagement citoyen à l'âge adulte. Les mouvements d'éducation populaire comme les courants de l'« éducation nouvelle » modulaient quelque peu cette approche en introduisant une « pédagogie du faire » : c'est au travers de pratiques que cet apprentissage advenait. Conception que l'on a pu retrouver dans la logique des conseils d'enfants et de jeunes tels qu'ils se sont développés à l'initiative de collectivités locales de plus en plus nombreuses depuis les années 1980.

Cette injonction à participation ne va pas sans poser de questions. Outre qu'elle présuppose que les jeunes ne participent pas – d'où son caractère incantatoire ! –, elle ne peut pas nous dispenser d'interrogations sur ce que politiques et professionnels de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation mettent derrière les mots. De quelle participation parle-t-on ? Sous quelle forme ? Dans quel but ? Et que fait-on des formes d'inscriptions sociales des jeunes moins instituées, voire informelles ou protestataires ?

D'autant que l'on sait qu'aujourd'hui les jeunes se construisent de plus en plus dans l'expérimentation, au travers de regroupements affinitaires – oserons-nous dire « communautaires » – entre pairs, et que les sociabilités juvéniles voire l'« associationnisme » juvénile (nous entendons par là les associations de fait ou de droit) se font sans référence *a priori* à des grands principes légitimants, mais de plus en plus « par l'action » – pour reprendre un titre publié dans cette collection (*Les jeunes dans la vie locale : la participation par l'action*, coll. « Cahiers de l'action », n° 4, Injep, 2006. Étude menée par Cap Berriat).

Dans ce contexte, on assiste à la prise de conscience générale qu'il n'y a pas de réponse unique à cette question de « l'engagement des jeunes », mais qu'il importe au contraire de multiplier les pistes qui permettent à l'ensemble de la jeunesse, dans sa diversité, de trouver la possibilité de s'inscrire dans une dynamique associative dont on postule qu'elle a une fonction à la fois éducative (elle est l'espace et l'opportunité d'apprentissages, d'*empowerment*), mais aussi politique (elle permet de faire entendre une voix collective et organisée dans la Cité voire dans le débat public).

D'où l'intérêt des Juniors Associations. Pensées à l'origine comme réponse à l'impossibilité juridique pour les mineurs de créer une association, elles se révèlent des réponses originales, à mi-chemin entre les regroupements peu formels de jeunes et la volonté de les faire entrer dans des formes instituées, souvent peu attractives, voire rebutantes – la part de formalisme nécessaire au fonctionnement associatif rencontre assez peu les appétences des jeunes. À quoi s'ajoute un autre obstacle : force est de constater que les instances de décision des associations sont aussi des lieux de pouvoir entre autres générationnel et que la rotation des fonctions – en dépit d'une rhétorique bien pensante – et le passage de relais, en particulier en direction des plus jeunes, n'y sont guère pratique courante. L'éducation populaire n'est d'ailleurs guère exemplaire à ce sujet – nous oserons même l'hypothèse que c'est parfois aussi un frein à un engagement associatif des jeunes –, alors même que nombre d'études montrent

que dans un contexte de désaffection à l'égard des institutions, les associations gardent une image très positive dans l'ensemble de la population, entre autres chez les jeunes.

D'où l'intérêt aussi du travail de Stéphanie Rizet que l'Injep se réjouit de publier dans cette collection : elle nous donne à voir les logiques à l'œuvre lorsque des jeunes entrent dans la dynamique des Juniors Associations, les effets sur leur trajectoire et leur impact plus lointain sur leur inscription politique future. Intérêt intrinsèque de cette étude donc, par son objet et par sa qualité, mais aussi parce qu'elle nous donne à lire, par-delà la spécificité du dispositif, quelque chose de la jeunesse d'aujourd'hui, de ses modes de sociabilités, de ses parcours – qui corroborent d'autres travaux sur le sujet.

Autant de raisons pour lire cet ouvrage qui est une pierre supplémentaire dans la construction de la connaissance de la jeunesse, et de l'action publique qui lui est destinée. Et qui peut-être, loin des réponses obligées et paresseuses, doit conduire les acteurs des politiques de jeunesse dans une dynamique d'invention et d'expérimentation permanente.

Bernard Bier,
directeur de la collection
Injep

Que deviennent les anciens des Juniors Associations ?

PRÉAMBULE

Le Réseau national des Juniors Associations (RNJA)¹ est une association née il y a douze ans, et qui regroupe aujourd'hui la Ligue de l'enseignement, la confédération des maisons des jeunes et de la culture (MJC) de France, la Fédération française des MJC, la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France, et Jets d'encre (association nationale pour la promotion et la défense de la presse d'initiative jeune). Sa vocation est d'encourager l'engagement associatif des jeunes mineurs, de les inscrire dans un espace de citoyenneté et de faciliter ensuite leur éventuel passage vers des formes associatives de type loi 1901. Pour ce faire, le réseau a mis en place un dispositif qui permet aux jeunes de se regrouper et de fonctionner avec les mêmes droits que les associations déposées en préfecture. Il met ainsi à leur disposition une assurance qui couvre les problèmes liés à la responsabilité civile des mineurs, la possibilité d'ouvrir un compte bancaire dans un établissement partenaire, un accompagnement qui vise à leur apporter les informations et les conseils utiles à leurs démarches. En plus de dix années d'existence, le réseau a concerné près de 30 000 jeunes qui ont participé à une Junior Association et le plus souvent contribué à sa création. L'anniversaire fêté en 2008 a aussi constitué l'occasion d'un questionnaire en forme de bilan : que deviennent ces jeunes ? Que font-ils de leur passage en Junior Association, de ce qu'ils y ont appris et vécu ?

Une problématique

Ces interrogations ont donné lieu à une étude sociologique commanditée par le Réseau national des Juniors Associations dont le présent ouvrage constitue une version remaniée. Celui-ci s'intéresse donc à l'engagement des jeunes mineurs en Junior Association, et plus particulièrement à ses possibles effets sur leurs parcours personnels, citoyens, scolaires et professionnels. Il concerne d'anciens membres, retrouvés et interrogés plusieurs années après cette expérience, et comprend deux niveaux d'approche. Le premier vise le dispositif lui-même, et la façon dont il a contribué à susciter et à mettre en forme les investissements de ses participants. La question des valeurs et des modes de socialisation promus par le RNJA y apparaît alors centrale. Le second repart des trajectoires individuelles et cherche à comprendre comment le passage en Junior Association est venu s'y insérer. Il prend en compte les éventuelles prédispositions biographiques à un tel engagement, mais aussi ses possibles répercussions pour chacun, dans la sphère associative et politique d'une part, dans la sphère scolaire et professionnelle d'autre part.

Une méthodologie

L'analyse menée concerne des jeunes qui se sont engagés dans une Junior Association pendant l'année 2002-2003. Elle aborde de cette façon un dispositif déjà bien rodé tout en permettant d'en étudier les effets biographiques sur un temps relativement long. Elle repose sur deux types de données complémentaires récoltées entre juin et octobre 2008. Les premières sont issues d'un corpus de vingt-cinq entretiens

^{1/} www.juniorassociation.org

auxquels se sont ajoutés d'autres échanges plus informels par mail ou par téléphone. Les secondes ont été recueillies par questionnaire auprès de cinquante-deux jeunes.

L'échantillon n'a pas vocation à une quelconque représentativité statistique et ne tente pas de reproduire strictement, à échelle réduite, la population présente dans les Juniors Associations en 2002-2003. Il s'est agi plutôt de prendre en compte les variables importantes et donc de diversifier les profils des jeunes interrogés, en termes d'âge, de sexe, de rôle occupé, de type d'objet de la Junior Association et de lieu d'implantation. Mais, au-delà de ces variables, la composition de l'échantillon et donc les résultats exposés ici sont à rapporter au processus même d'enquête. Le simple fait que les jeunes aient accepté de se prêter à un entretien ou de répondre à un questionnaire et l'intérêt qu'ils ont manifesté pour ce travail sont significatifs de leur implication à l'époque. Les membres les moins investis dans le dispositif lui-même se sont en effet montrés beaucoup plus réticents, ne concevant pas l'intérêt d'une telle étude².

Un plan de lecture

Une première partie de cet ouvrage resitue tout d'abord les démarches étudiées dans une problématique plus large. Elle dresse un panorama actuel de l'engagement des jeunes dans l'espace public à travers une synthèse de travaux existants sur cette question. Elle présente ensuite le dispositif Junior Association comme l'une de ses modalités, avant de fournir quelques éléments théoriques sur l'étude des parcours d'engagement et sur leurs possibles effets biographiques.

Une deuxième partie retrace les résultats du travail mené. Elle s'intéresse dans un premier temps au dispositif Junior Association en tant que cadre dans lequel sont venues s'inscrire les expériences d'engagement des jeunes interrogés, au-delà de leurs situations particulières et de leurs parcours individuels. Elle cherche alors à comprendre comment celui-ci a pu contribuer à les susciter, à les structurer, à leur donner sens. Dans un deuxième temps, elle se centre sur le devenir de ces jeunes dans le champ associatif et politique. Repartant de leurs trajectoires biographiques, elle se demande si cette expérience marque de son empreinte leurs engagements ultérieurs et leur rapport à la citoyenneté. Enfin, elle se penche plus spécifiquement sur les effets possibles de cette expérience en termes scolaire et professionnel. Elle identifie les usages faits du passage en Junior Association dans ce champ et cherche à en appréhender les effets possibles.

Les propos de différents acteurs et chercheurs intéressés à l'objet de ce travail viennent ponctuer chacun des grands points développés. Leurs points de vue ou leurs réactions sur les conclusions proposées permettent de prolonger la réflexion, d'en faire émerger les enjeux sous-jacents pour le RNJA mais aussi plus largement pour le monde associatif, et d'esquisser de nouvelles pistes de travail possibles. Une telle architecture est à l'image de la vocation de cet ouvrage : rappeler que la réflexion n'est jamais si riche que quand elle est collective, et inscrite dans des allers-retours permanents entre théorie et pratique.

Dans une troisième partie, Nadia Bellaoui, présidente du réseau, tire les enseignements des analyses proposées et les resitue dans le projet militant qui sous-tend Junior Association depuis sa création.

Bonne lecture !

^{2/} On retrouve finalement dans cet échantillon la même diversité des objets d'association qui figure dans les rapports d'activité de 2002 et de 2003 et dans des proportions voisines. La moyenne d'âge est aussi proche de ce qu'elle était à l'époque, à laquelle nous avons rajouté 6 ans : elle était de 15,2 ans à l'époque, elle est aujourd'hui de 21,6 ans. Enfin, la proportion de filles est stable, autour de 40 %.

Remerciements

L'étude n'aurait pu voir le jour sans le concours des anciens membres des Juniors Associations qui ont accepté de répondre au questionnaire ou de se prêter à un entretien. Le travail de recueil de données revient aussi à Élise Vanderhaegen, ancienne membre d'une Junior Association, qui a assuré avec rigueur et ténacité la passation téléphonique des questionnaires durant son stage au réseau national.

Les analyses formulées dans ce travail doivent beaucoup aux échanges qui se sont déroulés dans le cadre des comités de pilotage et dans celui plus informel des échanges quotidiens avec les acteurs du Réseau national des Juniors Associations. Nous remercions à cet égard Olivier Bourhis et Matthieu Lamarre de l'association Jets d'encre, Caroline Gendry du réseau normand des MJC de France, Sandrine Carbonel de la Fédération des centres sociaux de Côte-d'Or, et Olivier Kull de la Ligue de l'enseignement, fédération de la Moselle.

Merci également aux professionnels et aux chercheurs qui ont accepté de nous livrer leurs réactions à ce travail et de nous faire bénéficier de leurs réflexions consignées en conclusion de chacune des parties de l'ouvrage.

Enfin, ce travail n'aura pu voir le jour sans le soutien du Conseil de développement de la vie associative (CDVA) du ministère de la Jeunesse et des Solidarités actives, et du Crédit Mutuel (confédération et fondation), dont Martine Gendre qui a manifesté un soutien constant tout au long de notre démarche.



L'implication des jeunes dans l'espace public

QUESTIONS/RÉFLEXIONS

Comprendre l'engagement en Junior Association, et ses effets éventuels sur les parcours de vie, suppose de resituer cette expérience dans un contexte social plus global, celui de l'« offre » disponible pour les jeunes en la matière, et celui de leurs représentations et de leurs pratiques. Dresser un tel état des lieux ne signifie pas pour autant attribuer à cette partie de la population des dispositions ou des comportements spécifiques. La majorité des constats retracés ci-après s'inscrit en effet dans des évolutions plus larges qui ne concernent pas uniquement les jeunes et touchent l'ensemble de nos sociétés contemporaines. Distinguer ce qui tient à l'âge, ce qui tient au contexte, et ce qui pourrait relever d'un effet de génération s'avère alors complexe. Nous ne chercherons pas ici à alimenter le débat et demeurerons centrés sur les préoccupations de cet ouvrage.

Le panorama proposé débute par le rapport des jeunes à la politique³. Il rend compte de leur regard souvent critique dans ce domaine, aborde la question du vote mais aussi leur attrait pour les formes de participation contestataires qui apparaissent comme des modalités d'expression alternatives. Dans un deuxième temps, il s'intéresse au champ associatif que les jeunes plébiscitent largement. Il expose les raisons avancées à cet intérêt et revient sur leurs pratiques et leurs lieux privilégiés d'investissement. Enfin, il aborde une forme d'implication dans l'espace public spécifique à la jeunesse, au travers des dispositifs publics d'incitation que constituent les programmes de soutien à des projets et les conseils de jeunes.

Le désaveu de la politique et l'attrait pour la participation protestataire

Nombreux sont aujourd'hui les travaux qui soulignent l'image négative que les jeunes se font du monde politique. Selon une étude réalisée pour la Fondation de France en 2007, la grande majorité des 15-35 ans ne considère pas les partis comme des acteurs de changement social. 42% font peu confiance aux responsables politiques pour faire évoluer la société et 42% ne leur en accorde aucune. Manque d'intégrité, défense d'intérêts personnels qui prendraient le pas sur les missions électives, méconnaissance des réalités quotidiennes de la population : les critiques à leur égard sont acerbes tandis que leur légitimité représentative se voit largement remise en cause et discréditée⁴. Les jeunes se déclarent ainsi généralement peu intéressés par la politique et encore moins par un engagement dans le champ partisan.

S'ils se situent plus volontiers à gauche qu'à droite, l'absence de positionnement sur l'échiquier partisan reste malgré tout majoritaire chez les jeunes qui, le plus souvent, ne se reconnaissent pas dans cette bipartition de l'espace politique et idéologique. Ils font aussi preuve d'une forte mobilité partisane et leurs préférences peuvent se porter successivement sur différentes organisations, au sein d'un même camp ou de l'un à l'autre. Leurs

3/ Il s'appuie largement sur l'article de Valérie Becquet, très complet sur cette question : BECQUET V., « L'engagement des jeunes dans l'espace public », in ROUDET B. (dir.), *Regard sur les jeunes en France*, Injep/Presses de l'Université Laval (Québec), 2009, pp. 103-122.

4/ *15-35 ans : les individualistes solidaires*, SCP communication, Fondation de France, février 2007.

choix électoraux reflètent d'ailleurs cette instabilité ainsi qu'une propension à l'abstentionnisme plus importante que dans le reste de la population⁵. Les jeunes n'en témoignent pas moins d'un fort attachement au vote et aux principes de la démocratie représentative. Un tel paradoxe s'explique, selon Anne Muxel, par la complexité de leurs parcours d'entrée dans la vie sociale et professionnelle qui renforce le temps de transition vers une citoyenneté active et contribue à une forme de « moratoire électoral⁶ ».

Ce rapport désabusé à la politique chez les jeunes se double d'un attrait croissant et de plus en plus précoce pour des formes de participation contestataires, comme par exemple la manifestation ou la grève. Selon Valérie Becquet, « ces pratiques apparaissent comme une modalité alternative d'expression des mécontentements qui présente la spécificité d'être de courte durée et de ne pas comporter les contraintes d'un engagement plus formel⁷ ». Beaucoup de ces protestations ont pris place au sein de la jeunesse scolarisée, à l'occasion de projets de réformes du système éducatif ou de contrats de travail dévolus aux jeunes. Mais elles ont également su se faire plus large, à l'instar des manifestations contre la présence de l'extrême droite au deuxième tour des élections présidentielles de 2002. Enfin, le répertoire d'action contestataire des jeunes semble, depuis quelques années, se diversifier, agrégeant des pratiques telles que la pétition ou le boycott de produits⁸. Et, si le recours à des actions illégales est très minoritaire, il bénéficie d'une légitimité importante auprès de cette population.

Le rapport des jeunes à la politique connaît cependant des variations significatives selon leurs profils sociaux. L'orientation politique des parents joue par exemple un rôle. Anne Muxel souligne aussi le poids de divers facteurs, dont le genre : les jeunes hommes font preuve d'un intérêt en la matière beaucoup plus développé que les jeunes femmes. Ces dernières apparaissent, dans le même temps, plus défiantes vis-à-vis de la capacité des forces politiques à gouverner et plus réticentes aux idées de l'extrême droite. Par ailleurs, les situations scolaires et professionnelles ont également une incidence importante. Le clivage est fort entre les jeunes scolarisés et les jeunes actifs. Les premiers sont plus intéressés à la politique, se positionnent plus volontiers sur l'échiquier partisan, et votent plus fréquemment que les seconds. Le contraste s'avère d'autant plus grand avec les jeunes actifs peu ou pas diplômés, qui sont aussi les plus abstentionnistes et les plus susceptibles d'adhérer aux idées défendues par Jean-Marie Le Pen. Comme le rappelle enfin l'auteur, le potentiel contestataire apparaît plus développé dans le monde lycéen et étudiant⁹.

Le plébiscite des associations

Selon un sondage de 2007, 85 % des jeunes font plutôt ou tout à fait confiance aux associations pour que la société évolue dans le sens qu'ils souhaitent. Ce pourcentage apparaît, à 1 % près, comme le strict négatif de la photographie présentée ci-dessus à propos de leur rapport à la politique. À leurs yeux, les associations apparaissent comme le palliatif à une forme d'inaction des partis et de leurs élus, comme un relais essentiel de l'expression citoyenne, et comme des vecteurs de valeurs positives et d'action concrète¹⁰. Ils sont ainsi nombreux à se déclarer prêts à s'engager dans une association.

Concrètement, près de 37 % des jeunes de 15 à 29 ans étaient membres d'une association en 2003, taux qui demeurerait stable par rapport aux années précédentes, contre 45 % pour l'ensemble des Français¹¹. Leur participation bénévole était en revanche à l'image de la population globale, autour de

5/ Celle-ci peut néanmoins varier selon les scrutins et les enjeux en présence.

6/ MUXEL A., *L'expérience politique des jeunes*, Presses de Sciences Po, Paris, 2001.

7/ BECQUET V., *op. cit.*, p. 108.

8/ BRECHON P., « Moins politisés mais plus contestataires », in GALLAND O. et ROUDET B. (dir.), *Les valeurs des jeunes. Tendances en France depuis 20 ans*, L'Harmattan, Paris, pp. 61-75.

9/ MUXEL A., « Les jeunes nouveaux électeurs face à l'élection présidentielle de 2007 », *Le baromètre politique français (2006-2007)*, 4^e vague, Cevipof, 2007.

10/ *15-35 ans: les individualistes solidaires*, *op. cit.*

11/ FEBVRE M., MULLER L., « Une personne sur deux est membre d'une association en 2002 », *INSEE Première*, n° 920, septembre 2003.

25 %, et marquait une augmentation par rapport aux enquêtes antérieures¹². Leurs lieux d'investissement privilégiés n'étaient pas spécifiques à leur âge et concernaient le sport et les activités culturelles. Les jeunes semblent ainsi privilégier des associations liées à un accomplissement personnel plutôt qu'à la défense d'intérêts collectifs, même si cette tendance tend à s'amenuiser chez les plus vieux d'entre eux : 9 % des 20-24 ans et 10 % des 25-30 ans adhèrent à des associations à but humanitaire, contre 3 % des 15-19 ans¹³. Cependant, la dimension utilitariste de leurs motivations n'est pas exclusive. Quel que soit le lieu d'investissement choisi, elle vient bien souvent se cumuler avec d'autres et notamment avec la recherche de sociabilité.

La propension à s'engager dans une association tient largement à la situation personnelle des jeunes, et notamment au temps dont ils disposent. Mais là encore, comme pour le rapport à la politique, le poids des variables sociologiques de genre, de niveau de diplôme et d'appartenance sociale, est encore important. Globalement, « plus le diplôme et le niveau de vie sont élevés, plus l'adhésion et, de manière concomitante, le taux de bénévolat augmentent¹⁴ ».

Les dispositifs publics d'incitation à l'engagement des jeunes

Des dispositifs portés par l'État ou par les collectivités territoriales sont apparus depuis le début des années 1990 afin de favoriser la participation des jeunes à la vie de la Cité. Ceux-ci se structurent autour de deux pôles : d'une part, le soutien à l'initiative individuelle ou collective par l'attribution de financements sur concours et, d'autre part, la mise en place de démarches participatives comme les conseils de jeunes. Leur développement s'inscrit dans des évolutions sociales larges et que l'on retrouve d'ailleurs dans plusieurs pays européens¹⁵. Dans le contexte national, l'apparition de ces espaces d'engagement est tout d'abord indissociable de la transformation des politiques publiques en direction de la jeunesse et du regard porté sur cette population depuis le début des années 1980. Autrefois appréhendés comme un groupe social dangereux, les jeunes ont ensuite été conçus comme vulnérables avant de devenir, plus récemment, une ressource et un capital social sur lequel investir. Vincenzo Cicchelli décrit à cet égard la coexistence de plusieurs dispositifs publics née de ce déplacement successif des représentations, dont l'incitation à la participation constitue une manifestation nouvelle¹⁶. Cette offre d'engagement peut aussi être reliée aux mutations politiques qui touchent les rapports entre gouvernants et gouvernés dans les pays démocratiques.

La multiplication des démarches d'information, de consultation, de concertation pour la prise de décisions publiques témoigne de cette recherche d'un rapport au politique plus immédiat et plus concret que les processus de délégation traditionnels. Il s'agit alors de réviser ou de revivifier des pratiques démocratiques jugées déclinantes¹⁷. La perception désormais « capacitaire » de la jeunesse et la volonté affichée d'encourager l'implication directe des citoyens dans la gestion des affaires publiques constituent ainsi la toile de fond du développement de ces nouveaux espaces d'engagement destinés aux jeunes.

Le premier programme de soutien à l'initiative de jeunes, Défi jeunes, a vu le jour en 1987. Les projets primés y sont retenus selon leur adéquation avec trois objectifs : ils doivent permettre aux participants de développer leur sens de l'autonomie, de la responsabilité et de l'engagement. Ils doivent aussi soutenir la prise de conscience de leurs potentialités et de leurs capacités d'action et de création et, enfin, favoriser leur insertion sociale et professionnelle¹⁸. Si Défi jeunes est donc relativement ancien, la naissance

12/ FEBVRE M., MULLER L., « La vie associative en 2002. 12 millions de bénévoles », *INSEE Première*, n° 946, février 2004.

13/ BECQUET V., « Les jeunes et la vie associative : traits et usages », *Recma (Revue internationale de l'économie sociale)*, n° 294, pp. 63-73.

14/ BECQUET V., « L'engagement des jeunes dans l'espace public », *op. cit.*, p. 112.

15/ LONCLE P., *Pourquoi faire participer les jeunes ? Expériences locales en Europe*, Injep/L'Harmattan, coll. « Débats Jeunesses », Paris, 2008.

16/ CICHELLI V., « Comment exercer le métier du sociologue dans une société caractérisée par une forte circulation des savoirs ? Le cas des dispositifs ministériels français d'incitation à l'engagement », *Nouvelles Pratiques sociales*, numéro spécial *Vers de nouvelles pratiques citoyennes*, vol. 18, 2, 2006, pp. 73-87.

17/ BECQUET V., « Quelques préalables sur la participation des jeunes », Injep, coll. « Cahiers de l'action », n° 2, Marly-le-Roi, 2005.

18/ CICHELLI V., *op. cit.*

du concours Envie d'agir en 2002 marque l'affichage clair et proclamé d'une volonté ministérielle de promotion des engagements juvéniles. Ce dispositif bénéficie en effet pour son lancement de campagnes publicitaires intenses et se voit immédiatement présenté comme le fruit d'une nouvelle conception de la jeunesse. Les deux dispositifs présentent finalement de nombreux points communs et sont d'ailleurs aujourd'hui rassemblés sous le seul label Envie d'agir. Les projets jeunes y visent les jeunes de 11 à 30 ans, concernent les attributions du département et accordent des financements dont le plafond s'élève à 1 000 euros. Les Défis jeunes s'intéressent quant à eux à la tranche des 18-30 ans, s'inscrivent dans le cadre de la région et délivrent des bourses allant jusqu'à 6 000 euros. Le site Internet Envie d'agir indique ainsi qu'en 2009, près de 2 000 projets de jeunes ont été soutenus¹⁹. Ces programmes n'ont pas, à ce jour, fait l'objet d'enquêtes publiées qui permettraient de dépasser le simple propos descriptif. Il en va autrement des conseils de jeunes.

Apparus au milieu des années 1960, les conseils de jeunes connaissent un essor important à partir des années 1990. Ils couvrent des territoires divers qui vont du municipal au régional, en passant par le départemental, sans s'inscrire dans un modèle unique de fonctionnement. Selon Valérie Becquet, leur mise en place vise un double objectif²⁰. D'une part, ils possèdent clairement une visée éducative. Ils se constituent comme des espaces d'expérimentation citoyenne, pourvoyeurs de connaissances sur le système et les institutions politiques, et de normes comportementales inhérentes au fonctionnement démocratique ou propres à la démarche de participation. D'autre part, leur objectif est aussi gestionnaire qui cherche à associer les citoyens à la conduite des affaires publiques. Agréger les jeunes à ces démarches permet d'en repérer les attentes afin de réguler les interventions qui les concernent ou de signaler un intérêt pour cette tranche d'âge. Au-delà des objectifs visés, leurs effets peuvent être divers et plus ou moins fructueux. Patricia Loncle souligne par exemple que ces expériences apparaissent peu intégrées aux appareils de décision politico-administratifs, que les jeunes y sont le plus souvent informés et consultés sans être considérés comme des partenaires ou bénéficiaire de délégation de pouvoirs²¹. De plus, elles n'échappent pas toujours aux effets de clientélisme et de « vitrine politique » pour les municipalités.

La composition de ces conseils d'enfants ou de jeunes dépend du mode de désignation qui y est opéré et qui peut reposer sur des élections ou sur le volontariat. Les enquêtes menées sur les profils sociologiques de leurs membres font apparaître des conclusions variées en fonc-

tion des situations étudiées. Certaines soulignent leur diversité sociale tandis que d'autres font apparaître, au contraire, la relative homogénéité des participants du point de vue de leurs dispositions à s'engager dans ce type d'instance²². Becquet rappelle également que « les modes d'investissement diffèrent en fonction de l'organisation du travail du conseil, en fonction des marges de manœuvre dont les jeunes disposent et de leur manière de concevoir leur rôle²³ ». Selon qu'ils se verront comme les interlocuteurs des élus ou comme ceux des jeunes, selon qu'ils traiteront exclusivement des problématiques en lien avec leur tranche d'âge ou qu'ils travailleront des questions intéressant une population plus large, leurs vécus et leurs expériences différeront en effet largement.

Le Réseau national des Juniors Associations occupe, au sein de ce panorama des formes d'engagement des jeunes, une place originale. Comme les dispositifs portés par les pouvoirs publics, il témoigne d'une préoccupation forte quant à leur participation citoyenne dans notre société et cherche à leur proposer des espaces spécifiques dont ils seront à même

19/ www.enviedagir.fr

20/ BECQUET V., « Quelques préalables sur la participation des jeunes », *op. cit.*

21/ LONCLE P., *op. cit.*, p. 212.

22/ Cf. par exemple les travaux de Patricia Loncle et de Nathalie Rossini dont les conclusions divergent. La première souligne que les jeunes concernés par son étude européenne sont souvent les plus éduqués, les plus proches du militantisme. *A contrario*, Rossini met en évidence l'absence de reproduction sociale et l'hétérogénéité qui caractérise les conseils étudiés dans son travail en lien avec l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej). LONCLE P., *op. cit.*, p. 213; ROSSINI N., « Les jeunes engagés dans des conseils de jeunes : des acteurs à part entière ? », *in* BECQUET V. et LIMARES C. (de) (dir.), **Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentation et construction identitaire**, Injep/L'Harmattan, coll. « Débats Jeunes », Paris, 2005, p. 144.

23/ BECQUET V., « L'engagement des jeunes dans l'espace public », *op. cit.*, p. 116.

de s'emparer. La participation du groupement d'intérêt public Défi jeunes à sa fondation en 1998 est également le reflet de ce souci commun. Mais c'est par la promotion du cadre associatif, dont nous avons évoqué la popularité chez cette tranche d'âge, qu'il se propose d'agir. Il s'inscrit ainsi dans une démarche d'éducation populaire et dans les valeurs du monde associatif qu'il tente de perpétuer et de renouveler. Les développements qui suivent permettent de l'appréhender plus en profondeur.

QUESTIONS/RÉFLEXIONS



Les Juniors Associations

Mettre au jour l'impact éventuel du passage en Junior Association sur le devenir de ses anciens membres suppose au préalable une connaissance du dispositif, de sa vocation et de son mode de fonctionnement. Il sera ainsi possible d'en identifier les traces au cœur des propos recueillis et des trajectoires étudiées, et de se livrer à leur analyse. Dans un premier temps, les grands principes qui sous-tendent son projet associatif sont résumés. Vient ensuite un rapide exposé des différents acteurs du réseau et de leurs liens fonctionnels. Enfin, un détour par l'histoire du dispositif, racontée par ses fondateurs, apporte un éclairage complémentaire à ces informations plutôt factuelles.

« On peut avoir 17 ans et ne pas manquer d'expérience »

Ce slogan conclut le projet associatif du Réseau national des Juniors Associations (RNJA)²⁴. Dans un contexte de stigmatisation de la jeunesse et de vieillissement de la société, ce dernier cherche à renouveler les relations entre générations en prônant une majorité accompagnée. L'encouragement de la liberté d'expression des jeunes, la création d'un espace de citoyenneté pour les mineurs et la facilitation de leur passage vers les associations loi 1901 constituent ainsi les objectifs qu'il promet.

Le RNJA affirme tout d'abord, à travers son projet associatif, la volonté de changer de regard sur une jeunesse qui ne parvient plus aujourd'hui à trouver sa place dans le récit national. Exposée à la précarité, à de nombreuses discriminations, à une indépendance de plus en plus tardive, celle-ci est pourtant tout à fait apte à créer cette place, si les moyens lui en sont laissés. Le cadre associatif, propice à l'émancipation, à l'épanouissement individuel dans le rapport à l'autre, constitue à cet égard une opportunité, selon les associations signataires du projet²⁵. Il s'agit alors de reconnaître les démarches de ces jeunes « pas moins engagés que les baby-boomers » mais « plus pragmatiques [...], plus prudents à l'égard du discours politique ».

La mise en actes de ce discours structuré par des valeurs passe ensuite par une nouvelle conception des rapports entre jeunes et adultes et par la mise en place d'une majorité accompagnée fondée sur des obligations réciproques. La Junior Association est un espace où les jeunes sont maîtres de leurs projets et où ils évoluent entre pairs. Elle devient « à la fois pour eux un lieu d'expérience où le droit au tâtonnement est une valeur forte, et un lieu de sociabilité où une organisation souple permet de privilégier la convivialité, plutôt qu'un mimétisme avec les formes traditionnelles de représentation ». En d'autres termes, elle permet et encourage une éducation non formelle, étayée par un accompagnement de la part des différents acteurs du réseau.

Le fonctionnement du réseau

■ La Junior Association

Si la Junior Association s'adresse à tous les mineurs, les porteurs des projets créés doivent être âgés d'au moins 12 ans. De jeunes majeurs peuvent aussi en être membres, à condition d'y demeurer minoritaires. En revanche, professionnels ou élus associatifs et territoriaux ne peuvent la rejoindre ou

24/ Le projet associatif du réseau national est disponible sur son site Internet : www.juniorassociation.org

25/ Pour rappel, il s'agit de la Confédération des MJC de France, de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France, de la Ligue de l'enseignement, de Jets d'encre et de la Fédération française des MJC.

la représenter au titre de leur fonction. Par ailleurs, le groupe réuni doit compter au moins deux membres et n'est soumis à aucune limitation de taille maximale. La création d'une Junior Association débute par la constitution d'un dossier d'habilitation qui permet aux jeunes d'exposer, sous forme écrite, le projet à mettre en place et le mode d'organisation choisi pour y parvenir. Au-delà des aspects administratifs sous-jacents, cette première étape se veut aussi l'occasion d'un effort collectif formalisant les enjeux qui fonderont le groupe ainsi réuni. Le relais départemental rencontre ensuite les jeunes et leur éventuel accompagnateur. Il fournit une première appréciation sur le dossier constitué et le transmet au réseau national pour habilitation. Cette dernière est valable pour une année scolaire et renouvelable. Chaque année, les jeunes peuvent alors choisir de poursuivre leur aventure ou de l'arrêter. Depuis deux ans, les JAM (Junior Association Majeur) permettent aux Juniors Associations dont les membres sont devenus majeurs et qui souhaitent passer à l'association loi 1901 de bénéficier du soutien du réseau pendant deux années supplémentaires maximum.

■ L'accompagnateur local

Les Juniors Associations sont susceptibles de désigner une personne référente qui sera leur accompagnateur local. Il peut s'agir par exemple d'un animateur, d'un professeur, d'un élu, d'un parent ou d'un membre d'une autre association. En 2009, 87 % des Juniors Associations avaient fait ce choix²⁶. Cet accompagnateur local s'attache avant tout à valoriser les atouts et les initiatives des jeunes. Son rôle est particulièrement important quant à la réalisation du premier projet qui conditionne bien souvent l'impulsion à poursuivre l'aventure collective initiée. Il peut ainsi prendre le temps d'expliquer aux partenaires la nature du dispositif Junior Association qu'ils n'identifient pas toujours très bien. Il peut aussi permettre aux jeunes de découvrir les démarches spécifiques à mener pour concrétiser l'intention recherchée tout en valorisant l'apprentissage de savoir-faire entre pairs. Sa place est enfin fondamentale pour rassurer, dynamiser et encourager les jeunes, en particulier lorsque ces derniers ont le sentiment que leur projet n'avance pas comme ils le souhaiteraient.

■ Le relais départemental

Les relais départementaux, qui constituent les garants du dispositif au niveau local, sont des représentants des fédérations d'éducation populaire membres du réseau national. Ils étaient 146 en 2009²⁷. Le relais départemental est l'interlocuteur des jeunes, des accompagnateurs locaux et de toute personne souhaitant s'informer sur les Juniors Associations. Auprès des premiers, il a d'abord un rôle de conseil et d'accompagnement dans les démarches administratives. Il intervient au moment du dossier d'habilitation, facilite les démarches d'ouverture du compte bancaire, renseigne sur les sources de financement possibles, et organise, au besoin, des temps d'échanges et de formation qui leur sont destinés. Éventuellement, il peut établir les contacts nécessaires avec les acteurs locaux afin de favoriser la réussite des projets. Le relais départemental constitue également l'interlocuteur privilégié des accompagnateurs locaux qu'il peut guider et étayer dans leurs démarches auprès des jeunes. Enfin, il relaie diverses informations du réseau national, sur la tenue des assemblées générales ou l'organisation de manifestations.

■ Le réseau national

Le réseau national habilite les Juniors Associations après consultation des relais départementaux. Il garantit leurs activités, notamment pour ce qui concerne le compte bancaire, et en assure tous les membres. Outre ces

26/ Bilan d'activités du Réseau national des Juniors Associations, année 2009. Ils étaient moins nombreux à l'avoir fait pendant la période visée par l'étude.

27/ *Ibid.* Ils étaient 73 pendant l'année 2002-2003.

aspects administratifs et juridiques, son rôle est triple. Il met tout d'abord en place des outils de communication à destination des jeunes, tels des guides ou des modes d'emploi sur la Junior Association, et à destination des accompagnateurs locaux qu'il s'agit d'outiller. Il propose encore des fiches pratiques sur son site Internet et diffuse une *newsletter*. Par ailleurs, le réseau national organise régulièrement des temps de formations et d'échanges de pratiques, à destination des jeunes, des accompagnateurs ou des relais départementaux. Enfin, il est à l'initiative de rassemblements départementaux et régionaux permettant la mise en réseau locale de Juniors Associations et participe à d'autres événements publics et interassociatifs.

■ Quelques repères chiffrés

Le réseau national est passé de 35 Juniors Associations en 2000, à 2 332 en 2009²⁸. Il a connu pendant cette période une progression stable et régulière, ainsi qu'une implantation graduelle sur l'ensemble du territoire national. Les régions Île-de-France, Bretagne et Rhône-Alpes sont aujourd'hui celles qui en comptent le plus. Si les Juniors Associations issues de milieux ruraux étaient à l'origine majoritaires, il semble que la tendance soit aujourd'hui à un rééquilibrage au profit des zones urbaines et notamment des quartiers définis comme politique de la Ville. En 2009, le réseau national comptait 890 Juniors Associations en activité, soit 8 747 jeunes. Ces derniers étaient âgés de 16 ans en moyenne et 42 % étaient des filles. Ce profil global s'avère relativement stable d'année en année. Parmi la diversité des projets mis en place par les Juniors Associations²⁹, deux types d'activités apparaissaient dominants depuis la création du réseau : d'une part, les projets d'animation locale permettant aux jeunes de mener des actions dans leurs quartiers ou dans leur commune et, d'autre part, les activités culturelles, danse et musique en premier lieu. En 2008, les premiers concernaient 32 % des Juniors Associations en activité, et la deuxième 29 %.

Le réseau national raconté par ses fondateurs

Les différentes informations livrées jusqu'à présent offrent un instantané fidèle de ce dispositif, mais elles ne nous disent rien de l'impulsion qui a conduit à sa création, de sa généalogie à la fois institutionnelle et collective, de la façon dont il a été bâti. Le RNJA actuel est pourtant le fruit d'une histoire qui permet aujourd'hui de mieux en comprendre les enjeux et les ambitions. Le regard de ses fondateurs s'avère à cet égard tout à fait précieux, qui nous donnent à entendre l'intrication de la « petite » et de la « grande » histoire et reviennent sur les étapes d'une construction moins linéaire qu'il n'y paraît. Thomas Rogé, à l'époque président de J. Presse, Jean-Marc Roirant, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement et Philippe Salles qui dirigeait alors le groupement d'intérêt public Défi jeunes ont accepté de livrer leur point de vue. Ils représentent les trois structures qui ont, en 1998, créé les Juniors Associations.

28/ Bilan d'activités du réseau national des Juniors Associations, *op. cit.*

29/ Le RNJA propose, dans le cadre de ses bilans d'activité annuels, un classement en neuf thématiques : animation, culturel, social, sport, communication, jeux, environnement, vacances autonomes, sciences.

ENTRETIEN avec P. Salles, T. Rogé, J.-M. Roirant

Comment est venue l'idée de Junior Association, dans quel contexte a-t-elle émergée ?

P. SALLES : À l'époque, j'étais directeur général du groupement d'intérêt public (GIP) Défi jeunes. Cette structure s'était entourée d'un réseau de partenaires, entreprises, organismes publics et associations, dont la Ligue de l'enseignement. Petit à petit, on a vu arriver des projets portés par des mineurs. Défi jeunes a alors proposé ce qu'on appelait les Défis juniors. Il s'agissait de soutiens, de financements, de bourses, mais le problème restait entier sur la destination des fonds : est-ce que l'argent n'allait pas finir sur le compte des parents ? On s'est dit que Défi juniors ne suffisait pas. Je me souviens d'une réunion avec Jean-Marc Roirant, Joël Balavoine qui était à l'époque directeur de la jeunesse et moi-même, où cette idée a été lancée : pourquoi pas une association de juniors ?

T. Rogé : En 1998, j'étais directeur de J. Presse, l'association nationale des journaux d'initiative jeune. On travaillait déjà beaucoup avec la Ligue de l'enseignement à laquelle on était affilié au niveau national et qui était un partenaire important. J. Presse était une vraie association de jeunesse dirigée par des jeunes. J'en suis, par exemple, devenu président par intérim à 17 ans. C'était donc une structure qui préfigurait les types d'engagements et de responsabilité qu'on pourrait retrouver dans les Juniors Associations. Philippe Campinchi, qui était à l'époque secrétaire national à la jeunesse, nous a parlé d'une démarche initiée par le GIP Défi jeunes et par la Ligue de l'enseignement. L'objectif était de créer un dispositif qui permettrait à de jeunes mineurs de se regrouper pour monter des projets ensemble. À J. Presse, ça nous a très vite parlé puisque c'était un des problèmes principaux auquel on était confronté. On avait des journaux de collèges et de lycées qui fonctionnaient, mais qui se retrouvaient très vite face à plusieurs problèmes. Vendre le journal et qu'est-ce qu'on fait de l'argent ? Les responsabilités des uns et des autres, comment on les organise ? Comment être représentés collectivement par rapport aux enseignants et à l'administration de l'établissement scolaire ? On ne voyait donc que des avantages dans la création d'un dispositif permettant à ces jeunes animateurs de journaux de gagner une certaine autonomie.

J.-M. ROIRANT : C'est le croisement de préoccupations exprimées par le ministère de la Jeunesse et des Sports, et d'une initiative associative dans une période où l'on prend conscience qu'il n'y a pas une jeunesse mais des jeunesses et, qu'en même temps, elles expriment toutes une même et forte demande de la plupart des organisations politiques, syndicales, associatives, qui revendiquaient plus d'autonomie pour la jeunesse. Notre analyse était que, si les jeunes exprimaient un mal-être, c'est parce qu'ils n'avaient pas de lieu où dire les choses, de lieux spécifiques où s'épanouir. La loi de 1901 n'interdisait pas d'être membre d'une association, voire d'un conseil d'administration, à partir de 16 ans, mais à condition de ne pas exercer les fonctions de président ou de trésorier. C'était la pratique des préfetures. Donc, on s'est dit, là, il y a quelque chose à faire face à ce *no man's land* pour les 13-18 ans. On va les mettre en situation d'exercer des responsabilités. En toile de fond, j'avais aussi d'autres préoccupations. J'étais confronté à un mouvement d'éducation populaire vieillissant, avec une moyenne d'âge élevée dans les conseils d'administration et une absence de participation féminine. La nécessité d'un apport de sang neuf se faisait sentir. Enfin, il fallait aussi transformer nos pratiques associatives. On était surtout dans la tradition, avec les foyers d'éducation populaire, les amicales laïques, la « bonne vieille » association de quartier. On y rentrait à 17 ou 18 ans et on y restait jusqu'à sa mort. Ce que nous ont appris ces expressions de jeunesse, c'est qu'on était en plein dans le zapping militant : je viens là parce que j'ai envie de nettoyer une rivière que je trouve sale mais, une fois que j'aurai fait ça, j'aurai envie de monter un projet culturel. Et ça, on ne le permettait pas. On a compris aussi qu'il fallait permettre ces passages.

P. SALLES : Je me souviens qu'il y avait, dans nos premiers documents, un paragraphe où l'on insistait sur l'originalité du partenariat avec un GIP, une structure semi-publique et semi-privée, représentant les politiques publiques, un grand réseau associatif et une association de jeunes. On se disait que c'était un montage intéressant, intelligent et novateur.

J.-M. ROIRANT : C'était original aussi parce que, très vite, on a appelé d'autres organisations à nous rejoindre. On n'était pas dans un esprit de boutique. Il fallait qu'on accepte de voir vivre l'identité propre des Juniors Associations, et non celle de la Ligue de l'enseignement. S'engager avec d'autres dans un dispositif qui nous dépasse était une façon de répondre à cet enjeu, de ne pas imposer notre histoire et nos façons de faire aux jeunes.

Quelles ont été les étapes de la mise en place et du développement du dispositif ?

J.-M. ROIRANT : L'étape de la conception correspond à une période très militante qui a duré deux ans, avec Marie-France Luchini (la première déléguée générale) et Philippe Campinchi (alors secrétaire national de la Ligue). On sortait des textes politiques régulièrement, où l'on passait beaucoup de temps à expliquer pourquoi on faisait ça. Mais les choses manquaient quand même d'organisation. La seconde période, qui a débuté en 2000 avec l'arrivée de Thierry Crosnier, Martine Gaudin et Sylvie Tumoine, a permis de structurer le modèle. C'est aussi à ce moment que sont arrivés les centres sociaux et les maisons des jeunes et de la culture (MJC).

T. ROGÉ : Pour ma part, je n'ai vécu que la première période, jusqu'en 2000. J'ai, à ce moment, quitté J. Presse et le mandat que j'exerçais en son nom. Par la suite, Jets d'encre est venu remplacer J. Presse dans le dispositif. Il me semble que cette date a correspondu aussi à la volonté de dépasser la phase d'expérimentation menée jusqu'alors avec certaines fédérations de la Ligue très impliquées. Il y a eu une pression de la part du ministère de la Jeunesse et des Sports pour démontrer que le dispositif était capable d'atteindre une vitesse de croisière, en termes de nombre de Juniors Associations et d'implantation sur l'ensemble du territoire. La Ligue de l'enseignement a alors repris les choses en main et réfléchi aux moyens de développer quantitativement le dispositif. Alors que, pendant la première phase, l'objectif était d'abord de montrer que ça pouvait marcher dans un contexte où beaucoup de gens n'y croyaient pas.

P. SALLES : Dans la deuxième phase de structuration, on n'a pas abandonné le message politique, la volonté de faire bouger la loi et les mentalités. Mais on a passé aussi beaucoup de temps sur les banques, avec des montages juridiques complexes, sur la notion de mandataire par exemple, et puis sur les assurances, le compte bancaire, les autorisations de découvert. Beaucoup de banques étaient méfiantes, elles mettaient des grillages au cas où il se passerait quelque chose. On a commencé aussi à aborder les problématiques de formation et de réseau.

J.-M. ROIRANT : Et la sortie de Défi jeunes, et donc de l'État, marque le passage à une troisième période de développement et de croissance.

Quel regard portez-vous aujourd'hui sur le dispositif ? Est-il devenu ce que vous en attendiez ?

P. SALLES : Avec le départ de Défi jeunes, j'ai suivi de loin et je suis plutôt surpris, dans le bon sens du terme, de la continuité. Parce que les choses n'ont quand même pas été simples. L'État ne nous a pas vraiment encouragés, il y a eu quelques frictions sérieuses avec le mouvement associatif et même dans mon réseau, les craintes vis-à-vis de la Ligue de l'enseignement étaient nombreuses. C'était vraiment la volonté de quelques personnes qui, au-delà des organismes, ont imposé ce concept. On était aussi ambitieux sur cette idée de la loi, la minorité associative. Il y avait une minorité pour passer son permis, pour tout ce qu'on voulait, sauf pour ça. Je voyais que ça n'avancait pas beaucoup sur ce point et, à un moment, je me suis demandé si on avait créé un concept qui allait durer. Aujourd'hui, je me dis que c'est un beau portefeuille, pas forcément suffisant, mais c'est installé. Maintenant, il y a sûrement de grandes actions structurantes, stratégiques, à mener pour que ça prenne de l'ampleur.

J.-M. ROIRANT : Les chiffres sont l'illustration du succès parce que, même s'ils pourraient être plus importants, ils indiquent déjà une forme de pérennité, une durabilité. Mais ma plus grande fierté, c'est quand je vais dans une fédération départementale et qu'on me présente l'ancien responsable d'une Junior Association qui est là et qui se fait entendre. Ça, c'est un vrai plaisir.

T. Rogé : Même si elle est externe aujourd'hui, ma perception est, qu'au départ, créer les Juniors Associations était plus important que de créer le réseau national. L'enjeu était politique. On était à quelques années du centenaire de la loi 1901 et l'idée était de démontrer que des associations pilotées par des mineurs pouvaient marcher. Aujourd'hui, j'ai l'impression que l'objectif est devenu plus gestionnaire, avec la volonté d'un développement quantitatif. Ça n'enlève rien à l'intérêt du dispositif, mais je me demande s'il n'y a pas un loupé de ce côté-là. On peut se demander également si, d'une certaine manière, les dispositifs comme Junior Association ne contribuent pas à mettre les jeunes à l'écart de la dynamique des grands mouvements. Comme les communes qui préfèrent créer un conseil de jeunes plutôt que de travailler sur le développement du vote chez les plus de 18 ans ou sur le rajeunissement du personnel politique. Du coup, l'enjeu de permettre à ces mineurs de s'engager durablement dans des structures d'éducation populaire pour en devenir les nouveaux dirigeants est toujours renvoyé à un futur lointain. On reste dans la tradition militante qui consiste à gravir les échelons en vieillissant. Enfin, une dernière question que je me pose : est-ce qu'on ne déforme pas non plus les jeunes quand on les forme au fonctionnement associatif ? Le droit d'association en lui-même n'impose pas grand-chose en termes de structuration, de hiérarchie, de responsabilités. C'est le fait administratif qui a rajouté des contraintes comme l'obligation d'un président, d'un trésorier et d'un secrétaire. Et, pour le coup, les Juniors Associations sont dans la reproduction sur ce point. Les choses sont complexes, mais il y a quelque chose de dommage dans le fait de normer ce qui devrait être du ressort de la spontanéité. On devrait plus aider les jeunes à déconstruire ces formes d'engagement extrêmement balisées, à lutter contre le formatage.

Des effets de l'engagement sur les parcours de vie

Saisir l'engagement en Junior Association suppose de tenir compte du cadre dans lequel celui-ci est venu s'inscrire, mais aussi de la façon dont il a pris place dans les parcours de vie des participants. Tout engagement constitue, en effet, le fruit d'une rencontre entre une « offre » et une « demande », entre une proposition collective plus ou moins instituée et un individu susceptible de s'en emparer, dans un contexte social particulier. Cette dimension individuelle nous intéresse ici d'autant plus que notre questionnement porte sur l'expérience en Junior Association elle-même, et surtout sur le devenir ultérieur de ses anciens membres. Les parcours de chacun constituent donc le fil rouge de notre analyse. En ce sens, il importe de fournir les éléments de cadrage théorique qui ont présidé à l'élaboration des résultats présentés dans les parties suivantes.

Dans un premier temps, notre propos est général et traite de la notion de trajectoire d'engagement, telle qu'elle a été appréhendée par différents travaux sociologiques sur cette pratique, dans le champ associatif mais aussi politique ou syndical. Il souligne l'attention nécessaire à la globalité d'un parcours, au cheminement qui précède l'engagement, aux autres investissements simultanés, aux multiples moments biographiques susceptibles de favoriser ou de décourager une telle démarche. Dans un second temps, la réflexion concerne plus spécifiquement le devenir des acquis développés dans cette expérience et leur possibilité de transfert, de reconversion dans de nouveaux espaces et de nouveaux contextes. Ce détour théorique permet ainsi de baliser et de préciser nos interrogations quant aux parcours des anciens des Juniors Associations.

Resituer l'engagement dans une trajectoire biographique

Comprendre un engagement suppose de le saisir dans l'ensemble du parcours où il prend place, c'est-à-dire de le considérer comme un processus inscrit dans le temps. On parle à cet égard de trajectoire ou de carrière d'engagement. Cette notion permet de prendre en compte les facteurs qui ont pu prédisposer à une telle démarche, le passage à l'acte, ses différentes formes tout au long du cycle de vie (défections, déplacements d'un collectif à un autre, d'un type d'engagement à un autre) et les éventuelles variations de l'implication personnelle suscitée³⁰.

Parmi les prédispositions à l'engagement auxquelles nous nous intéressons, le rôle des héritages familiaux a été identifié de longue date par les auteurs intéressés à cette question. Celui-ci renvoie à la question des formes de socialisation, et plus particulièrement de socialisation primaire, qui contribuent à façonner une trajectoire. La socialisation primaire désigne la période de l'enfance et concerne essentiellement le contexte familial dont les effets s'avèrent très structurants. Avoir grandi auprès de proches engagés augmente, par exemple, la probabilité de s'engager à son tour. Dans le cadre de ce travail, la prise en compte de ces héritages familiaux se révèle d'autant plus essentielle que ces derniers ne renvoient pas à un passé lointain ou révolu. Pour des jeunes âgés

30/ Cf. FILLIEULE O., « Pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1-2, février-avril 2001, pp. 19-25.

aujourd'hui de 25 ans en moyenne, ils ont tout d'abord constitué l'environnement quotidien dans lequel l'engagement en Junior Association a pris place. Les parents ont pu notamment apporter une aide et un support concrets à cette démarche ou, au contraire, exprimer leur indifférence, voire leur désaccord.

Par ailleurs, l'engagement ne va pas se mettre en place, s'intensifier ou se défaire à n'importe quelle étape d'une trajectoire. Différents travaux mettent, par exemple, en évidence le rôle de certains événements ou moments biographiques, particulièrement propices à l'engagement. On peut penser à la phase de jeunesse, mais aussi aux moments de crise ou de rupture qui sont sources d'une certaine disponibilité matérielle et/ou subjective à cet égard³¹. D'autres éléments peuvent, au contraire, contribuer à la défection, comme la maternité ou les mutations professionnelles. Autrement dit, des événements biographiques, parfois sans rapport direct avec l'engagement, jouent pourtant un rôle important dans les trajectoires que nous souhaitons analyser. Là encore, leur prise en compte est ici particulièrement fondamentale dans la mesure où le public interrogé se trouve au seuil d'une nouvelle étape de vie en lien avec l'entrée dans le monde du travail, marquée par de nombreuses ruptures et transformations.

Enfin, analyser ces trajectoires suppose aussi de prendre en compte la façon dont l'engagement étudié s'articule aux autres sphères de vie d'un individu. Comme le soulignent divers ouvrages, plus ces dernières sont ajustées à l'engagement et plus celui-ci a de chances de se stabiliser³². En revanche, l'apparition de tensions, à la fois objectives et subjectives, entre la sphère d'engagement et les autres insertions sociales, conduit souvent à la défection. La contrainte du temps imparti aux activités domestiques ou professionnelles en constitue une illustration bien connue. De même, un engagement isolé dans la vie d'un individu, ou faiblement relié à ses autres sphères d'implication, aura toutes les chances d'être frappé d'instabilité. Les différents réseaux sociaux auxquels il participe, leurs proximités et leurs possibilités de recoupement, jouent sur ce point un rôle tout à fait important. L'imbrication du cercle de sociabilité amical, voire familial, et de celui de l'engagement participe par exemple à la solidification de ce dernier. Un tel angle d'approche pose également la question de l'utilité réciproque de ces réseaux sociaux et, au-delà, celle des savoirs, des savoir-faire, des façons d'être issues de ces différentes sphères.

Les paragraphes qui suivent permettent de poursuivre cette réflexion plus en détail et de mettre en évidence son intérêt pour notre travail.

Reconversions et transferts des capitaux acquis dans l'expérience d'engagement

Par définition, l'engagement en Junior Association n'a pas vocation à s'inscrire dans la longue durée. Il correspond à une période de vie dont nous cherchons justement à saisir les éventuelles répercussions ultérieures. Un moyen de saisir concrètement ces répercussions consiste à identifier les acquis de cette expérience et à comprendre comment ils sont susceptibles de s'exporter et de se reconvertir par la suite dans d'autres univers, d'autres sphères. Il existe différentes manières de nommer ces acquis qui renvoient à des savoirs, des savoir-faire, des façons d'être et des réseaux de sociabilité constitués et accumulés dans le cadre de l'engagement. Certains auteurs parlent à cet égard de « capital militant³³ ». D'autres évoquent la notion de compétence en insistant alors sur les transferts possibles dans le champ professionnel, mais en délaissant toute la dimension des réseaux sociaux tissés à cette occasion.

31/ Sur la question de l'effet d'âge, on peut se rapporter par exemple au travail de Gérard Mauger. MAUGER G., « Gauchisme, contre-culture et néo-libéralisme : pour une histoire de la génération de Mai 68 », in CHEVALLIER J. (dir.), *L'identité politique*, Presses universitaires de France, Paris, 2000, pp. 206-226.

32/ PASSY F., « Interactions sociales et imbrication des sphères de vie », in FILLIEULE O. (dir.), *Le désengagement militant*, Belin, Paris, 2005, pp. 111-130.

33/ MATONTI F., POUPEAU P., « Le capital militant, essai de définition », *Actes de la recherche en science sociale*, n° 155, décembre 2004, pp. 5-11.

Ces phénomènes de reconversion sont aujourd'hui bien identifiés. Différents travaux ont en effet montré comment ces acquis forgés dans l'expérience d'engagement étaient susceptibles d'être réinvestis, soit dans un autre espace du même champ (notamment du partisan à l'associatif, à l'instar d'anciens militants d'extrême gauche des années 1970 participant à la création de structures nouvelles telles Attac ou les mouvements de « Sans » au début des années 1990³⁴), soit dans d'autres sphères du monde social (celle du travail, à travers la professionnalisation croissante du milieu associatif par exemple). Comme on le comprend à travers ces exemples, les parcours analysés et les transferts de capitaux constatés sont indissociables du contexte social plus large, des transformations globales des modes d'engagement, de l'évolution du monde associatif et de celle du marché du travail, qui définissent, structurent, renouvellent les opportunités et les lieux d'investissement. Tout l'enjeu consiste alors, dans le cadre de ce travail, à cerner les apprentissages, les acquis développés en Junior Association, et à identifier les espaces où ils pourront être transférés avec plus ou moins d'efficacité. Comme dans les travaux cités, la sphère de l'espace public (associative et politique) et la sphère professionnelle sont au cœur de notre questionnement.

QUESTIONS/RÉFLEXIONS

34/ AGRIKOLIANSKI E., FILLIEULE O., MAYER N., *L'altermondialisme en France. La longue histoire d'une nouvelle cause*, Flammarion, Paris, 2005; PÉCHU C., « Les générations militantes à Droit au logement », *Revue française de science politique*, vol. 51, n°s 1-2, 2001, pp. 73-104.



Junior Association : un cadre de mise en forme des engagements

Comment le dispositif Junior Association a-t-il suscité et façonné les expériences des anciens participants interrogés ? De quelle manière a-t-il contribué à leur donner sens ? Dans un article évoquant une recherche menée sur Défis jeunes et Envie d'agir, Vincenzo Cicchelli souligne combien ces dispositifs, associés à des représentations, des modalités de fonctionnement, des systèmes d'évaluation, sont susceptibles d'orienter les contenus de l'engagement, et de les mettre en forme. L'auteur évoque par exemple « la production institutionnelle d'un lexique de l'engagement » largement repris à leur compte par les jeunes³⁵. La focale d'analyse se voit ainsi centrée sur le contexte institutionnel qui a structuré l'expérience en Junior Association, au-delà de la diversité des situations et des trajectoires individuelles de ceux qui sont venus s'y inscrire.

Notre propos se centre tout d'abord ici sur les préoccupations phares du dispositif et que les jeunes ont mises en avant. Il s'agit de comprendre comment ils s'en sont emparés, de quelle manière celles-ci sont venues guider leurs actions et nourrir leurs constructions identitaires. Autrement dit, l'objectif est moins d'analyser de manière exhaustive le projet politique du Réseau national des Juniors Associations (RNJA) et son opérationnalisation, que d'en repérer les traces et les effets sur le matériau recueilli. Deux thèmes centraux sont explorés : la condition de « jeune » et la question de l'autonomie. Notre analyse porte ensuite sur les logiques d'association concrètement mises en œuvre dans le cadre du dispositif. Elle s'intéresse aux modalités de constitution d'une Junior Association, au fonctionnement et aux pratiques en vigueur, aux relations entretenues en son sein et avec son entourage. L'élaboration d'une typologie permet de décrire trois logiques, fondées sur le projet, le territoire ou le groupe affinitaire. Si ces trois pôles sont toujours présents, l'un d'entre eux constitue plus précisément le déclencheur, le vecteur d'entrée dans une démarche associative. Pour finir, l'achèvement de l'expérience de Junior Association, qui marque aussi, bien souvent, la dissolution du groupe, est abordé. La fin de la période du lycée et l'entrée dans une nouvelle période de vie étudiante ou professionnelle en sont indissociables et nous rappellent encore une fois combien cette expérience est spécifique d'une classe d'âge et d'une condition sociale particulière. Cette dernière caractéristique du dispositif Junior Association n'est pas, elle non plus, sans effet sur les engagements qui y prennent place.

Des repères normatifs pour l'engagement

Le dispositif Junior Association constitue le cadre dans lequel l'expérience des jeunes interrogés a pris place. Il a participé à structurer les raisons de s'engager et les justifications données aux actions et aux projets. Deux aspects sont ainsi apparus prégnants dans les discours recueillis : la condition de jeune et la question de l'autonomie. La première constitue la raison d'être du réseau national qui se donne pour vocation de « faire avancer la cause des jeunes, c'est-à-dire de faire comprendre ce qu'ils sont, ce qu'ils souhaitent et ce qu'ils sont capables de réaliser dans des projets les plus divers³⁶ ». Pour rappel, très concrètement, une Junior Association doit être composée majoritairement de mineurs, les majeurs n'y sont admis qu'à titre exceptionnel et

35/ CICCHELLI V., *op. cit.*

36/ Intervention de Martine Gaudin, présidente du RNJA, reproduite dans le procès-verbal de l'assemblée générale des Juniors Associations du 11 avril 2004.

ne doivent pas y occuper de responsabilités importantes. Il s'agit donc d'un aspect tout à fait fondateur du dispositif. De même, les enjeux d'autonomie, de projet et de responsabilité y apparaissent centraux. Le mode de fonctionnement par projets reconduits d'une année sur l'autre, la volonté de promouvoir des collectifs affranchis de la tutelle adulte en témoignent. Divers échanges avec des accompagnateurs ou relais départementaux, qui ont insisté sur l'importance de la prise de charge par les jeunes eux-mêmes des projets construits et sur leur responsabilisation, corroborent cette observation. Comme le rappelle d'ailleurs Cicchelli, l'autonomie est plus largement le maître mot des politiques publiques en direction de la jeunesse depuis quelques années³⁷. Il s'agit donc de comprendre comment les jeunes interrogés se sont saisis de ces deux dimensions essentielles du dispositif et dont ils font largement état.

■ Entre jeunes, pour les jeunes, en tant que jeunes

La Junior Association, c'est la condition de son existence, se compose de mineurs. Le statut commun de « jeunes » en est ainsi considéré comme le ciment par les anciens interrogés même si d'autres proximités, géographiques et sociologiques, sont également bien présentes. Dans une première étude réalisée sur les Juniors Associations, Dan Ferrand-Bechmann soulignait également leur faible diversité sociale. Elle rattachait cette observation à leurs territoires d'implantation : « Le seul fait d'habiter, pour la plupart d'entre eux, dans des quartiers homogènes socialement ne favorise pas le mélange³⁸. » La Junior Association est d'abord un lieu où l'on partage les mêmes préoccupations et les mêmes centres d'intérêt, où l'on se comprend et où l'on peut agir ensemble en raison de cette caractéristique commune. Les jeunes interrogés mettent d'ailleurs massivement en avant l'importance du collectif et des formes de sociabilités qui y prennent place lorsqu'ils citent des valeurs qui leur semblent caractériser cette expérience :

« Si tu devais donner trois valeurs pour définir ta Junior Association, ce serait ? ³⁹ »							
Amitié	Respect	Solidarité	Partage	Convivialité	Ouverture	Divertissement	Total
20	9	9	20	13	11	6	88
22,73 %	10,23 %	10,23 %	22,73 %	14,77 %	12,5 %	6,82 %	100 %

37/ CICHELLI V., « Liens entre générations et médiation. Ou de quelques paradoxes dans l'analyse de l'autonomie des jeunes », 3^{es} rencontres Jeunes et Société en Europe et autour de la Méditerranée, Marseille, 24, 25 et 26 octobre 2007, http://jeunes-et-societés.cereq.fr/RJS3/textes_PDF/A2-Cicchelli.pdf

38/ FERRAND-BECHMANN D., « La pratique associative des mineurs : l'exemple du Réseau national des Juniors Associations », in BECQUET V. et LINARES C. (de) (dir.), *op. cit.*, L'Harmattan, Paris, 2005, p. 182.

39/ Le taux de non-réponses important pour cette question tient au fait que les jeunes interrogés n'ont pas toujours été en mesure de citer spontanément des valeurs pour décrire leur expérience. Dans le cadre circonscrit du questionnaire, le caractère abstrait de l'énoncé a pu contribuer à une forme d'inhibition. Les illustrations développées en entretiens ont permis de contourner cet obstacle et de formaliser plus aisément un discours en termes de valeurs. À travers les aléas de ce recueil de données, l'on comprend aussi que celles-ci avaient très bien pu être mises en actes sans jamais avoir fait l'objet d'une élaboration verbale, d'un récit construit.

L'amitié, le partage et la convivialité, qui arrivent en premières positions, témoignent clairement de cette préoccupation. Le thème de la solidarité qui concerne surtout, selon les récits recueillis, les relations nouées au sein du groupe, peut également y être associé. La Junior Association est d'abord « une bande de copains », « un groupe d'amis », « des potes qui se serrent les coudes », etc. Cette description en termes de valeurs est, bien entendu, largement idéalisée et les entretiens font apparaître parfois un vécu beaucoup moins idyllique et pacifié, ponctué de conflits et de divisions. Ces valeurs n'en demeurent pas moins centrales et structurent la représentation que les anciens des Juniors Associations se font de leur expérience où le groupe composé de pairs tient une large place. Ce trait saillant du dispositif fait ainsi l'objet d'une appropriation massive de la part des anciens interrogés. Cet « entre jeunes » est revendiqué en tant que tel. Les noms choisis par les Juniors Associations, acte d'institution du groupe par excellence, en attestent souvent. Soit qu'ils l'énoncent clairement, à l'instar de « 100 % ados », « Entr'enfants », « Ado, c'est mieux », « L'ambassade des jeunes », ou encore « Les copains d'abord ». Soit qu'ils reflètent, à travers le vocabulaire utilisé teinté d'anglicisme ou la transcription écrite sur le mode des SMS, des signes

de reconnaissance d'une « culture jeune » : « les K-méléons », « Kestufe », « Teknik », « School B-Boss », « Street contact » en constituent alors des exemples parmi d'autres.

Cet « entre jeunes » se double fréquemment d'un « pour les jeunes » qui justifie l'existence de la Junior Association et alimente les différents projets menés. Dans les zones rurales, par exemple, l'envie associative peut partir du constat d'une absence de structures et d'activités en direction de la jeunesse. L'objectif recherché est d'abord de trouver des lieux où se réunir, d'organiser des animations, de proposer des temps de loisirs pour parer à l'ennui : « Comme il n'y avait rien pour les jeunes, on s'est dit qu'il fallait qu'on fasse quelque chose, pour arrêter de s'embêter. C'est comme ça que ça a commencé. » Dans d'autres cas, la Junior Association se constitue autour d'une activité qui n'est pas présente dans l'offre existante en direction du public jeune et que certains souhaitent réaliser : « Nous, on voulait faire une association sur les jeux de rôles, en fait, réunir des gens qui aiment les jeux de rôle parce qu'on aimait bien en faire. Comme c'était pas très connu, on voulait le faire partager à d'autres jeunes autour de nous. » Si la Junior Association vient parfois combler un manque d'offre ressenti, elle n'est pas pour autant perçue comme un pis-aller. Aux yeux des anciens interrogés, agir pour des jeunes – à commencer par eux-mêmes – constitue la garantie de concrétiser un projet qui colle à leurs propres envies, à leurs propres besoins et à ceux de leurs pairs. Ils privilégient donc souvent des projets en direction des jeunes, dans leur entourage proche et parfois à l'autre bout du monde. Beaucoup d'associations de solidarité sont par exemple structurées autour de causes telles que les enfants des rues, les problèmes d'accès à la scolarité en Afrique, etc.

Très souvent, les deux dimensions « entre jeunes », « pour des jeunes » se retrouvent mêlées dans la démarche de constitution d'une Junior Association. Vient alors s'y ajouter une troisième, le « en tant que jeune », comme en atteste l'extrait d'entretien ci-dessous :

« On s'était rendu compte que, sur le village, il n'y avait pas grand-chose à faire. Donc, on a voulu créer des soirées. Donc, une fois par an, avec l'autorisation du comité des fêtes, on créait une soirée des jeunes aux alentours, notre village et sa région. C'était un petit truc de collégiens au début. Donc, au départ, c'était l'après-midi. Et les années suivantes, on a réussi à pousser un peu plus loin dans la soirée. Et on s'est rendu compte que ça avait beaucoup de succès, que ça plaisait aux jeunes. Mais plus il y avait du monde et plus le comité des fêtes et les adultes du village paniquaient. Ils commençaient vraiment à nous mettre la pression en nous disant : mais vous rendez compte, il va y avoir des casseurs, etc. Des choses qui n'avaient pas lieu d'être parce que, nous, c'était juste une soirée de collégiens qui fonctionnait bien. Et donc, la dernière année, ça a vraiment été dur pour nous. Le comité des fêtes nous mettait vraiment trop la pression. Ils voulaient qu'il n'y ait absolument aucune erreur mais ils ne nous aidaient pas pour autant. Donc, on s'est dit qu'il fallait qu'on monte notre propre association [...]. On s'est renseigné et on a monté la Junior Association. C'était pas tellement apprécié, une association de jeunes dans le village. Ils étaient assez réticents, mais on s'est battu pour avoir notre place dans le village en tant qu'assos'. Parce qu'il n'y avait pas de raison, on voulait montrer que même les jeunes pouvaient faire quelque chose. On voulait aussi changer cette image trop négative, les jeunes c'est pas que des gens qui se droguent et qui foutent le bazar » (Annabelle, 22 ans, présidente de sa Junior Association animation de 15 à 18 ans).

Plusieurs anciens des Juniors Associations témoignent ainsi de formes de stigmatisation dont ils ont eu le sentiment de faire l'objet et inscrivent aussi leur démarche associative en réaction à cette impression. Parmi les motivations énoncées, on retrouve alors fréquemment l'envie de « donner une autre image des jeunes », de « montrer que les jeunes sont capables », de « faire entendre la voix des jeunes ». Elles peuvent devenir revendications et prendre un tour véritablement politique lorsque est affichée clairement la volonté de lutter contre des formes de domination dont les jeunes sont victimes, en tant que groupe social. Citons pour exemple la Junior Association On n'est pas tous des délinquants dont l'objectif était de réaliser un court-

métrage de sensibilisation à ces questions. Mais le plus souvent, une telle montée en généralité n'est pas énoncée et le contexte pertinent reste d'abord celui de l'environnement proche et quotidien : le quartier, le village, etc.

■ Une autonomie valorisée et revendiquée

La question de l'autonomie apparaît également omniprésente dans les récits qui ont trait à l'expérience en Junior Association, reflétant une préoccupation essentielle du dispositif dans lequel elle est inscrite. À certains égards, celle-ci est associée à un processus de construction identitaire des plus personnels. Dans le même temps, elle est aussi collective lorsqu'elle signifie la préservation d'un « entre soi » très investi par les membres de la Junior Association.

D'autonomie, il est tout d'abord question sur le versant de la trajectoire individuelle des jeunes interrogés. À leurs yeux, la Junior Association correspond à un espace où vont prendre place des expériences associées à des prises de conscience de ses propres capacités et possibilités, et au développement de ces dernières. Cette facette de l'autonomie renvoie donc à une forme de révélation qu'illustrent des citations telles que : « Moi, je n'aurais jamais cru que j'étais capable de faire tout ça avant la Junior Association », « Ça permet de se prouver des trucs à soi-même, et aux autres aussi ». Mais dans le même temps, elle renvoie à tout un apprentissage : « Petit à petit, tu gagnes en maturité » ou bien encore « Ça m'a appris à être plus indépendant ». Ce processus d'autonomisation personnelle, à la fois déjà présent et encore à construire, tient à différentes opportunités contenues dans la Junior Association.

Même si certains jeunes sont familiers avec le milieu associatif, par héritage familial ou parce qu'ils y ont pratiqué des activités de loisirs, la Junior Association est toujours présentée sous l'angle de la nouveauté. Elle est ainsi décrite comme un espace d'inventions et de possibilités multiples, où des expériences variées sont réalisables. Elle est l'espace des premières fois : premières prises de parole en public, première gestion d'un compte en banque, premiers projets formalisés, premières réunions, premières responsabilités, etc. Un certain enthousiasme accompagne alors les descriptions, relié à un sentiment de liberté et d'indépendance. En la matière, de petits gestes ou des démarches limitées, initiateurs de prises de conscience, peuvent apparaître rétrospectivement très significatifs aux yeux des anciens :

« Par exemple, vendre des gâteaux sur le marché ou faire des démarches pour récolter de l'argent... Ça a l'air de petites choses, mais ça permet de trouver des moyens financiers pour ton projet. Et à la fin, tu es super fier parce que tu as payé ton propre voyage. Par rapport à l'impression de devoir tout à quelqu'un d'autre ou quoi que ce soit, c'est super important. De se rendre compte tout d'un coup que tu peux arriver à trouver des solutions par toi-même, que tu peux te débrouiller sans toujours avoir à demander, à dépendre des autres. Ça fait du bien, tu deviens plus indépendant » (Karim, 26 ans, membre d'une Junior Association d'échanges culturels de 16 à 19 ans).

La question de la responsabilisation est sans doute l'aspect le plus largement décrit quant à ce moment d'apprentissage. Le profil des jeunes interrogés, majoritairement présidents, trésoriers ou secrétaires de leur Junior Association n'y est certainement pas étranger. Le mode de fonctionnement par projet implique en effet de devoir rendre des comptes : à soi-même, à ses pairs mais aussi aux différents acteurs extérieurs qui y sont impliqués. Ces derniers peuvent être variés, comprenant la mairie pourvoyeuse d'un local à maintenir en l'état, les habitants du village venus assister à une représentation, des institutions délivrant des financements, d'autres associations avec qui des partenariats sont mis en place, etc. Les réussites et les échecs constituent dans ce cadre autant d'occasions de s'affronter à cette

nouvelle nécessité de « prendre ses responsabilités », comme en témoigne l'extrait d'entretien ci-dessous :

« Psychologiquement, ça m'a fait mûrir, c'est clair. Parce que des fois, il y a des galères, et il faut gérer. Il faut prendre une décision, si c'est la bonne tant mieux, sinon ça sera pour la prochaine fois. Par exemple, on devait projeter un film le samedi soir, je me rappelle c'était *Les Choristes*, on n'avait jamais eu autant de monde, il y avait au moins 200 personnes dans la salle. Et au final, la bobine nous a plantés et c'est moi qui ai dû aller expliquer aux gens. J'avais les nerfs, j'en ai pleuré, le fait qu'il y ait autant de monde et qu'on se soit planté. Hé bah, c'est comme ça, j'ai assumé, j'ai pris mes responsabilités » (Alison, 22 ans, présidente d'un cinéclub de 15 à 18 ans).

L'enjeu central de l'autonomie apparaît également essentiel, non plus du côté des constructions identitaires individuelles mais du côté des relations que la Junior Association entretient avec son environnement. Il s'agit, selon les anciens interrogés, de la condition *sine qua non* de son bon fonctionnement et à laquelle ils sont très attachés :

« En plus, on était dans un thème, le journalisme ou l'indépendance... Ça aurait pu jouer en termes de choix rédactionnels parce qu'on aurait pu nous imposer... Nous, on ne voulait pas, on voulait être complètement libre. On ne voulait pas que quelqu'un vienne s'immiscer, une MJC ou quelqu'un d'autre, c'est pour ça qu'on avait fait la Junior Association. [...] On avait même réfléchi à avoir de la publicité dans le journal, mais ça pouvait créer un problème déontologique. Moi, j'étais ouvert pour avoir des sponsors, mais la présidente ne voulait pas, simplement pour dire : on est indépendant, un point c'est tout. En fait, je pense qu'à notre échelle, c'était pas un problème mais bon... Tout ça pour dire qu'on voulait vraiment être autonome, pouvoir faire ce qu'on voulait. Ça fait peut-être prétentieux de dire ça, mais on était suffisamment mature pour se débrouiller et c'est pour ça que le projet a marché » (Paul, 22 ans, trésorier d'un journal destiné à faire entendre la voix des jeunes de 15 à 17 ans).

Ces préoccupations autonomistes visent à protéger l'« entre jeunes » très investi de potentielles tentatives d'immixtion extérieures. Elles sont également d'autant plus susceptibles d'être évoquées qu'elles renvoient, dans certains récits, à des risques bien réels d'intrusion et d'instrumentalisation par différentes institutions ou partenaires extérieurs, en particulier au niveau local. À ce sujet, les relations engagées avec l'équipe municipale s'avèrent souvent décisives, en particulier dans les petites communes où celle-ci constitue l'interlocuteur privilégié sinon le seul pour la Junior Association. C'est en tout cas à ce niveau que des tensions semblent le plus souvent se faire jour.

Des logiques diverses : le projet, le territoire, le groupe

Les données recueillies nous permettent de brosser un premier portrait schématique de la Junior Association. Celle-ci est tout d'abord associée aux années de lycée : les trois quarts des jeunes l'ont intégrée entre 14 et 16 ans et la moitié d'entre eux l'a quittée à l'âge de la majorité. Certains ont fait défection un peu avant, mais ils sont en revanche plus rares à avoir prolongé leur participation au-delà de 18 ans. Dans un quart des situations, la Junior Association regroupe entre un et six membres et, le plus souvent, entre sept et quinze membres. En revanche les collectifs plus larges se raréfient au sein de l'échantillon. Si l'on perçoit le rôle central du groupe, celui-ci évolue de façon totalement isolée. Un quart des jeunes dit ne pas avoir bénéficié d'un accompagnateur et, pour les autres, il s'agit la plupart du temps d'un animateur ou d'un éducateur. Celui-ci a eu un rôle non négligeable puisque, dans plus de la moitié des cas alors, les anciens des Juniors Associations estiment qu'ils y ont eu recours régulièrement pour le suivi de leurs projets. La place des institutions et des structures d'encadrement de jeunesse est également perceptible à travers les lieux de réunion utilisés par les Juniors Associations : plus de la moitié des jeunes disent en effet avoir eu accès à un local mis à disposition par la mairie, à une salle de la maison des jeunes et de la culture (MJC) ou de la maison de quartier, tandis que les autres se réunissaient plutôt chez l'un de leurs membres.

Cette première esquisse pointe les éléments essentiels à prendre en compte : la Junior Association intéresse une classe d'âge bien particulière, celle des lycéens. Elle concerne plutôt de petits collectifs et enfin, elle entretient souvent des rapports suivis avec divers institutions et acteurs susceptibles de contribuer à son fonctionnement et qu'il s'agit de mieux cerner. Sur la base de ce constat, une typologie a été constituée afin de décrire les façons de se saisir du dispositif proposé, de « faire association » telles qu'elles sont apparues dans les entretiens. Celle-ci repose sur les critères suivants :

– Les profils sociologiques des jeunes

Ce premier critère concerne la composition de la Junior Association, la présence de prédispositions à l'engagement dans les trajectoires des jeunes. Il tient aussi compte d'autres éléments comme la répartition selon le genre.

– Les interactions entre les jeunes, le mode d'organisation au sein de la Junior Association

Ce deuxième critère concerne la façon dont la Junior Association fonctionne en interne, la distribution des rôles, les modalités de prise de décision. Y est particulièrement observée la répartition des pouvoirs.

– La taille du groupe et son ouverture vers l'extérieur

Ce troisième critère tient à la façon dont les jeunes de la Junior Association se comportent avec d'autres jeunes et notamment à la présence ou à l'absence de velléités de recrutement, de manifestations de prosélytisme, et finalement aux critères d'accueil des nouvelles recrues.

– Les relations avec les adultes

Ce quatrième critère concerne le mode de relation que la Junior Association établit avec les différents partenaires « adultes » qu'elle est amenée à rencontrer.

– La durée de vie de la Junior Association

Ce dernier critère s'intéresse à la longévité de la Junior Association qui nous renseigne à la fois sur les relations existant entre ses membres, sur le rôle de structures extérieures susceptibles de jouer un rôle de relais, sur le degré d'institutionnalisation dont elle témoigne.

Cette typologie a permis d'identifier trois logiques d'association différentes : dans le premier cas, la Junior Association est fondée sur un projet précis qui est en lien avec le profil des jeunes susceptibles de s'y engager, structure les relations en son sein et vis-à-vis de l'extérieur, délimite sa durée de vie. Nous l'avons appelée la Junior Association « projet ». Dans le deuxième cas, c'est un territoire qui est au fondement de la Junior Association. Le quartier ou le village est alors ce qui rassemble les jeunes d'une même localité, donne naissance au groupe et aux projets susceptibles d'y prendre forme. Sa dimension localement située en fait un interlocuteur des institutions présentes, mairies ou structures d'accueil jeunesse, et cette place influe largement sur son mode de fonctionnement. Elle sera ici nommée Junior Association « intégrative ». Dans le troisième cas, la logique de fonctionnement de la Junior Association tient avant tout à un groupe affinitaire déjà solidement constitué et désireux d'être reconnu en tant que tel. Les projets sont définis comme des supports aux activités réalisées en commun et les interactions avec l'extérieur du groupe sont subordonnées à la dynamique mise en place. Il s'agira alors de la Junior Association « clan ».

40/ Notons que l'objet de la Junior Association, le type de projet qu'elle souhaite réaliser ne constitue pas un critère de construction de cette typologie. Celui-ci apparaît en effet moins important que sa dynamique d'association définie à partir des caractéristiques citées.

Ces composantes, le projet, le territoire, la sociabilité, sont présentes dans chaque Junior Association et en constituent toutes, la plupart du temps, des dimensions importantes. Néanmoins, l'un de ces pôles apparaît toujours, selon l'analyse menée, plus structurant quant aux dynamiques repérables⁴⁰.

Chacune sera illustrée à l'aide d'un exemple précis tiré des entretiens. Ainsi la description de la Junior Association projet s'appuiera particulièrement sur l'histoire d'un journal local destiné à faire entendre la voix des jeunes. Celle de la Junior Association intégrative se basera sur l'expérience d'un groupe qui pratique les arts du cirque. La description de la Junior Association clan reposera pour finir sur la situation d'une structure composée de jeunes filles et centrée sur la promotion des cultures antillaises et africaines. Ces trois fils conducteurs se verront parfois enrichis d'autres exemples permettant de nourrir l'analyse proposée.

■ La Junior Association projet: une logique d'entrepreneuriat

La Junior Association projet se compose souvent, au moins pour ce qui concerne son noyau fondateur, d'héritiers de l'associatif. Il s'agit de jeunes dont les parents sont eux-mêmes investis dans ce milieu ou qui ont des responsabilités politiques locales. On y retrouve par exemple plusieurs enfants d'élus municipaux, de membres actifs d'associations, d'animateurs de structures locales à destination de la jeunesse. Ce type de démarche leur est ainsi familier et les parents ont pu jouer un rôle de soutien non négligeable dans la Junior Association, par exemple lorsqu'il s'est agi d'apprendre à faire les comptes. Le plus souvent, un petit groupe d'amis conçoit un projet précis et cherche un support institutionnel ou une structure qui leur permettra de le mener à bien. Parce qu'ils pratiquent déjà des activités culturelles ou sportives, ils connaissent les différentes offres et institutions de leur localité à même de les orienter et de leur apporter des réponses. Ainsi, Paul indique-t-il: « Je connaissais déjà le responsable de la MJC parce que c'est là que j'allais faire du théâtre. Il était sympa donc c'est à lui qu'on en a parlé quand on a cherché et il nous a renvoyés sur le relais départemental qui nous a donné les informations dont on avait besoin. » D'autres jeunes ont eu à faire des démarches plus actives, prenant par exemple contact avec la mairie ou démarchant les structures locales destinées à la jeunesse, telles par exemple que le point info jeunesse (PIJ). Autrement dit, la formation du groupe ainsi que le projet à développer sont antérieurs à la prise de contact avec les représentants des Juniors Associations.

Les relations entre les jeunes se structurent autour du projet, elles sont amicales mais aussi subordonnées à l'objectif de la Junior Association, comme l'indique l'extrait d'entretien ci-dessous:

« On était huit, on était une bande de copains. C'était un des ciments du projet, outre qu'on était tous intéressés par le côté littéraire de la chose. On avait tous le même âge, à un an près. La présidente, c'était ma meilleure amie, on se connaissait depuis le collège. Les autres aussi, on se connaissait depuis le collège. Avant de commencer, on n'était pas tous copains par contre. Sylvain, par exemple, je ne l'appréciais pas du tout. C'est grâce au journal que je l'ai connu. Et depuis, on ne parle plus beaucoup, on ne se voit plus. C'est vraiment grâce au journal qu'on avait des liens ensemble. Les autres, on ne se voit plus beaucoup non plus mais c'est vraiment par la force des choses. Il y en a que j'ai mieux connu grâce au journal. L'amitié, c'était quand même une base de ce projet au départ, comme j' imagine dans beaucoup de projets. Dans un projet avec d'autres personnes, il faut un minimum bien s'entendre, une même façon de penser, pour avancer. Le mot qui me vient c'est dynamique. On était assez dynamique, on était sur la même longueur d'onde, ça nous permettait d'avancer dans le même sens [...]. Mais le fait qu'il y ait des relations d'amitié, je ne pense pas que ça ait influé beaucoup sur le travail, parce qu'à un moment, je m'étais embrouillé avec un gars... Disons que les réunions étaient animées. Ça pouvait même partir dans tous les sens, ça parlait super fort, ça gueulait. Mais c'est pas ça qui nous démotivait, ça ne nous empêchait pas d'avancer » (Paul, 22 ans, trésorier d'une Junior Association qui a créé un petit journal destiné à faire entendre la voix des jeunes de 15 à 17 ans).

Dans ce type de Junior Association, l'organisation et la répartition des tâches sont relativement formalisées, de manière à répondre aux impératifs du projet, aux échéances fixées. Ces dernières peuvent être décidées par la Junior Association elle-même. Le journal cité était un mensuel, ce qui impliquait d'ailleurs un rythme de travail relativement élevé. Ces impératifs peuvent être

renforcés lorsque les projets ont reçu des subventions qui imposent une date de réalisation. Citons pour exemple une Junior Association basée sur la fabrication d'un cédérom culturel destiné à mieux faire connaître les ressources de leur commune en la matière. Les aides perçues avaient pour contrepartie une date limite d'exécution qui a fait passer plusieurs nuits blanches aux membres de la Junior Association. Pour la bonne marche du projet, chacun tient ainsi un rôle précis qui n'exclut pas une certaine polyvalence, mais impose une implication toujours renouvelée de l'ensemble des membres comme en atteste encore une fois Paul :

« Le journal faisait sept pages, il y avait deux à trois pages d'actualité. Actualité générale, actualité du monde, actualité française. Il devait y avoir aussi une page sur la vie locale. En page centrale, il y avait deux pages de zoom sur une association. Sur la ville, il devait y avoir une centaine d'associations, donc, à chaque fois, on prenait une association et on faisait sa promotion. Et pour écrire les articles, on se mettait à deux. Ça aussi, ça avait un côté folklorique, parce qu'écrire à deux, c'est pas facile. [...] Il y avait aussi une page culturelle, une page cinéma et une page sport. Et un agenda des manifestations locales. Donc, moi, je m'occupais de la rubrique actu et du sport. Pour les associations, on tournait régulièrement. Je m'occupais aussi de la mise en page et on était deux pour l'impression. Et je gérais aussi ce qui était budget en tant que trésorier. »

Pour ce type de Junior Association, les groupes sont de taille réduite, de trois à huit personnes selon les entretiens recueillis. Chacun y a donc une fonction définie et ceux qui font défection sont remplacés par un jeune susceptible d'occuper le même poste. Nul besoin par conséquent de faire du prosélytisme puisque la taille de la Junior Association ne constitue pas un enjeu, elle pourrait même faire obstacle à la bonne marche du projet. L'accueil d'un nouveau membre repose sur des affinités personnelles, mais il se justifie aussi par la motivation dont celui-ci fait preuve et, dans une certaine mesure, par les compétences qu'il pourra apporter au collectif : « La secrétaire, elle a changé entre-temps. Parce qu'elle n'était pas plus intéressée que ça par le journalisme et par le projet. C'était plus une amie de la présidente, elle avait essayé, mais, finalement, elle n'était pas plus intéressée que ça. Elle a été remplacée par quelqu'un d'autre. » Ce mode de fonctionnement n'exclut pas une forme de *leadership*. On y retrouve souvent un ou deux éléments particulièrement motivés et qui jouent un rôle moteur. Néanmoins, dans la mesure où chacun est nécessaire à la bonne marche du projet, toutes les voix sont prises en compte lorsqu'une décision est à prendre.

Selon les entretiens recueillis, il peut s'agir de groupes mixtes ou comprenant exclusivement l'un des deux sexes, les garçons en l'occurrence. La nature du projet défendu est ici marquante : certains, par exemple ceux qui se structurent autour du multimédia ou du sport, sont plutôt masculins tandis que la communication ou la solidarité trouvent plus aisément à s'inscrire dans des Juniors Associations où les deux sexes sont présents. La répartition traditionnelle et socialement construite des centres d'intérêt selon le genre est donc ici bien visible.

Dans ce type de Junior Association, les relations avec le monde des adultes sont nombreuses et envisagées dans une logique de partenariat, de contrat. Ce qui n'empêche pas des formes d'aides ou de coups de pouce :

« On était très autonome, c'est vraiment nous qui gérons le truc. Les relations avec le monde adulte, entre guillemets, au départ, il y a eu les gens de la mairie et du centre culturel pour savoir comment on pouvait faire pour monter ce projet ; mais après, c'était une relation plus professionnelle. C'est-à-dire qu'on allait voir les commerçants pour la distribution, on allait à la mairie pour imprimer, on rencontrait les gens pour leur poser des questions et écrire nos articles. Mais pour la gestion du projet, on était vraiment autonome [...]. Il y avait le côté professionnel qui rentrait en ligne de compte. On se prenait vraiment au jeu, on essayait vraiment de faire un truc, comme un vrai journal. Pour la distribution, on passait par des commerces locaux. On avait des conventions de partenariat avec les commerçants. Enfin, des trucs bidons, juste pour dire combien on leur en laissait. Quand ils nous rendaient les exemplaires invendus, ils nous filaient... Les commerçants jouaient aussi le jeu avec nous. Comme c'était imprimé, les clients pensaient parfois que

c'était gratuit. Donc, c'est arrivé trois ou quatre fois que certains les prennent gratuitement et les commerçants, même quand il y en avait qui avaient été donnés, ils nous donnaient le compte exact. Ils jouaient vraiment le jeu avec nous » (Paul, 22 ans, trésorier d'une Junior Association qui a créé un petit journal destiné à faire entendre la voix des jeunes de 15 à 17 ans).

La Junior Association projet n'a pas une durée de vie très longue, un à deux ans dans les entretiens que nous avons pu recueillir. Elle concerne tout d'abord des jeunes d'au moins une quinzaine d'années, qui ne sont donc plus si loin de leur majorité. Surtout, elle requiert un investissement en termes de temps et d'énergie relativement important qui peut s'avérer gênant pendant les années de lycée, mais qui apparaît souvent incompatible avec des études supérieures. Enfin, cette Junior Association est fréquemment conçue comme une forme de galop d'essai, de « test » pour ses membres qui chercheront alors à prolonger l'expérience dans un cadre moins amateur, et notamment dans le champ professionnel, lorsque celle-ci s'avère concluante.

■ La Junior Association intégrative : une logique d'inscription dans un maillage institutionnel local

Ce type de Juniors Associations rassemble des jeunes aux profils hétérogènes qui ont cependant un point commun : ils habitent un même lieu, une même commune. Il s'agit alors fréquemment de milieux ruraux, largement dépourvus de structures adaptées à leur âge. Avec l'aide d'un parent, d'un élu municipal, ils se saisissent du dispositif Junior Association pour mettre en place des activités, bénéficier d'un lieu où se retrouver et pallier le manque d'infrastructures ressenties : « La Junior Association, elle est née parce qu'on s'ennuyait, qu'on n'en avait marre de se retrouver à l'abribus pour glander, pour attendre je ne sais pas quoi, on s'y est mis tous ensemble avec les jeunes du village. Parce qu'ici, il n'y avait rien pour les jeunes. » Dans les milieux urbains ou périurbains, les structures locales à destination de la jeunesse peuvent jouer ce rôle de relais. C'est pourquoi on y retrouve un nombre relativement important de jeunes dont l'un des membres de la famille travaille dans ce type de structure : une sœur animatrice à la maison de quartier, une mère comptable à la MJC, etc. Le plus souvent, un animateur ou un éducateur profite d'une envie manifestée par un groupe de jeunes pour leur proposer de se saisir du dispositif Junior Association comme en témoigne Sébastien, 21 ans, ancien président d'un groupe pratiquant les arts du cirque de 15 à 18 ans :

« En fait, il y avait déjà une petite troupe de jongleurs ici, à la maison de quartier. Des jongleurs et des équilibristes. Il y avait un animateur qui suivait un peu tout ça, qui pratiquait avec les jeunes et qui les suivait. Et, à un moment donné, on s'est retrouvé devant le problème de l'argent. Pour faire des prestations, parce qu'on voulait faire des prestations. On voulait se faire payer pour pouvoir racheter du matériel, renouveler notre matériel et en racheter du nouveau. On s'est trouvé confronté au problème de l'argent, mais les mairies ne donnent pas d'argent directement. Donc, une animatrice nous a dit que ça existait, les Juniors Associations. Elle nous a apporté les papiers, on a commencé à former un petit groupe qui voulait monter l'asso' et après, c'est parti. Ça s'est fait assez vite. Le groupe, c'était des copains, des jeunes d'ici qui fréquentaient la maison de quartier. En fait, on était tout un noyau qui venait d'arriver il n'y a pas longtemps, une petite dizaine de nouveaux. »

Dans le même temps, c'est aussi dans ce type de Junior Association fondée sur un lieu de résidence, un quartier ou un village, que se sont investis les jeunes aux origines les plus modestes et qui, sans l'intermédiaire de ce dispositif, n'auraient peut-être jamais bénéficié d'une expérience dans le champ associatif. Ces groupes sont aussi souvent mixtes, comprenant filles et garçons qui résident sur un même territoire. Le collectif se solidifie donc au moment de la création de la Junior Association qui est aussi l'occasion de formaliser avec précision le projet autour duquel elle se structurera. Les jeunes ne se connaissent pas toujours très bien à

cette étape et ils apprendront à fonctionner ensemble pendant cette expérience. L'adulte référent occupe généralement une place importante dans le groupe : il est en retrait mais soutenant, il ne participe que de loin aux activités, mais il veille à leur bonne marche. Il est donc beaucoup plus présent que pour les Juniors Associations projet. Beaucoup d'entretiens en témoignent, à l'instar de celui de Marie, 21 ans, ancienne présidente de sa Junior Association d'échanges culturels de 16 à 18 ans :

« En fait, Monique à la fois elle était cool et à la fois elle savait mettre les limites où il fallait [...]. Elle est comme ça Monique, elle a un cœur énorme. Chaque fois qu'on revient chez nous aujourd'hui, pour les vacances ou pour voir nos parents, on passe lui dire bonjour à la MJC. Elle avait une place importante, à recadrer. Même moi, je ne vais pas dire que j'étais tout le temps sérieuse, des fois, je me disais : elle me saoule. Et elle me remettait dans le droit chemin. Quand on partait en voyage, des fois, on abusait... en même temps, elle nous a toujours compris, parce que c'est Monique. La MJC, tous les jeunes le diront, c'est Monique. Elle a eu un rôle très important... En même temps, c'était une association tellement grosse qu'on n'aurait pas pu, tout seuls... Et elle faisait toujours tout pour nous valoriser, nous. Elle nous aidait sur le début... Pour les dossiers, elle était là, elle nous secondait... En même temps, elle ne faisait pas tout. Mais elle était toujours là, jamais loin. Vraiment, c'était une relation bien. »

Ce type de Junior Association est le plus souvent de taille relativement importante, entre douze et vingt-cinq membres. Le groupe se compose d'un noyau actif et d'autres jeunes qui gravitent autour, s'investissent plus ou moins même si, c'est le contrat initial pour intégrer la Junior Association, ils ne peuvent se situer dans une logique de pure consommation de services et doivent contribuer au collectif. La composition du groupe et sa taille sont susceptibles d'évoluer car, contrairement au précédent, ce type de Junior Association est largement ouvert à de nouveaux recrutements. La plupart du temps, tous les jeunes du quartier ou du village y sont les bienvenus.

Dans ce cadre, le projet du groupe est aussi important que le fait d'être ensemble, de se familiariser avec les règles du vivre en commun et de la bonne marche d'un collectif. Les décisions ne sont prises qu'avec l'ensemble du groupe afin que chacun puisse se sentir partie prenante. Les rôles sont moins figés que dans la Junior Association projet, les responsabilités changent souvent d'une année sur l'autre. Les relations entre les jeunes témoignent de cet enjeu collectif et les souvenirs rapportés font état des conflits rencontrés et de la manière de les résoudre, de la solidarité à construire et toujours fragile. L'hétérogénéité du groupe et sa taille rendent en effet ces enjeux prégnants. L'objectif est donc que chacun trouve sa place, c'est-à-dire s'investisse à la mesure de ses moyens et de sa motivation mais en participant un minimum aux tâches communes et notamment aux moins gratifiantes. Il s'agit souvent de la source des conflits rapportés dans les entretiens.

La présence d'un accompagnateur au rôle central, un animateur de structure-jeunesse ou un élu, fait que ces Juniors Associations sont inscrites dans un réseau institutionnel fort. Les jeunes se réunissent à la MJC, à la maison de quartier ou dans un local mis à disposition par la mairie. Ils bénéficient d'apports matériels nécessaires à leurs activités, tels un minibus pour leurs déplacements, du matériel pour réaliser leurs activités. Ce positionnement ne signifie en aucune manière que ce type de Junior Association se situe dans une logique d'assistantat mais plutôt dans une logique d'échange, de don et de contre-don avec les structures soutenantes :

« Quand on était ici, on avait des subventions sans en avoir. Puisqu'on avait un animateur à notre disposition, le samedi. Si on avait des spectacles, on faisait une sortie sur Paris pour aller dans un magasin acheter du matériel. Donc on nous mettait l'animateur, le minibus, l'essence... Et on avait les locaux ici. Donc, c'était déjà bien. [...] En échange, il y avait pas mal de spectacles qu'on faisait bénévolement. Vu qu'on avait les locaux ici, si le service jeunesse faisait une fête de quartier, on disait : ils nous filent tout ça, on ne va pas les faire payer alors que c'est eux qui nous payent

notre matos et qui nous transportent. Donc la mairie, on ne faisait pas payer pour les représentations. [...] Une année aussi, on était allé au centre de loisirs et on avait fait de l'initiation pour les plus grands. Parce que le centre de loisirs s'arrête à 12 ans et, dès qu'ils ont 12 ans, ils peuvent venir à la maison de quartier. Donc on avait fait un travail là-bas, une semaine d'initiation aux arts du cirque en donnant des plaquettes et tout ça. Et l'année d'après, ils venaient, ils voyaient, ils connaissaient déjà un peu, c'était pour faire le suivi » (Sébastien, 21 ans, président d'une Junior Association des arts du cirque de 15 à 18 ans).

Comme on le voit à travers cet extrait d'entretien, la logique d'échange dans laquelle se positionne la Junior Association est aussi une logique d'inscription dans le maillage institutionnel local, de par sa proximité (géographique, humaine, etc.) avec les structures d'accueil jeunesse ou la mairie. Cependant, le projet des jeunes reste autonome, c'est d'ailleurs à cette condition qu'il fonctionne et produit des effets bénéfiques. Et c'est justement parce que les jeunes sont positionnés comme des acteurs, un interlocuteur collectif à part entière, que cette logique d'échange peut fonctionner. D'autres exemples indiquent en effet que lorsque la mairie ou toute autre instance « adulte » tend à vouloir diriger ou imposer un retour aux aides reçues, la logique d'échange est perçue comme une volonté d'instrumentalisation vécue sur le mode du rapport de force.

Ce mode de relation aux institutions adultes n'est pas exactement du même type que celui engagé par les Juniors Associations projet. Ces dernières se situent dans une logique de partenariat de type professionnel qui n'exclut pas d'ailleurs le rapport marchand. La relation est utilitaire, en un sens, et elle n'impose pas de contrepartie à moins que cette dernière n'ait fait l'objet d'un accord explicite. Dans la Junior Association intégrative, la contrepartie n'est pas fixée à l'avance et elle ne devient agissante que parce que les jeunes se sentent partie prenante des structures avec lesquelles une relation est engagée. Elle est de l'ordre d'une forme de réciprocité. Les effets ne sont pas non plus les mêmes puisque, dans le second cas, la Junior Association se voit petit à petit intégrée au maillage institutionnel local. Certaines deviennent d'ailleurs quasiment, dans des petits villages qui n'ont pas la possibilité de le mettre en place, l'équivalent d'une maison des jeunes institutionnelle, offrant un lieu d'accueil pour se réunir et des activités à réaliser.

Ce type de Junior Association intégrative est celui qui a la durée de vie la plus longue dans la mesure où les animateurs et la structure d'accueil ou la mairie sont susceptibles de jouer le rôle de relais entre les différentes générations de jeunes comme en atteste l'extrait d'entretien qui suit :

« Au bout d'un moment, on a tous plus ou moins lâché, mais maintenant, il y a des nouveaux jeunes qui ont repris l'assos' et il y a toujours un animateur qui est référent pour la troupe. Ici aussi, il y avait le souhait que ça continue. Les animateurs, la direction... Ça aurait été dommage de tout laisser... D'autres ont repris. Au début, ça a été un peu le cafouillage... Mais maintenant, ça remarque, comme nous avant et même peut-être mieux. Au fur et à mesure des années, les gens ont changé, mais la Junior Association est toujours là. Mais c'était bien qu'il y ait une structure pour faire un soutien entre les deux générations, pour faire le lien et passer le relais » (Sébastien, 21 ans, président d'une Junior Association des arts du cirque entre 15 et 18 ans).

■ La Junior Association clan : une logique d'activités fondée sur le groupe affinitaire

Dans ce type de Junior Association, les dispositions sont moins hétérogènes que dans la précédente. Le noyau dirigeant du groupe est généralement composé de jeunes que l'on peut qualifier d'héritiers, au sens où ils ont bénéficié de fortes prédispositions dans leur milieu familial. Les modalités d'investissement y sont les plus variables, allant de la gestion des réunions et

des comptes à la simple pratique collective d'une activité «entre potes». La création de la Junior Association est tout d'abord un moyen de renforcer le groupe, de l'institutionnaliser et de le faire reconnaître vis-à-vis de l'extérieur. Le groupe préexiste au projet qu'il s'agit ensuite de formaliser notamment en se donnant des objectifs. Fatimata, 22 ans, ancienne présidente de sa Junior Association de promotion des cultures africaine et antillaise de 15 à 18 ans, rapporte ainsi comment son petit groupe d'amies a abordé cette étape :

« À l'école, j'étais souvent la seule Noire, mais j'étais toujours rattachée à ma culture, à la musique africaine, à la danse, tout ça. Et en rencontrant au fur et à mesure, au collège et au lycée... Parce que je faisais de la danse, j'ai rencontré de nouvelles personnes, du Congo, du Sénégal, des Antilles. Et on était tout le temps ensemble. Donc on a commencé à faire un petit groupe d'Africaines, de Noires, et on s'entendait super bien. On a commencé à toutes s'inscrire à la danse et, en même temps qu'on faisait de la danse urbaine, on a commencé à introduire un peu de danse africaine. Et puis, on se voyait tellement souvent dans la semaine, on s'entendait tellement bien qu'on s'est dit : pourquoi ne pas monter une association. [...] On se réunissait tous les mercredis et même plus, les samedis, les dimanches. On a réfléchi à un but précis pour l'association, c'est de se dire : développons la culture africaine et antillaise sur notre ville et sur notre région. Donc aussi bien la danse, la musique – celle qui est tendance ou celle qui est d'avant –, et la gastronomie. »

Le plaisir d'être entre amis est ce qui fonde ce type de Junior Association. Son objet constitue d'abord un prétexte à se regrouper, à passer du temps ensemble et ses objectifs sont beaucoup moins précis, tout au moins dans les premiers temps. Le groupe est moins fermé que la Junior Association projet, tout entière tendue vers la réalisation d'un but défini, mais il est aussi moins prompt que l'intégrative à accueillir des nouveaux membres car la dimension des affinités y est très prégnante. Il peut être de taille très variable, de cinq à une quinzaine de membres selon les entretiens recueillis.

C'est aussi dans ce type de Junior Association que la composition du groupe est la moins mixte du point de vue du genre. Selon les entretiens recueillis, beaucoup d'entre elles se composent en effet uniquement de filles ou de garçons. Ce clivage marqué des formes de sociabilités juvéniles est d'ailleurs bien souligné par les sociologues qui travaillent sur cette question. Dominique Pasquier explique ainsi : « Dans l'univers culturel des jeunes, les barrières sociales sont moins importantes qu'avant dans la mesure même où la relation à la culture consacrée s'est distendue, y compris chez les jeunes les plus favorisés. Leur culture est fondée sur des produits liés aux industries culturelles dont l'accès est très démocratique. Mais tout se passe comme si de nouveaux clivages s'étaient reconstitués autour de la variable du sexe, avec une certaine radicalisation des univers féminin et masculin. Les différences sont très importantes, qu'il s'agisse des choix culturels ou des manières de manifester des passions particulières⁴¹ ». Si la dimension de projet ou le territoire parvenaient, dans une certaine mesure, à contrer le poids de cette variable pour les Juniors Associations précédemment décrites, il semble bien que lorsque les sociabilités affinitaires constituent le fondement du collectif, le poids du clivage entre les sexes prenne alors une acuité toute particulière. Celui-ci n'est pas forcément revendiqué par les jeunes, mais il est énoncé comme un état de fait : « Ça s'est fait comme ça, c'était une histoire entre filles. »

Les relations avec les adultes ne sont pas toujours recherchées dans ce type de Junior Association. Contrairement à la Junior Association projet, les activités réalisées ne nécessitent pas forcément le recours à des partenaires extérieurs, le groupe est autosuffisant pour leur réalisation. De même, à l'inverse de la Junior Association intégrative, il n'y a pas d'adultes ou de structures susceptibles de les insérer dans un réseau plus large. Une aide peut être demandée, notamment pour une salle où se réunir, un terrain où pratiquer des activités spécifiques, mais elle est ponctuelle et ne doit pas engager d'autres formes de relations.

41/ PASQUIER P., *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Autrement, Paris, 2005, p. 165.

Ce type de Junior Association a une durée de vie qui dépend de celle du groupe qui la fait exister, au-delà de tout projet et de toute structure d'aide extérieure. Par exemple, un groupe masculin qui pratiquait le vélo tout terrain (BMX) s'est ensuite reconverti dans le parcours et il cherche aujourd'hui à devenir une association loi 1901 car plusieurs de ses membres ont dépassé leur majorité. Dans de nombreux cas cependant, comme pour les autres types de Juniors Associations, l'aboutissement de la période de lycée conduit à l'éclatement du groupe.

Un processus de dissociation commun

À l'âge de la majorité, les membres des Juniors Associations ont la possibilité de faire évoluer leur structure en effectuant les démarches qui lui permettront de devenir une association loi 1901. Cependant, dans beaucoup de cas, l'expérience commune prend fin au moment du bac⁴². De même, les Juniors Associations survivent rarement à la dissolution du groupe qui les a fondées. Le récit de Fatimata, 22 ans, présidente d'une Junior Association féminine centrée sur les cultures africaine et antillaise de 15 à 17 ans, résume bien ce moment de déliaison présent dans nombre d'entretiens :

« Et puis l'association, on a dû la dissoudre parce que... On est resté deux ou trois ans pendant lesquels ça marchait bien, mais, à un moment, tout le monde commençait un peu à lâcher le fil parce qu'avec l'âge, chacun devait... Soit avait eu son bac et devait partir, comme ma sœur par exemple... Ou bien devait commencer à travailler... Et du coup, notre petite équipe de base commençait à se désorganiser... On a essayé de donner le relais aux plus jeunes, mais je pense que le fait qu'elles ne l'aient pas vécu dès le début, ça n'était pas vraiment complètement leur truc à elles... elles avaient envie de rester dans l'association, mais elles ne voulaient pas prendre les rênes... Et puis le fait que moi aussi j'aie à Paris pour mes études, je n'avais plus du tout le temps alors que ça en demandait beaucoup. Donc, on a décidé de dissoudre l'association. Et on n'a pas demandé notre réhabilitation l'année suivante. »

L'expérience de la Junior Association prend fin lorsque le groupe se disloque et que chacun s'engage dans une direction différente. Au moment du bac, le statut commun de lycéen s'efface, et les parcours et les projets divergent. Les cursus universitaires amènent les jeunes à quitter le foyer familial pour poursuivre des études loin de chez eux, dans des facultés distancées les unes des autres et qui proposent les spécialités recherchées. L'écart se crée aussi entre ceux qui entrent directement dans la vie professionnelle et ceux qui deviennent étudiants. Ce moment n'est d'ailleurs pas présenté par les anciens comme un déchirement ou associé à un souvenir pénible : il est à leurs yeux dans l'ordre des choses, synonyme du passage à une autre étape de la vie. Les données récoltées par questionnaire vont dans le même sens puisque les deux raisons au départ de la Junior Association qui sont le plus souvent citées sont les études et le déménagement. En ce sens, la durée de vie relativement courte de la Junior Association ne reflète pas une difficulté de pérennisation ou un mode de fonctionnement boiteux. Elle est indissociable des caractéristiques particulières de la population à laquelle le dispositif s'adresse, population mouvante, qui n'est pas encore « installée » sur les plans professionnel, familial, social.

Les anciens ne gardent pas toujours des contacts suivis avec les autres membres de la Junior Association, une fois l'expérience achevée. Certaines amitiés fortes, qui parfois étaient à la base de sa formation, perdurent. Mais, le plus souvent, les liens se distendent. Il peut alors leur arriver de se croiser, par hasard, dans la rue à l'occasion d'un séjour en famille pendant les vacances scolaires et d'échanger des nouvelles des uns et des autres. Cependant, ces relations sont ponctuelles, peu suivies, et n'ont plus l'importance qu'elles pouvaient prendre quelques années auparavant. À tel point d'ailleurs qu'il n'a pas été possible

^{42/} Les Juniors Associations qui perdurent relèvent souvent du modèle intégratif défini dans la typologie. Des étayages extérieurs peuvent permettre le passage de relais à un nouveau groupe de jeunes. Il resterait cependant à approfondir cette question en interrogeant des membres de Junior Association passée en association loi 1901, ce que nous n'avons pas pu faire en entretiens. Le questionnaire en a fait apparaître six.

d'utiliser ces réseaux de connaissances pour constituer l'échantillon sur lequel repose ce travail. Les jeunes interrogés étaient parfois en mesure de fournir quelques informations sur les devenir de leurs pairs : « Lui, il est parti à Paris pour ses études ; elle, je crois qu'elle travaille maintenant », mais ils ne disposaient plus de leurs coordonnées personnelles, à quelques exceptions près. Dans son travail sociologique sur l'amitié, Claire Bidart souligne aussi que les relations amicales constituées à l'adolescence sont nombreuses et activement entretenues mais, la plupart du temps, peu susceptibles de résister à de nouvelles étapes de vie telles que l'entrée dans la vie professionnelle ou à la mise en couple⁴³.

L'accompagnement : permettre aux jeunes d'expérimenter collectivement

Le dispositif Junior Association a contribué à susciter et à mettre en forme les démarches associatives des jeunes interrogés. C'est ainsi un modèle d'engagement qui a été esquissé, avec ses normes, ses valeurs, ses règles et ses pratiques. À cet égard, l'importance de la condition de jeune et de la question de l'autonomie a été soulignée. Se pose alors la question de l'accompagnement de ces Juniors Associations que les anciens ont peu abordée. Pourtant, cette autonomie valorisée et revendiquée résulte aussi de la relation engagée avec les accompagnateurs, et elle est sans doute plus ambivalente qu'il n'y paraît ici. L'expérience de Corinne Le Fustec, relais départemental du RNJA et directrice de la fédération départementale des MJC Côtes-d'Armor, fournit quelques éléments concrets sur ce sujet.

ENTRETIEN avec C. Le Fustec

Quel est votre rôle, en tant que relais, par rapport à l'accompagnement des Juniors Associations ?

Il y a deux choses : d'une part ce qui concerne mon rôle direct vis-à-vis des jeunes, avec les premiers rendez-vous pour l'habilitation en Junior Association, et d'autre part tout l'aspect de formation et de réflexion avec les accompagnateurs, puisqu'ils sont au centre du dispositif. Pour le premier aspect, mon rôle se situe au moment du démarrage. La fonction de relais renvoie vraiment à ce moment symbolique et un peu solennel. C'est la première rencontre, celle qui pose le cadre et qui dit ce qu'est la Junior Association. Au-delà des questions administratives, il s'agit aussi de replacer la démarche des jeunes dans une histoire, celle de la République et de la fonction associative dans notre société. Ensuite, on leur dit que c'est à eux de faire les choses et pas aux adultes qui les accompagnent. On rappelle toujours pour rire qu'on n'est pas payé au nombre de Juniors Associations suivies. C'est à eux, à chaque fois qu'ils en auront besoin, de se manifester. On ne fera pas à leur place. Je le dis aussi aux accompagnateurs présents à cette réunion, pour qu'ils ne se sentent pas dans l'obligation que tout marche. Quand on suit une Junior Association de près, on a aussi envie que ça avance, de les booster. Parfois, j'entends des accompagnateurs déçus lorsque celle qu'ils suivent arrête de fonctionner. Mais si, au final, pour que le projet avance, on fait à leur place, ça perd tout son intérêt. Du coup, il est important de rappeler aux accompagnateurs qu'il n'y a pas d'obligation, et aux membres de la Junior Association qu'ils sont les seuls responsables de l'avancée de leur projet. On souhaite qu'ils expérimentent plein de choses et qu'ils découvrent par eux-mêmes, mais on veut pouvoir les aider s'ils sont en difficulté. Le droit à l'erreur est fondamental, mais on refuse l'échec, c'est le sens de l'accompagnement.

Comment forme-t-on des accompagnateurs de Juniors Associations ?

Aujourd'hui, tout le monde parle d'accompagnement. On met un peu tout et n'importe quoi derrière ce terme. D'ailleurs, je me demande s'il ne faudrait pas en trouver un autre parce qu'il va finir par ne plus vouloir rien dire. Pour nous, il renvoie à une démarche précise : si je

43/ BIDART C., *L'amitié, un lien social*, La Découverte, Paris, 1997.

t'accompagne, je n'arrive pas avec mes questions toutes prêtes, je ne te donne pas directement des clefs. L'important, c'est la prise de conscience. Avec l'accompagnement, on donne aux jeunes les moyens de répondre à leurs propres questions, d'inventer les réponses. On est dans l'expérimentation. De toute façon, on n'a pas le choix, les modes de transmission ont changé, les jeunes sont en demande de ça. Le truc autoritaire où on leur explique ce qu'ils doivent faire, comment ils doivent le faire, ça ne les intéresse pas, ça n'est pas ce qu'ils recherchent. On a mis en place des formations spécifiques pour le RNJA qui se structurent autour des quatre grands rôles de l'accompagnateur :

- Le premier est de soutenir l'expérience associative au fur et à mesure de l'avancée du projet des jeunes. Il consiste tout d'abord à clarifier leur demande, à leur permettre de formuler leurs idées. Il vise ensuite à identifier ce dont ils vont avoir besoin pour leur projet en termes de moyens et de compétences, et à comprendre à quel moment ils pourraient éventuellement se trouver en échec.
- Le deuxième est de soutenir les débuts d'une dynamique de groupe, d'accompagner leurs relations entre eux.
- Le troisième est de faciliter les contacts avec les partenaires locaux, quand les jeunes sont prêts et demandeurs. Par exemple, les mairies ont souvent la trouille à propos des questions juridiques. Il est donc important d'outiller les accompagnateurs pour tout ce qui concerne les relations avec les élus.
- Le quatrième est de faciliter les contacts avec des personnes ressources, les passerelles vers d'autres engagements.

Y a-t-il des valeurs spécifiques, transmises dans cet accompagnement à l'expérimentation ?

Le point fondamental est que les jeunes font certains apprentissages mais qu'ils les font en expérimentant ensemble. L'accompagnement consiste donc aussi à leur permettre de mesurer ce qui se passe entre eux. Il est important qu'ils mettent des mots sur la dimension collective, de solidarité, qui est au cœur de leur expérience. On ne le fait pas tout de suite, parce qu'ils sont d'abord très centrés sur leurs tâches, mais un peu plus tard, quand ils sont installés dans la Junior Association et pour les bilans. Ce retour sur ce qu'ils ont appris et vécu collectivement permet de dépasser les réalisations liées au projet pour prendre conscience d'un ensemble. Je connais plusieurs jeunes qui se sont engagés dans des associations de leur commune, dans les conseils municipaux après leur passage en Junior Association. Et je suis persuadée que cette mise en mots de leurs engagements, cette reconnaissance de leur dimension collective a eu une incidence. Au départ, la création des Juniors Associations, c'était aussi pour participer au renouvellement de la vie associative.



Des effets durables sur les modes d'engagement

L'expérience en Junior Association se prolonge-t-elle dans de nouveaux engagements ? Lesquels ? Influence-t-elle par la suite sur les façons de s'investir, sur les rapports entretenus aux mondes associatif et politique ? Afin de répondre à ces questions, notre focale se porte désormais sur les trajectoires individuelles des jeunes interrogés. Les parcours antérieurs à la Junior Association sont tout d'abord examinés. L'analyse des formes de socialisation primaire des anciens permet d'identifier les éventuelles prédispositions à une telle démarche. Les origines sociales, les prédispositions familiales, les cadres scolaires et de loisirs pendant l'enfance sont ainsi pris en compte. Il s'agit ensuite de comprendre comment ces prédispositions ont trouvé à s'actualiser en Junior Association puis dans le cadre d'engagements ultérieurs, et notamment de voir si les façons de s'engager façonnées au sein de la première ont marqué de leur empreinte les expériences suivantes. Pour des jeunes encore très majoritairement étudiants ou nouveaux venus sur le marché du travail, l'analyse concerne surtout la période de formation. Pour finir, le propos se centre sur leur rapport à la politique, entendu au sens le plus conventionnel des opinions et des comportements électoraux.

De la socialisation familiale au cadre scolaire

■ Les profils sociaux des anciens des Juniors Associations

S'agissant des pères des jeunes interrogés, plusieurs professions attachées au secteur associatif ou de l'économie sociale et solidaire (gérant de coopérative, consultant pour des associations, cadre associatif) peuvent être repérées. Les secteurs de l'enseignement (primaire, secondaire) et de la santé (médecin, vétérinaire, infirmier urgentiste) figurent également dans l'échantillon, de même que celui du social (cadre administratif dans une maison de retraite, éducateur dans un centre d'aide pour le travail – CAT). Plusieurs anciens des Juniors Associations sont également issus de familles dont le père est agriculteur (six selon le questionnaire). Les artisans et dirigeants de petites PME sont également présents, dans des proportions équivalentes (maçon, menuisier). Enfin, un tiers de notre échantillon est issu de familles dont le père est ouvrier ou technicien. Les professions des mères font apparaître une homogénéité importante. Celles qui sont attachées au secteur de la santé, du social et de l'enseignement y sont très largement représentées. On compte par exemple, dans les données recueillies par questionnaires, sept infirmières, autant d'assistantes maternelles et cinq professeurs des écoles. Les métiers socio-éducatifs (animatrice, directrice de centre de loisirs, éducatrice, ludothécaire, etc.) sont également bien présents. L'autre partie de l'échantillon, une petite moitié, concerne les employées du tertiaire (secrétariat, accueil, administration), public ou privé, pour une part non négligeable. Enfin, les ouvrières, les commerçantes et les femmes au foyer sont aussi représentées, dans des proportions moindres.

Ainsi, plus de la moitié des jeunes interrogés a un parent qui travaille dans le secteur de la santé, de l'enseignement, du social et même du socio-éducatif. L'échantillon présente donc plutôt un

profil « classes moyennes » attaché à ces secteurs. Néanmoins, il convient de rappeler la présence notable, un tiers de l'échantillon, de familles dont le père est ouvrier ou technicien.

■ Des prédispositions familiales à l'engagement associatif

Dans le même temps, plusieurs jeunes ont des parents actifs au niveau politique local. Dans l'échantillon qualitatif, trois sont enfants d'élus municipaux, un d'un adjoint au maire et un autre du maire de sa commune. Dans tous les cas, il s'agit de petites municipalités, de quelques centaines à quelques milliers d'habitants. Ce caractère local est aussi repérable dans les étiquettes des listes d'appartenance qui ne recoupent pas le découpage partisan national mais se veulent sans appartenance politique, ou peuvent être classées en tant que « divers gauche » ou « divers droite ». Un seul de ces élus a fait partie d'une liste PS. À cette exception près, les parents évoqués ne sont d'ailleurs pas membres d'un parti politique même s'ils se situent plutôt à gauche de l'échiquier partisan. Les données recueillies par questionnaire corroborent ce constat. L'implication associative locale est souvent indissociable de cette activité politique. À cet égard, on retrouve un trait encore plus fréquemment partagé par les parents des jeunes interrogés. Selon les données recueillies par entretiens et par questionnaire, près de la moitié d'entre eux a en effet au moins un parent, et même souvent les deux, actifs dans ce domaine, sans que l'on puisse repérer un type d'investissement privilégié. Dans la plupart des cas, cette activité ne se limite pas à une simple adhésion et est associée à des responsabilités au niveau du fonctionnement de l'association comme l'encadrement d'activités, la trésorerie ou le secrétariat. Pour ceux issus des milieux les plus modestes et n'ayant pas baigné dans une « famille associative », la fréquentation régulière de structures locales de jeunesse a parfois pu venir jouer un rôle favorable à ce type de démarche. C'est alors un adulte référent, éducateur ou animateur, qui a mis le pied à l'étrier des jeunes et qui a assuré, en cas de besoin, une fonction de support.

Ces jeunes sont donc aussi, pour plus de la moitié d'entre eux, des « héritiers » de l'associatif et de la politique locale. Un tel constat n'a rien de très surprenant : la présence de prédispositions familiales a été mise en évidence de longue date par de nombreux ouvrages sociologiques intéressés à la question de l'engagement, que celui-ci soit politique ou associatif⁴⁴. Dans le cadre des Juniors Associations, la précocité de la démarche ne peut que renforcer le rôle de la socialisation primaire. L'idée de monter une association lorsqu'on a 14 ou 15 ans a d'autant plus de chance de naître qu'elle renvoie à un univers familier, dépourvu d'appréhensions. Si les prédispositions de ces jeunes à l'engagement sont liées au monde associatif plutôt qu'à la sphère politique, on peut néanmoins penser que ce type de socialisation primaire n'est pas neutre ou inopérant en termes de politisation. À cet égard, un quart des jeunes interrogés par entretiens fait aussi référence aux discussions dans le cadre familial, à une forme de transmission de l'intérêt pour ces questions. Dans le questionnaire, la moitié d'entre eux estime discuter « de temps en temps » de sujets politiques avec leurs parents et huit (soit 15,4 % de l'échantillon) le font fréquemment.

■ Premiers contacts avec le monde associatif et premiers engagements

Dans bien des cas, la participation à la Junior Association ne constitue pas le premier contact avec le monde associatif pour les jeunes interrogés. Beaucoup d'entre eux y ont ainsi pratiqué des activités de loisirs, sportives ou culturelles, en même temps qu'ils sont entrés à l'école primaire. Cette position de bénéficiaire ne suffit pas à éclairer leurs engagements ultérieurs. Néanmoins, elle a pu les familiariser avec la vie en collectif, avec le mode de fonctionnement d'une association. À certains égards, elle a

44/ Cf. par exemple PERCHERON A., *La socialisation politique*, Armand Colin, Paris, 1993 ou SIMÉANT J., *Le travail humanitaire*, Presses de Sciences Po, Paris, 1998.

également pu les rapprocher des structures locales d'encadrement de la jeunesse et les insérer dans des réseaux de sociabilité susceptibles de leur faciliter les démarches de constitution de la Junior Association. Plusieurs jeunes indiquent en effet que c'est grâce à un entraîneur sportif, un professeur de théâtre, qu'ils ont eu connaissance de ce dispositif. Pour un certain nombre d'entre eux également, l'école est elle-même le lieu des premiers engagements. Près de 40 % des jeunes interrogés ont été délégués de classe au collège et au lycée. Le travail de Valérie Becquet sur les engagements étudiants fait apparaître un pourcentage similaire⁴⁵. Ainsi la Junior Association n'est pas, dans de nombreux cas, la première expérience associative des jeunes interrogés ni même leur première forme de responsabilité au nom d'un collectif. Ce sont d'ailleurs souvent les mêmes jeunes qui ont grandi dans une famille associative et, par la suite, occupé des fonctions de délégué de classe. La fréquentation du cadre associatif dans le cadre de loisirs constitue, pour sa part, une caractéristique plus largement partagée.

Entre héritages familiaux, fréquentations associatives dans le cadre des loisirs et premières formes de participations en tant que délégués de classe, beaucoup des jeunes interrogés présentent donc des dispositions importantes qui ont pu trouver à s'actualiser dans le cadre de la Junior Association. Il s'agit maintenant d'observer comment les manières de s'engager qui y ont été façonnées sont susceptibles de se prolonger dans la suite des trajectoires étudiées.

De la Junior Association aux engagements d'étudiants

La très grande majorité des anciens des Juniors Associations a obtenu son bac et beaucoup ont fait ou poursuivent encore des études supérieures. Parmi les répondants au questionnaire, seuls deux ont un niveau CAP et deux également un niveau BEP. Un seul membre de l'échantillon qualitatif n'a pas de diplôme. Les filières suivies sont diverses, qui vont des sciences humaines au droit et aux mathématiques, en passant par des écoles de commerce, d'hôtellerie ou d'esthétique. Sur les vingt-cinq qui nous ont livré un entretien, neuf ont commencé leur carrière professionnelle – souvent depuis peu –, trois terminaient leur cursus de formation lors de l'entretien et les autres n'ont pas achevé leurs études. Les étudiants sont encore plus présents dans l'échantillon quantitatif puisqu'ils en représentent les trois quarts. Autrement dit, les expériences d'engagement appréhendées ici sont avant tout des expériences effectuées pendant la période de formation. De ce point de vue, il semble bien que certaines modalités d'engagement exercées en Junior Association soient toujours agissantes.

■ Un « entre jeunes » toujours très présent

Près des deux tiers des anciens des Juniors Associations ont poursuivi leurs investissements dans le champ associatif pendant leurs études. Pour ceux qui sont issus de milieux ruraux en particulier, et qui doivent s'éloigner alors de leur environnement habituel, les associations constituent des moyens familiers pour se réinscrire dans des réseaux de sociabilité quand ils se retrouvent isolés. Annabelle, qui a dirigé de 15 à 18 ans une Junior Association organisant des activités pour les jeunes de son village, est ensuite venue à Paris pour suivre des études d'ingénieur. Elle témoigne :

« On a un cursus un peu spécial parce que, déjà, c'est un cursus en cinq ans. On ne fait pas la prépa avant, elle est intégrée. Donc, dès les années de prépa, j'ai fait partie du bureau des élèves. Dès la première année. Parce que le fait d'avoir été présidente d'une autre assos' avant... Ça m'a donné le réflexe, l'envie... Et puis, je ne connaissais personne et c'est un bon moyen de rencontrer des gens aussi, tout bêtement [...]. Comme je débarquais de ma campagne et que je me sentais un peu perdue, ça m'a donné tout de suite des repères, une bande de copains. »

45/ BECQUET V., « Moment étudiant, moment d'engagement? », <http://www.germe.info/kiosque/VBecquetMomentEtudiant.PDF>, 2002.

Comme Annabelle, beaucoup de ceux qui sont étudiants ou l'ont été ont par exemple rejoint des associations sur leurs campus et notamment le bureau des étudiants (BDE), instance chargée d'organiser des activités et des services au sein des universités. Pour d'autres, il peut s'agir d'associations culturelles, sportives ou de solidarité. Dans ce cas, l'implication dépasse généralement le statut d'adhérent et implique une forme de bénévolat. Les engagements extérieurs aux campus étudiants sont aussi présents. Au sein de notre échantillon qualitatif, ils peuvent concerner par exemple des projets humanitaires ponctuels, des cours d'informatique, l'organisation locale de concerts. Au-delà de l'hétérogénéité certaine des secteurs investis et des activités réalisées, il est cependant une caractéristique commune à tous ces engagements : ils sont le plus souvent effectués au sein de structures où sont présents de nombreux jeunes, relayant une partie des spécificités de l'expérience en Junior Association et en particulier la prégnance des groupes de pairs. L'« entre jeunes » y est toujours massivement présent et recherché.

A contrario, quelques exemples indiquent que les tentatives d'insertion au sein d'associations composées majoritairement d'adultes plus âgés se sont soldées par des échecs et des défections rapides. Emma, 23 ans, présidente d'une Junior Association d'échanges culturels de 15 à 17 ans retrace ainsi son expérience :

« En même temps que j'étais étudiante, je me suis engagée un an aux Restos du cœur, aux Bébés du cœur. Mais en fait, il n'y avait pas tellement de mamans qui venaient, donc pas beaucoup d'échanges. Ça faisait un peu supermarché où elles venaient chercher des affaires. Avec certaines, j'ai pu discuter, mais c'était rare, il y avait la barrière de la langue en plus, des fois. Ce que je faisais, c'était surtout ranger les habits que les gens nous donnaient dans les rayons, c'était un peu lassant. Et puis, c'était une équipe plus âgée, c'était des gens âgés avec qui j'étais. Alors avec eux non plus, je ne pouvais pas trop discuter. Je crois qu'ils ne savaient pas trop quoi me dire et, moi aussi, je crois que je m'emmerdais un peu avec eux. Ils n'étaient pas désagréables, mais ils étaient dans leur truc, il n'y avait pas d'atomes crochus, comme on dit ! Comme j'avais dit que je le faisais un an, je suis restée, mais je n'avais pas du tout envie de recommencer l'année d'après. Peut-être que c'était un peu à cause de la Junior aussi, là, il n'y avait que des jeunes, on avait tous le même objectif, il y avait une super entente entre nous, on s'éclatait bien. Alors, après, je ne pouvais qu'être déçue... »

La difficulté à recruter des jeunes bénévoles au sein des associations « adultes » et structurées de longue date constitue un phénomène bien connu, et nombre d'entre elles s'en inquiètent d'ailleurs. En ce sens, on ne peut attribuer les échecs évoqués au seul passage en Junior Association. Néanmoins, comme le suggère cet extrait d'entretien, les obstacles peuvent s'en trouver redoublés en raison des attentes et des habitudes nées de cette expérience préalable. Il resterait à approfondir les raisons à l'origine de cette difficile transition : que recouvre exactement cet « entre jeunes » qui, lorsqu'il fait défaut, semble conduire à la défection ? Emma fournit à cet égard deux pistes de réflexion à travers son témoignage. La première, bien explicitée, concerne les formes de sociabilité décevantes qu'elle attribue à un écart d'âge. La seconde tient à la nature des activités effectuées, décrites comme lassantes. Emma passe d'une petite structure, très autonome, où elle occupait qui plus est des responsabilités de décision, à une association où elle se trouve cantonnée à des tâches plus répétitives et à une fonction d'exécutante. Cette question des responsabilités exercées constitue en effet un autre trait constant des trajectoires des anciens des Juniors Associations.

■ Des modes d'engagement qui perdurent : prises de responsabilités et fonctions de représentation

Les expériences en Junior Association sont très souvent associées à la prise de responsabilités dans le cadre de cette étude. Les jeunes interrogés étaient parmi les plus investis dans leurs Juniors Associations et en ont fréquemment été président, trésorier ou secrétaire. Par

ailleurs, ces responsabilités se sont aussi accompagnées d'activités de représentation au sein de différentes instances pour près de la moitié de ces jeunes : le conseil d'administration des Juniors Associations, celui du collège et du lycée, le conseil consultatif des jeunes au sein de la commune, le Conseil national de la jeunesse, ou même le conseil municipal (au titre de la Junior Association). Le plus souvent, leur implication associative les a fait connaître et c'est sur cette base qu'ils se sont vu proposer d'intégrer de telles instances, répondant à des incitations ou à des propositions plutôt que prenant les devants. La poursuite de leurs trajectoires associatives ne fait que prolonger ces deux caractéristiques. L'on retrouve en effet plusieurs jeunes occupant des responsabilités au sein des nouvelles structures où ils se sont investis : parmi les nombreux membres actifs de BDE, deux en sont aujourd'hui les présidents, un est coordinateur des différents BDE de son campus, un enfin en a été le trésorier pendant une année. Deux jeunes ont créé leur propre association, deux autres ont monté des projets humanitaires. À cet égard, les compétences précocement acquises dans le cadre de la Junior Association semblent fréquemment venir redoubler les dispositions héritées du cadre familial. De même, la propension à occuper des fonctions représentatives, au sein de son école d'ingénieurs ou d'un conseil local, perdure elle aussi pour plusieurs d'entre eux.

Ainsi les expériences associatives des jeunes interrogés présentent-elles certaines spécificités. L'« entre jeunes » qui structurait les engagements en Junior Association tend à perdurer pendant la période étudiante. Ces jeunes s'engagent d'abord avec d'autres jeunes. Dans le même temps, les compétences précocement exercées dans le cadre de la Junior Association se traduisent par des prises de responsabilités et des fonctions de représentation prolongées bien au-delà de cette expérience. La fin des études et l'entrée dans la vie professionnelle semblent marquer à cet égard un tournant.

L'entrée dans la vie professionnelle : pause ou achèvement de la participation associative ?

L'étude intervient à un moment charnière des trajectoires étudiées. En fin de cursus universitaire ou fraîchement débarqués sur le marché du travail, beaucoup des jeunes interrogés sont dans une phase de transition qui s'accompagne de nombreux bouleversements identitaires et matériels, d'une mobilité géographique importante, et qui s'avère donc peu compatible avec des investissements associatifs. Ils sont ainsi nombreux à avoir mis entre parenthèses ce type d'activités au moment où nous les avons contactés. L'entrée dans la vie professionnelle marque-t-elle l'aboutissement de la participation associative ou seulement une pause liée à ce moment d'indisponibilité biographique particulier ? Le matériau de cette étude ne permet pas de répondre fermement à cette question, mais il fournit néanmoins quelques pistes, à considérer avec précaution. Les éléments dont nous disposons concernent en effet un nombre réduit de jeunes qui sont aussi souvent, logiquement, ceux qui ont eu les trajectoires scolaires les plus courtes.

Ceux-ci indiquent que la trajectoire associative a d'autant plus de chance de se prolonger qu'elle est liée à l'activité professionnelle. Jonas, par exemple, est aujourd'hui professeur de musique dans un conservatoire municipal, mais souhaite développer une activité plus personnelle au sein d'un groupe de jazz. Avec les membres de ce dernier, il a ainsi monté une association dont il est le trésorier (il était il y a quelques années le trésorier de sa Junior Association) et qui réalise les activités de démarchage, de promotion de son groupe. De son côté, Yannick est animateur saisonnier, l'hiver dans les stations de ski, les vacances scolaires en centre de loisirs, et l'été pour des séjours dans la nature. Il est dans le même temps président bénévole d'une association qui organise des séjours pour adolescents. C'est d'ailleurs

parmi les jeunes qui se sont dirigés vers des carrières socio-éducatives que l'on retrouve les « associatifs » les plus actifs. La dimension « entre jeunes » tend alors à s'effacer au profit d'une appréhension plus professionnalisée de ces nouveaux engagements. En revanche, ceux qui ont choisi des voies comme l'hôtellerie ou le marketing semblent, pour le moment, moins enclins à renouveler leurs participations associatives. Il s'agit là d'observations très partielles que seule une étude menée, une fois que ces jeunes seront plus installés dans leur vie professionnelle et personnelle, permettrait d'étoffer et de discuter.

Un rapport au politique des plus ambivalents

Quel rapport les jeunes interrogés entretiennent à la politique ? L'expérience associative, celle vécue en Junior Association notamment, joue-t-elle ici un rôle ? En la matière, la littérature scientifique existante laisse apparaître deux conceptions opposées. D'un côté, certains chercheurs font, dans la lignée de Tocqueville, des associations un vecteur de politisation, une « école de démocratie ». Différents résultats empiriques vont dans ce sens et attestent notamment que l'engagement associatif se voit associé à une plus forte politisation – au sens de connaissances et d'intérêt déclaré pour la politique – comparativement au reste de la population française⁴⁶. *A contrario*, des travaux récents indiquent que la participation associative a peu d'effets sur ceux qui s'y livrent, voire des effets négatifs en termes de formation à la citoyenneté et à l'intérêt général. Plusieurs auteurs considèrent même que les associations peuvent constituer des lieux d'évitement et « d'évaporation du politique⁴⁷ ». Camille Hamidi souligne par exemple combien les discours opérant des montées en généralité sont susceptibles de s'y effacer au profit de considérations plus restreintes. Ces dernières sont en effet souvent mieux ajustées aux capacités d'intervention des associations et permettent à leurs membres d'éprouver le sentiment que leur action est utile⁴⁸. Ainsi le rôle spécifique de l'expérience associative quant à la politisation des individus fait-il aujourd'hui débat dans le champ scientifique. La vocation du dispositif Junior Association à « créer un espace de citoyenneté pour les jeunes de moins de 18 ans⁴⁹ » l'inscrit complètement dans ce débat. Il s'agit alors d'appréhender les effets potentiels de ce type d'expérience associative sur la socialisation politique des anciens interrogés.

■ La politique comme repoussoir

Les jeunes interrogés rejettent massivement ce terme. Et s'ils se refusent à associer une quelconque dimension politique à leur trajectoire associative, quels que soient les lieux où ils s'investissent, c'est avant tout en raison de la définition très circonscrite qu'ils en donnent : une sphère lointaine mue par des luttes partisans, par des calculs individuels, le goût du pouvoir et les paroles creuses. En ce sens, ils ne se différencient pas véritablement de leurs pairs dépourvus de ce type de parcours : l'expérience associative n'est pas synonyme de représentations plus riches, nuancées, ou plus positives du mot politique. Au contraire même, ils sont souvent prompts à étayer leurs positions à l'aide d'expériences vécues, à l'instar de Romain, 23 ans, ancien président d'une Junior Association dédiée au multimédia de 14 à 18 ans :

« Le problème, c'est qu'on avait systématiquement l'impression qu'on se servait de nous sur le plan politique. Pour la mairie, c'était clair, on était des pions, on était tout le temps récupéré sous prétexte qu'ils nous prêtaient un local, et c'était super désagréable. Un autre exemple : un jour j'étais en cours au lycée, et une voiture est venue me chercher. On m'a sorti de la classe, foutu dans la voiture et je me suis retrouvé aux assises pour les collectivités territoriales parce que, je ne

46/ MAYER N., « Les conséquences politiques du "capital social" : le cas français », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 10, n° 3, 2003, pp. 381-395.

47/ On peut penser ici aux travaux de ELIASOPH N., *Avoiding Politics: How Americans Produce Apathy in Everyday Life*, Cambridge University Press, Cambridge (Grande-Bretagne), 1998.

48/ HAMIDI C., « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation. Engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration », *Revue française de science politique*, vol. 56, n° 1, 2006, pp. 5-25.

49/ Sur le site du Réseau national des Juniors Associations : http://www.juniorassociation.org/ewb_pages/q/qui-sommes-nous.php

sais pas quoi, il fallait des jeunes engagés. J'ai atterri là-dedans, je ne comprenais même pas où j'étais, c'était n'importe quoi. Comment tu veux penser du bien de la politique après ça ? »

Cet extrait d'entretien l'illustre de manière presque caricaturale, mais il n'est pas isolé. Manque de considération et de soutien de la municipalité, tentatives d'instrumentalisation, attribution du rôle d'« alibi jeune » : les anecdotes ne manquent pas qui témoignent à la fois des rapports parfois compliqués entre sphère associative et sphère politique au niveau local mais aussi des spécificités de leurs expériences de jeunes mineurs. À cet égard, le rapport de force qu'ils décrivent est sans doute bien réel mais il semble prendre aussi une acuité particulière du fait du positionnement pour le moins ambivalent de ces jeunes, entre volonté d'un dialogue d'égal à égal, et revendication de la spécificité d'un groupe centré sur des formes de sociabilité juvéniles.

À la richesse et à la sincérité de leur démarche, les jeunes interrogés opposent le cynisme et le calcul d'un monde qui leur est étranger, comme en témoigne Léa, 22 ans, membre d'une Junior Association d'échanges culturels de 15 à 18 ans :

« Notre but, c'était l'association. C'était pas notre intérêt personnel, même si on y gagnait chacun à notre façon. On se bougeait pour cette association et c'est ça qui nous rapprochait tous. Il y a des gens qui s'appréciaient moins que d'autres mais notre but, c'était l'association. Et ça, c'est génial. C'est ça qui manque aux adultes et sans doute aux partis politiques. C'est qu'eux, c'est leur intérêt particulier et pas leur intérêt collectif qui doit en ressortir. Nous, notre but, c'était l'association, c'était pas de monter en grade. »

L'opposition entre authenticité et recherche d'un bénéfice personnel se double d'une seconde dichotomie, cette fois-ci entre jeunes et adultes plus âgés. Toutes deux viennent structurer durablement la représentation que les jeunes interrogés se font de leur expérience associative. La politique ne leur est pas seulement étrangère, elle est un repoussoir contre lequel ils ont construit leur parcours. Elle est à la fois le signe des tentatives possibles d'intrusion des adultes dans une sphère dont ils souhaitent conserver le contrôle, et le symbole de divisions, de luttes de pouvoir, à l'opposé des formes de sociabilité, très investies mais aussi sans doute largement idéalisées, qu'ils ont souhaitées promouvoir.

De plus, ces expériences en Junior Association souvent prolongées par la suite, peuvent très bien s'accompagner du sentiment « de ne rien comprendre à la politique », de « ne pas s'y intéresser ». Elles ne semblent pas être, en tant que telles, à l'origine du sentiment d'une compétence ou d'un intérêt particuliers en la matière. Dans certains cas, elles semblent même venir légitimer le refus d'avoir affaire à cette sphère : « Ce que j'en ai vu dans l'association, ça m'a bien suffi. » La socialisation familiale primaire, le niveau d'études apparaissent à cet égard beaucoup plus discriminants. Ceux qui se disent intéressés par la politique, qui n'hésitent pas à donner leur avis, souvent très critique, durant l'entretien sont aussi les plus diplômés et ceux qui ont grandi dans des familles où la politique occupait une place importante. Pour eux, cette dernière est à la fois susceptible d'agir comme repoussoir et de susciter de l'intérêt.

■ Une pratique de vote affirmée

Dans le même temps, tous sans exception affirment voter, insistant sur l'importance de cette pratique et sur l'impossibilité de s'y soustraire, quel que soit le point de vue défendu, quelle que soit la nature de la consultation effectuée. Plusieurs jeunes soulignent à cet égard les démarches qu'ils ont dû entreprendre, changements d'adresses successifs sur les listes électorales, réalisation de procurations, afin de pouvoir mettre leur bulletin dans l'urne en dépit de leur instabilité géographique actuelle⁵⁰. Ils témoignent ainsi de leur motivation et de la réalité d'une pratique qui ne

50/ Les cursus scolaires et universitaires, les stages de fin d'études et les premiers emplois amènent en effet les jeunes qui composent l'échantillon à de nombreux déménagements.

s'en tient pas au niveau d'un discours socialement désirable. En ce sens, ils diffèrent de leurs pairs du même âge qui, tout en affirmant leur attachement au vote et plus largement aux principes démocratiques, sont aussi régulièrement abstentionnistes comme le souligne Anne Muxel⁵¹.

Le contenu de ces choix de vote est, lui, des plus classiques. Ceux-ci se portent sur des partis de gouvernement : le PS tout d'abord pour près des deux tiers d'entre eux, le Modem et l'UMP à égales proportions pour le tiers restant, de manière relativement stabilisée. On retrouve ici le poids de la socialisation familiale et le positionnement du secteur associatif, traditionnellement plutôt ancré à gauche. Le contraste apparaît ainsi frappant entre, d'un côté, l'affirmation résolue de la pratique de vote et, de l'autre, le discours plus hésitant et désabusé lorsqu'il s'agit de lui donner un contenu politique. En effet, les anciens des Juniors Associations décrivent des choix électoraux faits sans enthousiasme ni conviction, en lien avec la représentation des plus négatives qu'ils se font de la sphère politique. Comment comprendre alors ce hiatus ? Cette spécificité chez une population qui, à d'autres égards, s'inscrit largement dans les analyses menées sur le rapport des jeunes au politique ? Le poids des expériences associatives initiées en Junior Association peut, ici, apparaître éclairant.

■ Des effets possibles de l'expérience associative sur les comportements électoraux

Plutôt qu'à une forme de politisation qui ne se dit pas, cette pratique de vote décrite comme systématique tient sans doute en partie aux responsabilités occupées, aux activités de représentation qui incitent à adopter un comportement responsable, irréprochable en tant que jeune. Au-delà de ce « vernis » d'exemplarité, elle pourrait être reliée aux pratiques intégrées dans le cadre de la Junior Association et poursuivies par la suite, pratiques de concertation et de vote pour les prises de décision. Celles-ci sont en effet largement investies, rappelant, au moins sur le plan symbolique, l'égalité de tous les membres, le fait que chacun d'entre eux a droit à la parole au même titre que tous les autres. Elles sont venues en quelque sorte réguler, et même alimenter, le partage et les échanges décrits plus tôt comme centraux, y compris d'ailleurs lorsque la réalité des rôles occupés dément cette égalité des positions entre pairs.

L'usage du vote pourrait aussi être relié à une autre caractéristique souvent associée à l'expérience de Junior Association, celle de la pratique de représentation. L'entretien d'Annabelle, 22 ans, ancienne présidente de sa Junior Association, aujourd'hui présidente du bureau des étudiants de son école d'ingénieurs et membre du conseil d'administration de celle-ci en témoigne :

« Je ne suis peut-être pas très... dans le domaine politique, mais je vote. Je pense que c'est hyper important. Partout, que ce soit au niveau politique national, ou au niveau des élus, des étudiants, qu'on soit représenté, je trouve que c'est super important. Avoir fait partie d'associations, avoir été au conseil d'administration, je pense que ça m'a motivée, parce que je pense qu'on a besoin d'être représentés. Moi, j'étais juste au conseil d'administration, mais un autre qui était avec moi, il était représentant au Crous, c'est super important. Il faut qu'on ait notre parole. [...] En même temps, le problème en politique, c'est que j'ai du mal à trouver un candidat qui me représente. Parce qu'en général, pour moi, qu'ils soient de droite ou de gauche, ils ont tous un peu le même discours. [...] J'ai du mal à m'intéresser, à trouver quelqu'un dont je me sente proche... »

Nul refus de la délégation donc chez ces jeunes qui ont intégré de longue date la légitimité d'une telle pratique dans le cadre de leur expérience associative. Et pourtant, comme on le voit ici, celle-ci ne trouve pas aisément à être transférée dans le cadre politique. L'importance accordée au vote n'est pas une affaire de convictions mais le reflet d'une adhésion forte aux principes démocratiques et de leur mise en pratique.

51/ MUXEL A., « Les contours de l'expérience des jeunes. À partir d'enquêtes récentes sur les 18-25 ans », *Informations sociales*, 2006-8, n° 136, pp. 70-81.

Ainsi, le lien entre engagement dans une Junior Association et rapport au politique est-il complexe chez les anciens du dispositif. À bien des égards, ces derniers ressemblent à leurs pairs qui n'ont pas connu une telle expérience. Ils conçoivent en effet la politique comme un repoussoir et le vécu de la Junior Association peut même venir alimenter et justifier le désintérêt et la méconnaissance en la matière. Le rôle de la socialisation familiale et celui des diplômés apparaissent alors bien plus discriminants. Dans le même temps, cette expérience semble produire des effets sur les comportements électoraux. Contrairement à leurs pairs souvent abstentionnistes, ces jeunes manifestent en effet une forte confiance dans le processus démocratique du suffrage universel et dans la pratique de délégation. Tandis que le contenu de ces votes les rapproche encore une fois de leurs pairs du même âge. Il serait alors intéressant, pour poursuivre la réflexion, d'essayer de comprendre comment se joue cette apparente contradiction entre rejet de la politique et dont de sa voix par le vote, en particulier chez les jeunes qui se présentent comme les moins compétents et les moins intéressés à cette question. Il serait aussi nécessaire d'élargir l'échantillon à des anciens des Juniors Associations moins impliqués afin d'enrichir notre approche du lien entre cette expérience associative et le rapport à la politique des jeunes qui s'y sont livrés.

Construire pour les jeunes des passerelles vers le monde associatif institué

Un autre point de ces analyses qui paraît tout à fait important concerne le devenir des engagements des jeunes interrogés. S'agit-il uniquement d'une pause ou bien l'entrée dans la vie professionnelle marque-t-elle l'achèvement de ces engagements ? Ce moment biographique particulier est-il seul en cause ou bien existe-t-il plus profondément une rupture entre l'offre associative disponible et les attentes de ceux qui seraient aujourd'hui susceptibles d'y recourir ? Ces questions constituent un enjeu et un sujet de préoccupations pour beaucoup d'associations qui aspirent à un rajeunissement de leurs rangs. À cet égard, le monde étudiant est un espace charnière d'où peuvent émerger certaines réflexions. Mélanie Gratacos, déléguée générale d'Animafac, apporte le point de vue de son réseau, sur ces interrogations et plus largement sur les résultats proposés.

ENTRETIEN avec M. Gratacos

Existe-t-il des points communs entre les engagements en Juniors Associations et ceux que vous pouvez observer à Animafac ?

Animafac est un réseau d'échanges d'expériences et un centre de ressources pour les initiatives étudiantes. Le réseau concerne environ 12 000 associations, qui bénéficient des outils, qui participent à des rencontres et à des formations ou qui rédigent des points de vue sur le site Internet. Ces associations agissent dans des champs très variés qui vont de l'action culturelle à la solidarité internationale, en passant par l'accueil des étudiants internationaux, l'environnement, la lutte contre les discriminations, l'insertion professionnelle. Animafac ne réunit pas toutes les associations étudiantes. Des travaux ont montré que 13% environ des étudiants étaient investis dans une association gérée et animée par des jeunes et, plus largement, que 40% s'impliquaient dans des associations. L'engagement de cette population représente donc un phénomène important.

Les engagements en Juniors Associations font écho à ce qu'on peut constater dans le milieu associatif étudiant sur plusieurs points. Je reconnais par exemple tout ce qui a trait aux motivations, notamment à travers le témoignage d'Emma. Elle dit : « Finalement, ce qui compte pour moi, c'est l'activité que je mène » et trouve que ce qu'elle a fait n'était pas très épanouissant. Dans notre génération, c'est quelque chose qui compte énormément. On n'est pas seulement sensible à l'objet de l'association, l'activité menée est aussi centrale et on doit pouvoir s'y retrouver. Quand on crée une association étudiante, elle correspond à une passion personnelle, à une cause qu'on a envie de défendre. Même lorsqu'on rejoint une association existante, il s'agit la plupart du

temps d'une petite structure où le *turn-over* est très important. Dans tous les cas, la prise de responsabilité est conséquente et rapide. Le sentiment d'être porteur de projet, d'être directement en prise avec l'action, de savoir où l'on va et de pouvoir en mesurer les effets concrets est quelque chose de très stimulant dans les petites structures et qu'on ne va pas forcément retrouver dans une grosse association instituée. Par ailleurs, quand on rejoint une structure qui a 100 ans, il y a aussi une tradition, une histoire, une conception du monde à laquelle on doit adhérer si on veut trouver sa place. Les jeunes ne s'y retrouvent pas, ils ne vont pas dans une association pour se mettre au service d'une conception du monde ou d'une cause. Bien sûr, il y a un sujet auquel on est sensible, une passion qui nous anime. Mais ce qui compte aussi, c'est de s'éclater dans ce qu'on fait. Emma évoque la dimension de socialisation en disant qu'elle « s'emmerdait » avec les autres bénévoles. Là encore, on sait combien cette dimension, se faire des amis, compte beaucoup dans les associations qui sont gérées et dirigées par les jeunes.

Qu'en est-il de la rupture repérée au moment de l'entrée dans la vie professionnelle, est-ce un phénomène que vous avez également identifié ?

On la retrouve en effet. De la Junior Association aux engagements étudiants, les passerelles semblent assez naturelles et c'est quelque chose que l'on constate aussi à travers les quelques études qu'on a pu mener. Parmi les associatifs étudiants, 50% ont été délégués de classe et un peu moins se sont investis dans une association au lycée. Là, les liens sont plutôt évidents : on commence à s'engager au lycée et on poursuit pendant ses études supérieures. C'est au moment où on commence à entrer dans la vie professionnelle, où l'on construit aussi une famille, que la cassure a lieu. Et cette cassure se fait d'autant plus facilement que ces jeunes n'ont pas vraiment pris de marques dans le milieu associatif. Ils n'y ont aucun repère parce que le monde des engagements étudiants est assez fermé sur lui-même, c'est une sorte de bulle. De son côté, le monde associatif se tient plutôt loin des jeunes. Du coup, comme les liens ne se sont pas créés en amont, la cassure se fait d'autant plus facilement. Peut-être que le monde associatif a aussi des difficultés à accueillir ces jeunes porteurs de nouvelles pratiques et de nouvelles motivations. Il n'est pas toujours facile pour lui de concilier des traditions ancrées avec les attentes des jeunes. La volonté affichée est de les accueillir et de leur confier des responsabilités. On entend bien toutes les associations qui disent : « On veut absolument se renouveler, on est en crise, il y a un véritable enjeu, les jeunes ne s'engagent plus, comment faire ? » Mais cette volonté a pour condition que les nouveaux venus se fondent dans le moule. Alors qu'il s'agirait justement d'accepter des pratiques différentes et de proposer des réponses plus diversifiées. On a déjà eu des gens qui étaient très engagés chez nous et qui, ensuite, ont rejoint le conseil d'administration d'une grosse structure. Mais, dans la plupart des cas, la greffe n'a pas pris. Parce que les jeunes se retrouvaient avec des anciens qui sont là depuis 30 ans, qui se connaissent et qui sont porteurs d'une culture associative autre. Je me souviens de discussions où ils disaient : « Je ne comprends pas quelle est ma place, je ne comprends pas à quoi je sers et, en plus, il n'y a pas de projet à mener. » Du coup, ça ne fonctionnait pas.

Est-il possible d'imaginer des rapprochements ?

Le monde associatif institué a certainement un travail à faire sur ce point. Un travail qui doit être pédagogique pour aider les jeunes bénévoles à s'approprier l'objet parfois complexe de ces associations. Un travail de communication sur les codes, mais aussi sur les lieux où diffuser le message. Parfois, ils sont quand même un peu à côté de la plaque, si je puis me permettre. Et puis, il y a la dimension d'accueil et d'orientation qui doit être particulière pour les jeunes bénévoles. Il faut les accompagner, les former mais aussi les mettre rapidement dans l'action. Parce qu'on sait que l'action compte beaucoup pour eux. De son côté, Animafac a l'ambition d'être une école de la société civile organisée. Un de nos objectifs est justement de décroquer la bulle étudiante dont je parlais et de créer des passerelles avec le monde associatif. On forme des étudiants engagés pendant leurs études en espérant qu'ils poursuivent au-delà, mais ces passerelles ne sont pas toujours évidentes à construire. Du coup, on essaie de favoriser la rencontre entre des associations instituées et des associations étudiantes qui travaillent sur les mêmes thématiques. On imagine des partenariats et des débats communs entre les deux types de structures afin que les étudiants découvrent ces univers et réussissent à s'y projeter. Mais ce travail est long et ne se fait pas naturellement, beaucoup de choses restent à construire.



Des acquis mobilisés dans le champ scolaire et professionnel

PRATIQUES/ANALYSES

L'analyse vient ici explorer les liens entre l'expérience en Junior Association et la trajectoire scolaire et professionnelle des jeunes interrogés. Déjà, selon l'étude réalisée par Dan Ferrand-Bechmann en 2003, plus du tiers des membres de Junior Association estimaient que cette expérience leur serait utile en la matière⁵². Quelques années après, cette appréciation ne semble pas s'être démentie, bien au contraire. Les anciens sont en effet prompts à aborder spontanément ce thème en entretien, à établir immédiatement un lien entre les deux. Et ils sont quasiment unanimes selon le questionnaire: 85 % (44 sur les 52 qui ont répondu au questionnaire) considèrent que la Junior Association a constitué une aide pour leurs parcours d'études et professionnel. Il s'agit alors de s'interroger sur la nature de ces liens présentés comme prégnants.

Dans un premier temps, ces liens sont explorés sous l'angle des compétences acquises en Junior Association⁵³ et possiblement transférables dans le champ scolaire et professionnel. Ces dernières doivent être considérées avec toute la prudence nécessaire puisqu'elles ne sont pas appréhendées en situation mais à travers des discours⁵⁴. Les descriptions proposées sont très largement axées sur la question de la professionnalisation. Les notions de projet, d'autonomie, de responsabilité, communes aux deux sphères, sont alors envisagées comme des facteurs facilitant cette mise en récit de l'expérience associative sur le mode professionnel. Et les préoccupations actuelles d'insertion dans le monde du travail de la part des anciens contribuent à renforcer cette tendance, comme l'indiquent les usages stratégiques de la Junior Association lors d'entretiens professionnels ou sur les CV. Enfin, les expériences en Junior Association sont rapportées aux parcours scolaires et professionnels des jeunes, à la réalité de leurs situations actuelles. Les réseaux sociaux constitués dans le cadre de la Junior Association et prolongés par la suite révèlent alors toute leur influence.

Des descriptions de compétences largement axées sur la professionnalisation

Le thème des compétences développées dans une expérience d'engagement et par la suite possiblement réinvesties dans la sphère professionnelle est aujourd'hui largement balisé par les sciences sociales en ce qui concerne les adultes. Une partie des travaux vise alors à identifier ces compétences et la façon dont elles ont été constituées, par le truchement d'un dispositif institutionnel ou « sur le tas », individuellement ou grâce au support d'un collectif, de manière formelle ou informelle, etc. Pour ce qui est de la Junior Association, cette question se pose d'une façon toute particulière, liée aux spécificités du dispositif et de la population concernés.

52/ FERRAND-BECHMANN, *op. cit.*, p. 180.

53/ La notion de compétence sera entendue ici au sens le plus élémentaire de capacité à combiner des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être en vue de répondre à une situation.

54/ Leur signalement ne signifie pas en effet leur complète efficacité, ni même qu'elles ont été travaillées dans le cadre de la Junior Association. Par ailleurs, nous l'avons déjà dit, beaucoup des anciens qui ont participé à cette étude sont encore étudiants. Or, beaucoup des possibilités de reconversion évoquées visent le monde professionnel et sont donc beaucoup plus anticipées que réellement mises en œuvre.



■ Une formation formelle peu développée

La formation formelle, celle qui serait proposée par une instance extérieure et explicitement consacrée à l'acquisition de compétences utiles au développement des Juniors Associations, n'est que peu développée par le Réseau national des Juniors Associations (RNJA). Le réseau promeut en effet le cadre associatif comme « lieu d'expérience, où le droit au tâtonnement est une valeur forte et [comme] lieu de sociabilité où une organisation souple permet de privilégier la convivialité plutôt qu'un mimétisme avec les formes traditionnelles de représentation⁵⁵ ». À cet égard, les jeunes interrogés par entretiens évoquent parfois les rencontres nationales et les ateliers thématiques proposés, mais ils insistent plutôt sur le plaisir de discuter et de faire connaissance, de créer de nouveaux liens, de découvrir d'autres jeunes venus d'horizons différents. L'aspect proprement formateur de ces rendez-vous n'apparaît que peu, ce qui ne signifie pas qu'il ait été totalement absent. Certains disent aussi avoir utilisé les supports proposés par le site Internet, notamment pour la comptabilité qui constitue souvent la « bête noire » des Juniors Associations. Pour autant, c'est plutôt de leur initiative et pour une raison bien précise que les jeunes disent avoir eu recours à des conseils ou à des informations qui leur ont été apportés par leur accompagnateur ou par le réseau national.

La question de l'autonomie, comme référent structurant du dispositif, est là encore largement reprise à leur compte par les jeunes interrogés. La Junior Association est « un truc à nous » et l'immixtion d'adultes en son sein est vue d'un très mauvais œil. Le risque est alors qu'une offre de formation la rapproche du cadre scolaire ou bien qu'elle soit envisagée comme une volonté d'emprise de la part d'une instance extérieure⁵⁶ :

« Les relations qu'on avait avec le RNJA, c'était plutôt des questions relatives aux événements qui allaient se passer, les rencontres des Juniors Associations. C'était bien, on pouvait se retrouver. Ça permettait au groupe de se faire plaisir, c'était comme des vacances. Tu pars quatre jours à la mer en Normandie, tu rencontres plein de jeunes, tu peux échanger au niveau de ton expérience. C'est comme dans une entreprise, ça permet de créer du lien entre guillemets. Bon, c'est pas comme ça qu'on le prenait à l'époque, mais ça permettait ça. [...] Sinon, je crois qu'ils nous avaient aussi appuyé pour la banque, avec le relais. Mais l'essence du truc, c'est laisser les jeunes se débrouiller par eux-mêmes, je pense que c'est comme ça, en faisant des erreurs, que tu apprends. C'est pas en leur expliquant à chaque fois comment ils doivent s'y prendre parce que là, je crois qu'on se serait senti dépossédé de quelque chose. On avait de très bonnes relations avec le RNJA et si on avait besoin de quelque chose, on pouvait leur demander. Ils étaient là au cas où. Mais on menait notre truc nous-mêmes, on ne voulait surtout pas que quelqu'un nous dise quoi faire » (Paul, 22 ans, étudiant en master de communication, trésorier d'un journal destiné à faire entendre la voix des jeunes de 15 à 17 ans).

La spécificité des formes de sociabilité qui se développent dans la Junior Association rend ainsi délicate la mise en place d'un dispositif de formation très formalisé. Au passage, l'analogie faite avec le milieu de l'entreprise dans cet extrait d'entretien n'est certainement pas anodine et souligne d'ores et déjà le cadre de référence selon lequel cette expérience est rétrospectivement envisagée : celui de la vie professionnelle.

■ La formation informelle

La description des apprentissages informels réalisés dans le cadre de la Junior Association est en revanche riche, fréquemment détaillée et ponctuée d'exemples. Comme le rappellent les jeunes eux-mêmes, celle-ci tient pour une large partie aux rôles à responsabilité – président, secrétaire, trésorier – que beaucoup ont occupé. L'un d'entre eux résume ainsi ce propos : « C'est sûr que la JA, on en a tous retiré quelque chose. Mais ça nous a apporté des choses différentes, on ne l'a pas tous vécue pareil. Parce que

55/ Projet associatif du Réseau national des Juniors Associations, dans le dossier de presse *Les 10 ans du RNJA*.

56/ Dans le cadre de l'étude de Dan Ferrand-Bechmann réalisée en 2003, les jeunes interrogés n'étaient que 2,9 % à estimer que l'expérience en Junior Association permettait de mieux réussir à l'école. Si, comme le note l'auteur, les liens apparaissent pourtant évidents, ce résultat témoignait sans doute de la volonté de bien différencier les deux sphères et même de les opposer.

les rôles étaient différents. Je pense que ça ne m'aurait pas apporté les mêmes choses si je n'avais pas été présidente. » Les simples membres, principalement intéressés à la réalisation d'une activité, sont donc sans doute beaucoup moins concernés par les analyses qui suivent. Au-delà de cette richesse, le caractère le plus frappant de ces descriptions tient aux parallèles souvent effectués avec le monde professionnel et au vocabulaire utilisé qui, lui aussi, se rapporte à ce champ.

L'expression orale et la présentation de soi

Selon les entretiens recueillis, la Junior Association est une expérience qui permet d'acquérir une certaine confiance en soi au sens où elle initie à la prise de parole devant un auditoire. L'étude réalisée par Ferrand-Bechmann soulignait déjà le poids de cet apprentissage puisque 44,7% des jeunes interrogés estimaient que leur expérience en Junior Association leur permettait d'acquérir ou de développer une « compétence en communication⁵⁷ ». En la matière, les occasions sont en effet multiples. Elles concernent tout d'abord les réunions avec les autres jeunes du groupe devant lesquels il faut être en mesure d'énoncer clairement et de défendre son point de vue tout en cadrant le débat pour éviter « que ça parte dans tous les sens, que ça parte en sucette ». Elles tiennent aussi, pour toutes les Juniors Associations qui comportent une dimension de spectacle, aux manifestations auxquelles les jeunes participent. L'aisance verbale se double alors d'une nécessaire gestion du trac propre à ce type d'événement. Enfin, elles sont attachées aux différentes occasions de représentation de la Junior Association. Il peut s'agir de répondre à une interview pour les médias locaux, d'intervenir dans une réunion du conseil municipal, de prendre contact avec d'éventuels partenaires afin de les impliquer dans la réalisation d'une action ou bien encore de défendre un dossier pour l'obtention de subventions :

« Se décider à prendre la parole, à s'exprimer. Parce que, par exemple, quand on devait présenter nos projets pour obtenir des subventions de la mairie, on était souvent deux ou trois groupes. Donc les trois parlaient et on devait se battre pour notre projet. Donc prendre la parole, s'exprimer clairement, de façon convaincante. Et puis après, on passe beaucoup d'oraux dans la suite de nos études et dans le milieu professionnel, donc avoir appris à s'exprimer, à développer nos idées sans avoir peur d'une table où il y a beaucoup de gens qui vous écoutent... » (Laura, 22 ans, étudiante en licence de droit, membre d'une Junior Association d'échanges culturels autour du bassin méditerranéen pendant trois ans).

L'expression orale constitue donc une compétence largement mise en avant par tous les jeunes. Mais s'y ajoute aussi une deuxième, en particulier pour ceux qui occupaient des responsabilités et qui ont été amenés à représenter la Junior Association à diverses occasions, cette fois-ci plus spécifique et qui tient à la « présentation de soi ». Cette dernière n'évoque pas seulement l'aisance devant un public, mais aussi la capacité à construire un discours de sérieux et de valorisation, une certaine mise en scène de son propre parcours et de celui de son groupe : « Je savais ce qu'il fallait privilégier, qu'il fallait tourner mes phrases dans un certain sens, mettre mon projet sous cet angle pour que ça fasse plus sérieux, parler de moi de telle manière. » Cette compétence, qui consiste à adapter de manière réfléchie son propos, à anticiper les attentes présumées de son interlocuteur, permet de faire face à de multiples situations sociales, de contrôler et de choisir ce qui doit être révélé de soi et sous quelle forme. Le risque de normalisation et de formatage qu'elle comporte est parfois déploré par les accompagnateurs ou les référents adultes de ces jeunes mais il témoigne aussi de leur capacité à maîtriser des codes et des rôles qu'ils s'attendent à retrouver dans le cadre professionnel.

Les compétences opérationnelles et la « gestion » de projets

La Junior Association ne permet pas seulement d'apprendre à parler, à se présenter, elle apprend aussi à « faire ». Le plus souvent son fonctionnement

57/ FERRAND-BECHMANN, *op. cit.*, p. 180.

se structure autour de projets aux ambitions plus ou moins importantes et qu'il s'agit de mener à bien avant d'en entreprendre de nouveaux. Ceux-ci requièrent donc une planification et une logistique. La nécessité de tenir des objectifs, des délais et un budget apparaît centrale, qui initie à la rigueur et à la prise de responsabilité. Le terme même de gestion de projet, emprunté au champ de l'entreprise, est souvent adopté, comme en témoigne l'extrait d'entretien qui suit :

« La Junior Association, ça m'a aidée parce qu'on montait des projets. Faire des projections, c'était déjà un miniprojet. Ensuite, le festival en plein air, c'était un gros projet. Je n'étais pas toute seule mais c'est une gestion avant, une gestion pendant, une gestion après. C'est un sacré budget aussi, c'est 2 000 euros, facile. C'est pas beaucoup mais quand même... Et le lieu est plus grand, il faut tout voir plus grand. C'est dans le cadre d'un festival, donc il faut se mettre en relation avec beaucoup de monde. Et puis plein de petits détails auxquels tu dois penser : combien de baguettes de pain ? Qui va faire le feu ? Qui va s'occuper de la caisse ? Est-ce qu'on fonctionne avec des tickets ou bien est-ce que chacun paie directement aux stands ? Qui est-ce qui va ranger derrière ? Plein de petits détails auxquels tu ne penses pas forcément la première année. Mais l'année d'après, tu sais que tu ne dois pas refaire les mêmes conneries, alors tu t'améliores. Tu apprends à monter et à gérer un projet » (Alison, 23 ans, étudiante en licence carrières sociales, présidente du ciné-club de son village de 15 à 18 ans).

À cette compétence transversale s'en ajoutent d'autres, comme la capacité à faire et à respecter un budget ou encore celle de rédiger un écrit. Il peut s'agir d'un document de quelques pages pour présenter un dossier de demande de subvention mais aussi, plus simplement, d'une lettre : « Ça a l'air d'un détail, mais apprendre à faire des courriers, c'est important. Il y a tout un aspect rédaction. Et puis il faut aussi savoir quelle est la bonne formule de politesse. Hé bien, rien que pour un CV ou une lettre de motivation, ça sert beaucoup. Vérifier les fautes d'orthographe aussi, c'est tout bête, mais il faut y penser. » Une fois encore, comme on le voit ici, le lien avec la sphère professionnelle est explicitement établi. Pour autant, les compétences liées à l'écrit sont assez peu développées dans les entretiens comparativement à l'aisance orale et à la capacité à mener un projet. Peut-être cet aspect était-il moins central dans le fonctionnement des Juniors Associations. On peut aussi penser que sa connotation fortement scolaire en fait un élément moins spécifique de cette expérience et donc moins mis en valeur.

Gérer un groupe

Une compétence largement travaillée dans la Junior Association, selon les jeunes interrogés, concerne la gestion d'un groupe. Le terme même de management est parfois utilisé pour la décrire. Celle-ci en concerne plusieurs aspects. Elle est tout d'abord évoquée à propos de la tenue des réunions dont il faut organiser et suivre l'ordre du jour sans trop de digression : « On a beau dire que tout le monde est motivé, mais alors faire des réunions, ça partait tout de suite en gros fous rires, il fallait reconcentrer tout le monde... C'était ce qu'il y avait de plus difficile en fait, gérer un peu tout le monde pour qu'ils écoutent. » Ces réunions constituent d'ailleurs des souvenirs marquants, s'étirant sur une longue partie de l'après-midi, occasions d'affrontements verbaux parfois virulents, de moments de rire et d'échanges. Un autre aspect de la gestion de groupe est associé à une fonction plus disciplinaire et la plupart du temps pesante lorsqu'il s'agit d'éviter les débordements, de veiller à son propre comportement mais aussi à celui du reste du groupe.

« C'est vrai qu'on avait quand même des responsabilités et on voulait prouver qu'on était des jeunes, mais pas des jeunes cons... donc il faut aussi gérer les gens qui font des petites gaffes, des petites conneries, fumer, boire... non, là, tu ne fais pas ça, tu ne bois pas, tu ne fumes pas au local... Surveiller qu'on ne fasse pas trop de bruit pour les voisins, ce genre de trucs. Ça, c'est la partie la moins marrante, parce que pour soi, c'est déjà chiant de faire de la discipline, et en plus tu passes pour la rabat-joie de service. Mais bon, en général, ça se passait pas trop mal » (Annabelle, 21 ans, étudiante en école d'ingénieur, trésorière puis présidente d'une Junior Association organisatrice d'animations pour les jeunes de son village pendant trois ans).

Le troisième aspect de la gestion de groupe évoqué relève plus clairement encore du management : il recouvre la nécessité de faire avec les motivations et les possibilités de chacun, de veiller à la bonne marche et à l'ambiance de la Junior Association, d'œuvrer le cas échéant à « remobiliser les troupes » en cours de réalisation du projet.

À toutes ces compétences largement partagées, il faudrait ajouter celles, plus spécifiques, qui relèvent directement de l'objet de la Junior Association : la maîtrise des outils informatiques pour celles qui sont tournées vers le multimédia, les capacités de rédaction lorsque le groupe de jeunes réalise un petit journal, etc. Si ces pratiques relèvent encore largement de l'amateurisme, elles seront parfois agissantes sur les trajectoires étudiées car susceptibles d'insérer les jeunes dans des réseaux professionnels.

■ Projet, autonomie, responsabilité : un vocabulaire commun au dispositif Junior Association et au monde de l'entreprise

Cette énumération de compétences formées et travaillées dans la Junior Association offre certains points communs avec la description de Fanny Forgeau-Zerbib et Catherine Lendi-Fauraz sur les dirigeants d'associations de jeunes, cette fois-ci majeurs⁵⁸. L'expression orale, la gestion de projet et le management d'équipe y sont en effet détaillés dans des termes assez similaires à ceux qui apparaissent ici, bien que plus professionnalisés encore. En revanche, les aspects d'expression écrite, de capacité d'analyse, de connaissance relevés par les auteurs sont beaucoup moins présents chez les anciens des Juniors Associations interrogés. Le type plus modeste de projets engagés, le caractère expérientiel recherché dans le fonctionnement et le parcours scolaire encore limité de ces derniers éclairent sans doute ce contraste. Cette comparaison tend à montrer que les compétences formées en Junior Association, même si elles peuvent apparaître moins pointues et moins formalisées, n'ont rien de spécifique et qu'elles se retrouvent plus largement chez les acteurs du monde associatif occupant des postes à responsabilité et des fonctions d'encadrement.

Cependant, cette énumération de compétences dont le vocabulaire et les illustrations sont largement axés sur la professionnalisation peut aussi nous étonner. En effet, cette dernière n'est pas inscrite en tant que telle dans le projet du réseau national plutôt tourné vers la promotion d'un espace de citoyenneté pour les mineurs, d'une expérimentation du collectif et de la relation à l'autre. Autrement dit, il ne s'agit pas d'un discours porté par l'institution, que les jeunes reprendraient à leur compte et à partir duquel ils pourraient évaluer leur expérience. Néanmoins, tout le vocabulaire du projet, de l'autonomie, de la responsabilité, mis en œuvre par le réseau ne lui est pas spécifique et est aussi omniprésent dans le monde de l'entreprise et du management. Ces notions communes ne partagent pas exactement les mêmes significations de part en d'autre, mais elles facilitent sûrement cette mise en discours de l'expérience associative sur le mode de la professionnalisation⁵⁹. D'autant que cette dernière est au cœur des préoccupations des jeunes interrogés en fin d'études ou nouveaux arrivés sur le marché du travail. Les usages qu'ils font aujourd'hui de leur expérience en Junior Association en témoignent.

Un usage stratégique pour s'insérer dans le monde du travail

Selon les entretiens recueillis, les jeunes ont, à de multiples reprises, valorisé et décrit leur passage par une Junior Association dans le cadre scolaire ou professionnel. Beaucoup en ont fait le sujet de leurs travaux pratiques

58/ FORGEAU-ZERBIB F. et LENDI-FAURAZ C., *Étude des spécificités des associations de jeunes, dirigées par des jeunes : Animatac, JOC et MRJC*, rapport d'enquête, décembre 2008.

59/ La professionnalisation croissante du monde associatif lui-même n'est sans doute pas étrangère à la facilité avec laquelle des ponts entre les deux sphères peuvent être établis.

encadrés (TPE) en classe de première, exercice noté comptant pour le bac. Ils sont aussi nombreux à l'avoir mis en avant au moment de la terminale, lors des oraux de sélection permettant d'intégrer une filière de formation. À cet égard, les témoignages peuvent concerner aussi bien d'ailleurs un BTS de gestion qu'un cursus d'assistante sociale. Enfin, ils n'ont pas manqué de faire part de cette expérience lors de leurs entretiens de recrutement pour des stages ou pour des emplois. Les données recueillies par questionnaire corroborent cette observation : plus de 60 % des jeunes (32 sur les 52 interrogés par questionnaire) disent l'inscrire en bonne place sur leur CV. Ils sont un peu moins à l'évoquer en entretien d'embauche.

Mais ce ne sont pas les compétences développées dans le cadre de la Junior Association qui sont le plus souvent décrites et mises en avant lors de ces différentes épreuves. L'expérience associative permet plutôt de contrer les éventuelles représentations dépréciatives dont ils ont le sentiment de faire l'objet en tant que jeunes dans ce champ, notamment leur manque d'expérience et de maturité supposé. Faire état de son passé en Junior Association dans le cadre d'un CV, d'une lettre de motivation, d'un entretien permet, très prosaïquement, d'étoffer son propos pour des jeunes dont la trajectoire professionnelle est encore, par définition, largement en devenir. Celle-ci est une réalisation personnelle, concrète, et témoigne d'un parcours qui ne se réduit pas à la scolarité. Ne pas arriver « les mains vides » à un entretien, « avoir des trucs à raconter, à proposer », « montrer quelque chose de positif où on est acteur » participent sans doute aux motivations qui amènent tant d'anciens membres de Junior Association à mettre en avant cette expérience, quelle que soit par ailleurs la voie à laquelle ils se destinent.

« Cette expérience, je l'ai présentée à chaque fois que j'ai eu un entretien. Je suis certaine que... Ça veut dire dynamisme, volonté... Ils doivent se dire : cette fille, elle aime prendre des responsabilités, faire un projet de A à Z, relever des challenges. Et de toute façon, je le tourne à ma sauce qui fait que. Avec ça, je parle de la gym et c'est bon. Je le fais tout le temps. Et quand j'irai passer un entretien pour un taff, je le ferai aussi. En plus, il se trouve que je suis calée dans le truc. Pendant trois mois, j'ai fait passer des entretiens pendant mon stage. J'ai eu la chance de bosser avec des chasseurs de tête qui m'ont montré comment il fallait faire. Ils m'ont dit : ça, c'est génial, mets-le en avant. En entretien, il faut mettre en avant ce qu'on a fait de bien, ce qui est important à nos yeux, dire qui on est. Pour montrer... Mais quand on est jeune, c'est pas évident, on n'a pas fait beaucoup de choses encore. En fait, ce qui est génial, c'est que la Junior Association, ça permet de refléter un certain tempérament sans avoir l'air de se vanter. Des qualités. En entretien, je ne dis pas : je suis comme ça ou comme ça ou comme ça. Je parle de mon association pour montrer mes points forts » (Émilie, 21 ans, étudiante en licence de gestion des entreprises et des administrations, présidente d'une Junior Association d'échanges culturels de 16 à 18 ans et entraîneuse bénévole d'une équipe de jeunes filles dans son club de gym).

Lorsque nous avons demandé aux jeunes s'ils considéraient la Junior Association comme une première expérience professionnelle, nous visions en priorité ceux dont le parcours faisait clairement apparaître cette relation : par exemple, ceux qui ont fondé une Junior Association pour faire vivre un petit journal et qui ont suivi par la suite des études de journalisme, ceux qui se sont consacrés au développement d'une Junior Association multimédia avant de s'engager dans des études d'informatique ou bien encore ceux qui visent des carrières dans le secteur socio-éducatif ou associatif. Cependant, l'importance des réponses positives à cette question, 42,30 % (22 jeunes sur les 52 interrogés), et leur répartition indiquent que cette opinion est plus largement partagée.

Il est ainsi frappant, à travers les discours recueillis, de voir combien la question de la reconversion des apprentissages effectués en Junior Association dans le cadre professionnel est massivement revendiquée par les jeunes interrogés. Si dans d'autres cadres associatifs, elle a pu se révéler difficile à identifier tant les engagements se voulaient désintéressés, mis au service d'un projet collectif, nous sommes ici devant un phénomène quasiment inverse⁶⁰. Ce dernier n'est pas sans poser question. Il est

60/ Sans doute le dispositif d'enquête (entretien individuel) utilisé a-t-il pu contribuer à ce phénomène, mais il ne l'épuise pas.

tout d'abord délicat d'évaluer l'efficacité de ces usages : Ont-ils réellement un poids ? De quelle image l'expérience associative bénéficie-t-elle auprès de leurs interlocuteurs ? Est-elle réellement considérée comme un « plus », voire comme pourvoyeuse de compétences utiles dans les champs de la formation et professionnels ? Et ce, quels que soient le cursus ou la profession visés ? *A contrario*, ces discours ne pointent-ils pas le risque aujourd'hui de voir l'expérience associative perdre sa spécificité, son caractère « autre », irréductible à toute logique de performance scolaire ? Une analyse des trajectoires individuelles peut alors permettre d'objectiver le propos, d'observer concrètement comment l'expérience Junior Association vient s'insérer dans les parcours scolaire et professionnel.

L'importance des réseaux sociaux

Dans la mesure où beaucoup de jeunes qui composent notre échantillon sont encore étudiants ou nouveaux venus sur le marché du travail, nous ne pouvons proposer qu'une étude à court et à moyen termes des liens entre expérience en Junior Association et parcours scolaires et professionnels. Néanmoins, certaines pistes d'analyse se dessinent déjà, qui permettent d'enrichir les observations en termes de compétences développées. Il semble ainsi que l'expérience en Junior Association ait d'autant plus de chance d'influer concrètement sur les trajectoires dans cette sphère qu'elle se révèle pourvoyeuse de réseaux sociaux utiles et efficaces à cet égard.

■ L'expérience en Junior Association comme début de l'insertion professionnelle dans le secteur social et socio-éducatif

Sébastien a aujourd'hui 22 ans et il est en DUT carrières sociales. Son père, directeur commercial dans l'informatique, et sa mère, au foyer, n'ont pas d'activités associatives. C'est en fréquentant la maison de quartier de sa ville qu'il a pris connaissance du dispositif Junior Association, grâce à l'un des animateurs présents. Sa Junior Association, centrée sur la promotion des arts du cirque, est de type intégrative selon la typologie proposée en première partie. Pour lui, le renouvellement des contacts avec les acteurs des structures d'accueil jeunesse et les projets montés conjointement semblent décisifs quant à la suite de son parcours scolaire et professionnel.

« J'ai commencé avec la Junior Association, donc j'ai commencé à aller à des fêtes de quartier, à rencontrer les animateurs. On commence à connaître un petit peu tout le monde. Quand on fait des projets, bah, on est aidé par d'autres animateurs. Ce sont des trucs qui se sont liés avec les animateurs. Quand on arrive à 17 ans, il y en a un qui vous dit : Pourquoi tu ne passerais pas ton Bafa ? Oui, pourquoi pas, alors on y va. Et comme ça me plaisait, j'ai continué. En parallèle, je suis passé au conseil consultatif des jeunes dans lequel je suis toujours. Ça aussi, c'était un animateur qui m'en avait parlé. J'ai monté des gros projets, en particulier des projets de fêtes, je me suis spécialisé en fêtes, sur tout ce qui est festif. C'est comme ça, on avance, on avance. Qu'est-ce que je vais faire après mon bac ? L'animation, ça me plaît donc je vais regarder. J'ai trouvé un truc où j'ai été pris, pour faire un DUT carrières sociales, option animation sociale et socioculturelle. Et maintenant, je voudrais continuer après ma licence sur quelque chose en lien avec la méthodologie de projet, toujours dans la même optique. J'aimerais bien bosser dans l'animation. »

Parmi les vingt-cinq entretiens que nous avons recueillis, cinq témoignent de ce type d'expérience. Deux jeunes poursuivent aujourd'hui des études en carrières sociales, un suit une formation pour devenir lui-même formateur dans les métiers de l'animation, un est assistant social et un dernier est employé de mairie et gère plus spécifiquement la logistique des manifestations culturelles sur sa ville. Souvent, l'accompagnateur de la Junior Association a pu aiguiller ce choix en émettant des conseils, en fournissant les informations pertinentes sur les

démarches de formation à entreprendre au bon moment. Ces jeunes ont commencé par passer leur Bafa et grâce aux réseaux développés dans le cadre de la Junior Association, ils ont souvent pu exercer dans leur localité, parfois même au sein de la maison de quartier qu'ils fréquentaient encore quelques années plus tôt. Parallèlement, certains se sont investis dans des instances comme les conseils consultatifs de la jeunesse ou même le conseil municipal qui renforcent encore leur positionnement et leurs réseaux de sociabilité professionnels sur le plan local. C'est souvent dans le cadre de la Junior Association qu'ils ont progressivement conçu le projet de s'orienter vers des carrières en lien avec le social et la jeunesse même si, pour deux d'entre eux, le fait d'avoir des parents investis dans le champ associatif local a pu prédisposer à ce type de choix.

■ La Junior Association comme moyen de transformer un loisir en carrière professionnelle

Avec un groupe de quatre copains du même lycée, Rémi a monté une Junior Association à l'âge de 17 ans. Tous étaient intéressés par l'informatique et les jeux vidéo et ont décidé de réaliser un cédérom culturel sur leur ville. Ce projet leur a permis de décrocher des subventions locales conséquentes, a fait l'objet de deux ans de travail dont le fruit a été diffusé à plusieurs centaines d'exemplaires dans différents points de vente de la région. Par la suite, la Junior Association est passée au statut loi 1901 afin de créer et d'héberger des sites Internet pour des associations. Satisfaite de la première réalisation, la mairie de la ville a alors commandé à l'équipe de jeunes un nouveau cédérom de visite virtuelle des monuments locaux. Rémi se décrit comme un mordu de l'informatique depuis l'âge de 5 ans et dit avoir toujours su qu'il voulait travailler dans ce domaine. Après son bac, il a ainsi entrepris un cursus d'informatique en alternance qui a débouché sur un premier emploi peu épanouissant à son goût et duquel il a rapidement démissionné. Les contacts conservés avec la municipalité, et en particulier avec le responsable de l'attribution des subventions aux associations, lui ont alors permis de rebondir. Au moment où celui-ci a créé sa société d'informatique, il demande en effet à Rémi de le rejoindre et l'embauche. Depuis deux ans, Rémi travaille donc dans un domaine de l'informatique qui lui convient, grâce aux contacts noués par le biais de la Junior Association.

Dans ce cadre, le passage en Junior Association insère les jeunes dans des réseaux de sociabilité qui sont déjà des réseaux professionnels et l'expérience acquise leur permet de développer des compétences valorisables sur le marché du travail, dans le champ que préfigurait le projet de leur Junior Association. Comme pour les engagements des étudiants étudiés par Guillaume Houzel, il s'avère un moyen de tester une voie qui intéresse mais qui reste méconnue, ou de montrer la profondeur et la cohérence d'une vocation qui ne manque pas une occasion d'expression⁶¹. Il s'agit de vérifier son goût pour la voie envisagée mais aussi d'afficher sa détermination et d'acquérir un début d'expérience. Cette dimension stratégique n'est pas cependant toujours affichée de manière aussi claire. Et c'est parfois après l'expérience en Junior Association que les jeunes interrogés se sont rendu compte de son utilité professionnelle, sans l'avoir complètement ni consciemment anticipé. L'analyse des entretiens indique bien cependant que, au-delà des compétences acquises et de leur expression précoce, ce sont effectivement les réseaux professionnels développés qui restent décisifs. Or ceux-ci possèdent certaines caractéristiques : ils sont attachés à la vie institutionnelle et associative locale. Leur efficacité peut donc s'avérer limitée à cette échelle comme en atteste l'exemple suivant.

61/ HOUZEL G., *Les engagements bénévoles des étudiants. Perspectives pour de nouvelles formes de participation*, La Documentation française, Paris, 2003.

Paul a 22 ans. Son père, agriculteur, et sa mère, assistante maternelle, sont très investis dans la vie associative locale. Petit, il rêve de devenir journaliste et participe donc à la création d'une Junior Association qui édite un petit journal local destiné à faire entendre la voix des jeunes. Grâce à cette expérience, il obtient plusieurs stages dans des journaux municipaux puis régionaux. Suite à son bac, il rentre dans un IUT information et communication, espérant par la suite intégrer une école de journalisme. Finalement, il part avec Erasmus faire sa licence en Allemagne dans cette voie. À son retour, il décide de se réorienter parce que « le secteur est trop fermé quand on ne connaît pas les gens et que c'est très précaire. Les stages que j'ai faits, c'est pas suffisant, je n'ai pas les bons contacts. Et c'est mieux de passer par une école pour trouver un poste, ceux qui en sortent ont plus de facilités ». Il s'inscrit donc dans une filière de management du sport et travaille aujourd'hui dans un club sportif associatif : « En fait, plus ça va et plus je me rends compte que le monde associatif est quelque chose qui me correspond mieux. » Comme on le voit à travers cet exemple, les réseaux professionnels que la Junior Association est susceptible d'apporter ne concernent pas tous les domaines (ni bien sûr ne remplacent la formation professionnalisante attachée au projet visé). Ils intéressent avant tout les acteurs adultes du dispositif, animateurs, associatifs, municipaux avec qui les jeunes ont été en contact au cours de leur expérience d'engagement et c'est donc dans ces champs qu'ils se révèlent les plus efficaces, au niveau local.

« Reconnaître les compétences développées dans un cadre informel ou non formel »

Nombreux sont les anciens qui semblent avoir dissocié leur expérience en Junior Association de leur trajectoire scolaire et professionnelle. La première reste empreinte d'un caractère ludique, amical, reliée à un groupe de pairs et à la période de l'adolescence, mais n'intervient pas dans les choix d'orientations ou les parcours suivis qui peuvent être très divers. À cette étape de leurs trajectoires de vie, il est cependant impossible d'apporter des conclusions définitives dans la mesure où les devenirs sont encore loin d'être véritablement dessinés. La question de l'utilité des compétences développées dans le cadre associatif n'en demeure pas moins posée. Jean-Claude Richez, chercheur à l'Injep, fait le point sur les débats qui parcourent le monde associatif à ce sujet.

ENTRETIEN avec J.-C. Richez

Comment peut-on, à votre avis, comprendre cette propension des jeunes interrogés à mettre en discours leur expérience associative dans un vocabulaire de professionnalisation et de compétences ?

Comme vous le dites, les deux peuvent entrer en résonance, grâce à des mots et des références communs. Mais dans la mesure où le RNJA est plutôt tourné vers la promotion d'un espace de citoyenneté pour les mineurs, où il ne promeut pas véritablement cette dimension de professionnalisation, il est intéressant de repérer le détournement. Les jeunes pensent l'élément d'intégration sociale, d'insertion. Dans leur situation, cet impératif est fort et tout ce qu'ils ont à leur disposition est utilisé dans ce sens, ce qui est tout à fait normal. On ne peut pas en conclure qu'ils sont inciviques et, pourtant, ce procès leur est souvent fait. On retrouve quand même une idée de gratuité et de solidarité dans le discours des jeunes. Ils ne veulent pas non plus être sous le diktat de l'insertion en permanence. Même s'ils ont conscience que ça peut leur apporter quelque chose dans ce domaine, ça n'est pas le seul moteur de leurs engagements. Prendre ces discours au pied de la lettre et penser qu'ils ne sont motivés que par leur insertion professionnelle constituerait une erreur. Les deux éléments sont présents et ne sont pas vécus comme une contradiction, ils n'entraînent pas de hiérarchisation à leurs yeux. Un jeune qui entre dans la vie adulte est « dehors » et il faut qu'il passe « dedans », ce passage

est compliqué. Ce qui ne veut pas dire que c'est son objectif ultime ou qu'il n'a pas d'autres motivations en termes de valeurs. Les enquêtes menées sur cette question de l'engagement des jeunes mettent en évidence l'importance d'être utile et le rôle de la visibilité de l'action. Ensuite, on peut penser que ce discours permet aussi de légitimer quelque chose qui apparaît faiblement reconnu. On tient le discours de l'insertion parce qu'on sait que le discours du bénévolat et de la gratuité passe moins bien. Il y a peut-être sur ce point un déficit de discours institutionnel, de discours des associations. Par exemple, en tant que parent, on a tendance à valoriser l'insertion, tout en tenant des grands discours sur la solidarité: « S'il passait moins de temps sur son projet associatif, je serais quand même plus rassuré! »... Alors le jeune peut dire que ça va lui servir. Dans ce cas, la contradiction est plutôt dans la société que dans ses motivations personnelles. On vit dans une société qui a du mal à valoriser des valeurs d'altruisme, de gratuité et de solidarité et les jeunes sont bien obligés de faire avec.

Du coup, ces réflexions peuvent aussi renvoyer à tous les débats qui existent aujourd'hui autour de la reconnaissance des compétences développées par les jeunes dans le cadre associatif, avec le livret de compétences, etc.

Effectivement, et ce débat est important parce qu'il n'est pas simple. D'un côté, on dit que le livret de compétences s'inscrit dans une logique d'instrumentalisation de l'engagement bénévole des jeunes alors même que ceux-ci sont dans une logique de gratuité. Certains jeunes résistent d'ailleurs et disent qu'ils n'en veulent pas. Il y a de nombreuses réticences, y compris de leur côté. On connaît le système caricatural des écoles d'ingénieurs et de commerce où l'engagement devient obligatoire pour avoir le diplôme. En même temps, il y a là acquisition de réelles compétences, alors pourquoi ne pas en tenir compte? Ce qui a été acquis constitue une vraie valeur ajoutée, pourquoi ne pas le reconnaître? Ça ne remet pas en cause l'engagement et ne revient pas à dire que son objectif premier s'y résume. Mais si des compétences sont développées dans ce cadre, on peut penser qu'il est normal de pouvoir les valoriser lorsqu'on en a besoin. D'autant que les mouvements d'éducation populaire se battent aussi sur l'insertion des jeunes. Il n'y a pas d'intégration sociale sans émancipation économique, sans indépendance financière.

Est-ce qu'il n'y a pas là un risque de scolarisation des engagements associatifs des jeunes?

C'est un problème, car le risque existe. Il est intéressant, d'un point de vue symbolique, de reconnaître qu'on peut acquérir des compétences à l'extérieur du cadre scolaire dans notre société. C'est pas parce qu'un jeune n'a aucun diplôme qu'il n'a pas de compétences ni de capacités. Cette reconnaissance est importante symboliquement, mais elle peut poser problème au plan technique. Plus elle est technicisée, et plus elle comporte ce danger de scolarisation de l'espace informel et non formel. D'autant que nous avons du mal à penser en France hors du cadre du diplôme, de la certification et de compétences codifiées. Nous ne savons pas bien prendre en compte les compétences sociales, transversales, de groupe. Il y a donc un danger dans la formalisation. D'un côté, l'enjeu sous-jacent est essentiel car ce qui est visé à travers ces questions, c'est bien un changement de culture, une transformation de notre échelle de valeurs et de nos modes de classement. D'un autre côté, on peut trouver bizarre de reformaliser tout ça dans un passeport parce que c'est refaire un diplôme... Avec tout le risque de scolarisation que comporte cette procédure. Ensuite, tout dépend aussi de l'utilisation qu'on en fait. Si la seule finalité est de remplir le machin, on peut arrêter tout de suite. S'il s'agit de reconnaître sur le plan symbolique d'autres espaces éducatifs que l'espace formel, selon des procédures différentes de celles du diplôme, ça devient intéressant. Mais il est évident que ces démarches peuvent être instrumentalisées et détournées. Et sur ce point, la question des rapports de forces et des rapports idéologiques entre acteurs est fondamentale. On peut refuser pour éviter les dérives, parce qu'on pense qu'on n'a pas de marge de manœuvre sur ce dossier, que ça va être récupéré et instrumentalisé, c'est un point de vue qui peut se défendre. On peut aussi se dire qu'il n'y a pas de vie sociale sans danger, qu'on ne peut rien changer sans prise de risque, et que l'enjeu en vaut la peine. C'est la question des forces sociales et des forces politiques qui porteront ou qui ne porteront pas ce projet. Dans ce sens, il est très important qu'il y ait un débat.

Faire avancer la cause des jeunes mineurs

PISTES

*Nadia Bellaoui,
présidente du Réseau national des Juniors Associations,
secrétaire nationale à la jeunesse, à l'égalité des chances et à la diversité,
à la vie associative
Ligue de l'enseignement*

Nous avons fêté, en 2009, les 20 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant. De nombreux droits y sont inscrits dont celui, dans l'article 15, relatif à la liberté d'association. Un décret devrait réaffirmer⁶² ce que la loi de 1901 rendait déjà possible: la création d'associations avant 18 ans. Ces textes ne suffisent pas, cependant, à favoriser un réel accès des jeunes mineurs à l'espace public. Il s'agit pour nous de combattre les obstacles à leur mise en actes, et d'offrir à ces jeunes mineurs les possibles dont ils voudront bien s'emparer.

La capacité des mineurs à s'organiser

De nombreux sociologues l'indiquent⁶³: les jeunes sont aujourd'hui autonomes de plus en plus tôt dans leurs apprentissages et cherchent à les réaliser en partie au sein d'un groupe de pairs plutôt que dans le rapport exclusif à l'autorité d'un adulte. Le travail réalisé par Stéphanie Rizet en apporte une nouvelle confirmation tout en indiquant que le cadre des Juniors Associations constitue un cadre adapté à ce type de demande. Cette autonomie précoce est pourtant bien souvent malmenée dans une société qui voit dans ses enfants une menace, car elle redoute ses propres transformations. Seule la restauration d'un rapport de confiance entre les générations permettra alors de regarder à nouveau vers l'avenir.

Cette confiance en la jeunesse est au fondement des Juniors Associations ainsi que la volonté de changer le regard que nous portons aujourd'hui sur elle. Les Juniors Associations constituent en effet une réponse possible à la demande d'entre-soi des jeunes. Basées sur un fonctionnement simple et démocratique, elles permettent de « faire », d'agir avec d'autres, de se transformer soi et de transformer le monde. Les Juniors Associations développent des modes d'organisations et des « rites » appropriés de transmission, qu'il convient de considérer et de valoriser en tant que tels.

Dans le même temps, il n'a jamais autant été question d'engagement et d'initiatives de la jeunesse. Les propositions se multiplient selon les velléités territoriales, de la ville à l'Europe, la plupart du temps fondées sur une injonction au projet. Nous pensons pourtant que celle-ci doit être relativisée: le projet n'est pas la seule réponse à une demande d'engagement et le concevoir comme tel amoindrit déjà l'initiative. La décision de s'organiser revient aux jeunes eux-mêmes et, bien souvent, ils ne croient pas que cela sera possible. Elle est cependant le gage indispensable à la construction du groupe et à sa durabilité, à la formalisation d'un projet qui leur correspond et à sa crédibilité: il ne s'agit donc ni d'imposer ni de faire semblant mais de reconnaître d'abord ce droit de décider. À nous ensuite d'y trouver notre place et d'ouvrir les possibles.

62. Le décret n'étant pas encore sorti au moment de la rédaction de ce cahier, nous ne pouvons ici que faire référence au discours du premier ministre, François Fillon, prononcé par Martin Hirsch, haut-commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la Jeunesse, lors de la deuxième Conférence nationale de la vie associative, le jeudi 17 décembre 2009.

63. Nous pensons par exemple aux analyses de François de Singly.

Une majorité accompagnée

La Junior Association propose une relation nouvelle entre adultes et jeunes mineurs, une majorité accompagnée, fondée sur des obligations réciproques. Les analyses sociologiques exposées dans cet ouvrage reflètent d'ailleurs moins la recherche d'une émancipation complète, de la part de ces jeunes, qu'une demande de reconnaissance et d'appui. Il importe donc de ne pas devancer leur propre cheminement. Cette majorité accompagnée prend appui sur les principes de l'éducation non formelle, « ceux de l'expérimentation et du droit à l'erreur, de l'apprentissage actif plutôt que de la passivité du téléspectateur consommateur, de l'auto-organisation et de la participation plutôt que de la restauration d'un ordre disciplinaire⁶⁴ ». Elle est du registre de l'accompagnement et non de l'encadrement.

En cherchant non plus à intervenir sur le contenu mais sur le cadre dans lequel les jeunes seront à même d'expérimenter leur projet, nous devons réinterroger en permanence, individuellement et collectivement, nos limites, notre capacité à anticiper les nouveaux champs investis et à préparer les étapes nécessaires à une réelle émancipation. Doit-on soutenir des jeunes qui découvrent le parcours à la recherche de leurs propres limites ? A-t-on bien prévu les freins qui vont apparaître à propos du projet de vacances autonomes que tout le monde avait applaudi hier, mais pour lequel chacun devient frileux au fur et à mesure que la date approche ? Trouvera-t-on les mots pour expliquer à un groupe de jeunes que leur demander de s'autonomiser pleinement ne signifie pas les abandonner mais, au contraire, estimer qu'ils sont prêts à franchir le pas, et à grandir ? Quotidiennement, notre mission éducative se voit ainsi réinterrogée.

Celle-ci implique de demander aux adultes, aux associations, aux institutions, aux collectivités territoriales, et aux pouvoirs publics de s'organiser ensemble. Il s'agit de reconnaître un droit d'agir aux jeunes, de prévoir un accompagnement pédagogique pour la réalisation de leur projet, de mettre en place un accompagnement éducatif dans la pratique de la citoyenneté et dans la découverte de la vie associative. Car « notre jeunesse a bien besoin de portes ouvertes ».

Une reconnaissance par les compétences ?

La Junior Association contribue à de nombreux apprentissages que le travail mené permet d'identifier et de mieux cerner⁶⁵. Ceux-ci peuvent être ultérieurement reconvertis dans divers espaces, dont celui de la carrière scolaire et professionnelle, et nous en avons plusieurs illustrations : démarche de projet réinvesti lors de la recherche d'un stage ou d'un premier job, aisance pour présenter ses idées, etc. Pourquoi ne pas valoriser ces acquis dans le cadre du dispositif, valider d'ores et déjà des expériences et des compétences ? À ce sujet, le réseau national a régulièrement des échanges avec les jeunes membres des Juniors Associations. Ceux-ci se méfient *a priori* d'une validation au sein du cadre scolaire mais aussi, plus largement, de toute forme de « bon point » ou de « carotte⁶⁶ », qui demeurent étrangers à leurs engagements. À leurs yeux, la valorisation et la reconnaissance des démarches entreprises passent prioritairement par l'écoute dont les adultes et les institutions peuvent faire preuve, par la crédibilité que ces derniers sont susceptibles de leur accorder.

Plusieurs questions se posent alors. La première tient à l'initiative de la démarche. Cette dernière doit revenir aux jeunes eux-mêmes, et non aux institutions ou aux professionnels qui les accompagnent. De plus, elle ne doit intervenir qu'au moment où ils la jugeront opportune. Si elle apparaît parfois pertinente dans le cadre du bénévolat adulte, elle peut s'avérer, pour les Juniors Associations, décalée et sans doute trop précipitée par rapport

64/ Les phrases entre guillemets sont tirées du projet associatif du RNJA.

65/ L'étude réalisée en 2003 par Dan Ferrand-Bechmann en donnait déjà un aperçu important. Cf. FERRAND-BECHMANN D., *op. cit.* Ce travail avait été réalisé dans le cadre du Cesol : <http://cesol.free.fr>

66/ Nous reprenons ici leurs termes.

aux préoccupations de leurs membres. La deuxième question renvoie aux principes qui sous-tendent une telle démarche et aux moyens de la mettre en œuvre. En tant que mouvements d'éducation populaire, nous cherchons à favoriser l'autoévaluation par la confrontation avec des pairs, et la valorisation de la dimension collective des projets au détriment de toute appréciation individuelle. La réussite d'une Junior Association repose moins sur des succès personnels que dans la concrétisation de l'idée même du « faire société », dans un collectif façonné à partir des forces et des faiblesses de chacun.

Mais ces diverses précisions ne règlent pas pour autant le problème de fond posé par cette forme de validation des apprentissages effectués dans le cadre associatif, et de leurs usages dans le champ scolaire et professionnel. Des interrogations similaires entourent d'ailleurs la possible mise en place du livret de compétences à l'école⁶⁷. Nous savons en effet la disparité des opportunités d'engagement selon les territoires, comme celle des dispositions à s'y impliquer selon les milieux sociaux. Si l'on n'en tient pas compte, ces démarches pourraient donc bien se limiter à refléter et à reproduire, à l'échelle individuelle, les inégalités qu'elles cherchent justement à combattre. Par ailleurs, elles consistent aussi à entrer dans une logique d'évaluation et de certification généralisées, dont les soubassements idéologiques et les effets ne sont pas toujours neutres. Le danger existe alors de créer un nouveau « diplôme » à faire valoir sur un marché des places sociales toujours plus concurrentiel, alimentant ainsi les inégalités déjà énoncées.

Poursuivre la réflexion sur ces outils de valorisation et d'évaluation ne doit pas nous détourner cependant de l'enjeu principal de la reconnaissance sociale accordée à ces engagements, dont ils ne constituent qu'un aspect. C'est la question de la réception plus large de ces expériences, et de leurs devenir individuels et collectifs qui est posée. L'ensemble de notre société se voit ainsi interpellé, dans sa sphère sociale, sa sphère politique, sa sphère économique.

À cet égard, le monde associatif a un rôle fondamental à jouer dont il ne semble pas pourtant avoir pris toute la mesure. En effet, si l'une des missions du réseau est bien de favoriser, pour ces jeunes, des passerelles vers d'autres espaces d'engagement, encore faut-il que ces derniers soient disposés à les accueillir et à les reconnaître. Et notre expérience de terrain, comme les analyses issues de cet ouvrage, indiquent le travail qui reste à faire en la matière. Un jeune mineur qui a conquis des responsabilités dans sa Junior Association pendant trois ans a de fortes chances d'en occuper également dans l'association étudiante qu'il rejoindra par la suite. Est-ce possible dans une association que l'on pourrait qualifier de traditionnelle ? Comment cette expérience sera-t-elle prise en considération ? Faut-il attendre un âge « respectable » pour y trouver enfin sa place ? Ces interrogations sur la reconnaissance des engagements juvéniles ne constituent pas seulement un enjeu circonscrit pour le monde associatif. Elles constituent, plus largement, une opportunité de revivifier les valeurs démocratiques et émancipatrices qui sont sa raison d'être.

67/ Cf. sur ce point l'article d'ARNAUD TIERCELIN, « Valorisation de l'engagement : la piste du livret de compétences », *Les Idées en mouvement*, n° 177, mars 2010, p. 12.

Pour aller plus loin

Bibliographie

- BECQUET V., LINARES C. (DE),
Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires,
Injep/L'Harmattan, coll. « Débats Jeunesses », Paris, 2005.

- GALLAND O.,
Sociologie de la jeunesse,
Armand Colin, Paris, 2005.

- MUXEL A.,
L'expérience politique des jeunes,
Presses de Sciences Po, Paris, 2001.

- PASQUIER P.,
Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité,
Autrement, Paris, 2005.

- ROUDET B.,
Regard sur... Les jeunes en France,
Injep/Presses universitaires Laval (Québec), 2009.

- SINGLY F. (DE),
Les adonaissants,
Hachette Littératures, Paris, 2006.

- VAN DE VELDE C.,
Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe,
Presses universitaires de France, Paris, 2008.

Sur la thématique de la vie associative, l'Injep propose

- BECQUET V. (DIR.),
La participation des jeunes à la vie publique locale en Europe,
Injep, coll. « Cahiers de l'action », n° 2, Marly-le-Roi, 2005.

- BECQUET V., LINARES C. (DE) (DIR.),
Quand les jeunes s'engagent: entre expérimentations et constructions identitaires,
Injep/L'Harmattan, coll. « Débats Jeunesses », Paris, 2005.

- COHEN M. (DIR.),
Associations laïques et confessionnelles. Identités et valeurs,
Injep/L'Harmattan, coll. « Débats Jeunesses », Paris, 2006.
- FNFR,
Territoires ruraux et enjeux éducatifs. La plus-value associative,
Injep, coll. « Cahier de l'action », n° 20, Marly-le-Roi, 2008
- ***La démocratie associative ? Perspectives historiques,***
Injep/L'Harmattan, *Agora débats/jeunesses*, n° 40, Paris, 2006.
- ***L'engagement syndical et associatif des jeunes,***
Injep/L'Harmattan, *Agora débats/jeunesses*, n° 31, Paris, 2003.
- LONCLE P.,
Pourquoi faire participer les jeunes ? Expériences locales en Europe,
Injep/L'Harmattan, coll. « Débats jeunes », Paris, 2008.
- MIRALLES J.-F., JOANNY J., GAILLAT E., ANDRIQUE O.,
Les jeunes dans la vie locale : la participation par l'action,
Injep, coll. « Cahier de l'action », n° 4, Marly-le-Roi, 2006.
- ROUDET B. (DIR.),
Des jeunes et des associations,
Injep/L'Harmattan, coll. « Débats Jeunesses », Paris, 1996.
- ***Sociabilités juvéniles et construction de soi,***
Injep/L'Harmattan, *Agora débats/jeunesses*, n° 35, Paris, 2004.
- ***Volontariat civil, dispositifs publics, expériences juvéniles,***
Injep/L'Harmattan, *Agora débats/jeunesses*, n° 47, Paris, 2008.

Ouvrages parus dans la collection **Jeunesse/Éducation/Territoires : cahiers de l'action**

- 27 – ***La Réussite éducative. Un dispositif questionné par l'expérience***
Coordonné par Véronique Laforets, 2010
- 26 – ***Sortir du face-à-face école-familles***
Afev, ANLCI, Fnepe, Injep, 2009
- 24-25 – ***Culture, cultures : quelle(s) pédagogie(s) de l'interculturel ?***
coordonné par Bernard Bier et Clélia Fournier, 2009
- 23 – ***Construire une démarche d'évaluation partagée :
une expérimentation dans le Pas-de-Calais***
Démarche coopérative du réseau DEMEVA
Coordonné par Mathieu Dujardin, 2009
- 22 – ***Jeunes, racisme et construction identitaire***
Bernard Bier, Joëlle Bordet, 2009
- 21 – ***Structures d'animation en zones urbaines sensibles :
l'exemple de la Communauté urbaine de Bordeaux***
Stéphanie Rubi, 2009
- 20 – ***Territoires ruraux et enjeux éducatifs : la plus-value associative***
Fédération nationale des Foyers ruraux (FNFR), 2008
- 19 – ***Coexist, une pédagogie contre le racisme et l'antisémitisme :
déconstruire les stéréotypes***
Joëlle Bordet, Judith Cohen-Solal, 2008
- 18 – ***Le sujet écrivant son histoire : histoire de vie et écriture en atelier***
coordonné par Alex Lainé et Marijo Coulon, 2008
- 17 – ***Villes éducatrices : l'expérience du projet de Barcelone***
coordonné par Araceli Vilarrasa, Bernard Bier et Jean-Claude Richez, 2007
- 16 – ***Éducation et citoyenneté***
coordonné par Bernard Bier et Joce Le Breton, 2007
- 15 – ***Enfants à la colo : Courcelles, une pédagogie de la liberté***
sous la direction de Jean-Marie Bataille, 2007
- 14 – ***S'informer pour s'orienter : pratiques et parcours de jeunes***
Cécile Delesalle, avec la collaboration de Sophie Govindassamy
(Vérès Consultants), 2007
- 13 – ***L'action sociale et la fonction parentale : héritage et renouveau***
sous la direction de Florence Ovaere, 2007
- 12 – ***Enfants et jeunes nouvellement arrivés : guide de l'accompagnement éducatif***
coordonné par Clotilde Giner et Eunice Mangado (AFEV), 2007
- 11 – ***Prévenir les ruptures adolescents-institutions :
réflexion sur la recherche-action***
sous la direction de Joëlle Bordet, 2007

- 10 – **Accueillir les jeunes en milieu rural : pour des territoires solidaires**
Mouvement rural de jeunesse chrétienne, 2007
- 09 – **Les collectivités territoriales, actrices de l'éducation populaire : conférence de consensus, Paris, 2006**
coordonné par Nathalie Boucher-Petrovic, 2007
- 08 – **Les conseils généraux, acteurs des politiques de jeunesse**
(épuisé) coordonné par Bernard Bier et Jean-Claude Richez, 2006
- 07 – **Vers l'éducation partagée : des contrats éducatifs locaux aux projets éducatifs locaux**
coordonné par Bernard Bier, 2006
- 06 – **Projets éducatifs locaux : l'enjeu de la coordination**
Véronique Laforets, 2006
- 05 – **Espaces populaires de création culturelle : enjeux d'une recherche-action situationnelle**
Hugues Bazin, 2006
- 04 – **Les jeunes dans la vie locale : la participation par l'action**
Jean-François Miralles, Julien Joanny, Éva Gaillat, Olivier Andrique, 2006
- 03 – **Animation et développement social : des professionnels en recherche de nouvelles compétences**
sous la direction d'Annette Obin-Coulon, 2005
- 02 – **La participation des jeunes à la vie publique locale en Europe**
sous la direction de Valérie Becquet, 2005
- 01 – **Des ressources pour l'engagement et la participation des jeunes**
(épuisé) coordonné par Gérard Marquié, 2005

CONTACTS

Rédaction

BERNARD BIER (directeur de la collection)

Tél. : 01 70 98 94 21

Courriel : cahiersaction@injep.fr

Vente

Tél. : 01 70 98 94 35

Courriel : publications@injep.fr

Boutique en ligne

<http://www.injep.fr/catalog/>



À découvrir également...

Dans la revue *Agora*



- *Faire carrière dans l'animation socioculturelle ?* - n° 48
- *Entre les âges* - n° 49
- *Migrations et mobilités internationales* - n° 50
- *Les jeunes face au politique – 1^{re} partie : opinions et pratiques* - n° 51
- *Les jeunes face au politique – 2^e partie : pratiques et carrières* - n° 52
- *Jeunes, "riches" et "pauvres". Processus de socialisation* - n° 53
- *Jeunes & santé : entre actions publiques et comportements individuels* - n° 54

Prix : 13 euros jusqu'au n° 50, 14 euros à partir du n° 51

Dans la collection « Débats Jeunes »

- *Adolescences méditerranéennes. L'espace public à petits pas*, Breviglieri M., Cicchelli V. (dir.), 34 euros
- *Prendre place dans la cité. Jeunes et politiques municipales*, Bordes V., 19 euros
- *Un engagement à l'épreuve de la théorie. Itinéraire et travaux de Geneviève Poujol*, Lebon F., Moulinier P., Richez J.-C., Tétard F. (dir.), 23 euros
- *Les adolescents, leur téléphone et Internet. « Tu viens sur msn ? »*, Metton-Gayon C., 20 euros
- *Pourquoi faire participer les jeunes ? Expériences locales en Europe*, Loncle P., 20 euros
- *Politiques de jeunesse et politiques éducatives. Citoyenneté/éducation/altérité*, Bier B., 24 euros



Consultez tous les titres disponibles sur notre site web
www.injep.fr/publications



...des ouvrages de référence sur la jeunesse

Agora débats/jeunesses est une revue qui traite des questions de jeunesse, d'éducation et de vie associative.

Animée par un comité de rédaction ouvert à plusieurs disciplines et composé de chercheurs, d'universitaires et d'experts, la revue, au travers d'articles de recherche, entend approfondir la connaissance sur les jeunes, leurs situations, leurs modes de vie, leur environnement, les relations qu'ils entretiennent avec les autres générations.

La collection « **Débats Jeunesses** », créée en appui à la revue *Agora*, rend compte de travaux récents en sciences sociales, souvent réalisés par de jeunes universitaires, témoignant ainsi d'une recherche vivante et active.

■ Consulter tous nos titres sur notre site web
www.injep.fr/publications

■ Acheter un numéro
Sur notre boutique en ligne (paiement sécurisé)
www.injep.fr/catalog/

Par téléphone, fax, ou courriel
Tél. : 01 70 98 94 35
Courriel : publications@injep.fr

■ S'abonner à la revue *Agora*
L'Harmattan
7, rue de l'École polytechnique, 75005 Paris
Tél. : 01 40 46 79 20
Fax : 01 43 25 82 03
Courriel : harmattan1@wanadoo.fr

Contacts • Presse/chercheurs

Revue *Agora* • Chantal de Linares, *rédactrice en chef* • Tél. : 01 70 98 94 23 • Courriel : agora@injep.fr
Collection « Débats Jeunesses » • Bernard Roudet, *directeur de la collection* • Tél. : 01 70 98 94 29 • Courriel : roudet@injep.fr

